

En dictant "ses" conditions

Le Québec entend faire du français la langue d'usage

par Uriel POITRAS

Le Québec entend plus que jamais dicter clairement ses conditions en ce qui concerne la place de la langue française dans son patrimoine. Et c'est par une série de résolutions jamais auparavant si positivement exprimées que M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, a posé les premières mesures que le gouvernement québécois entend prendre pour faire du français la "langue d'usage" par excellence.

En se basant sur l'idée moutillais exploitée de "bâtir un Etat national" et, pour cela doter le Québec d'une nouvelle constitution, M. Tremblay a proclamé totalement notre langue française "qu'il faut obligatoirement connaître et utiliser" expliquait-il lors d'une conférence de presse hier au cours de la deuxième Biennale de la langue française, à l'Université Laval.

Dans ses "précisions de doctrine" du début de sa conférence, le ministre reconnaissait notamment que "l'interprétation qu'on a faite de cette constitution de 1867 nous oblige aujourd'hui à inventer une formule constitutionnelle et des moyens politiques qui consentent, comme il est normal de le penser, la volonté de la nation canadienne-française de s'affirmer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de s'affranchir et de s'autodéterminer." Dès lors: "Il nous appartient de dicter nos conditions à un moment où, pris de panique, le gouvernement central délègue des Canadiens français pour nous inviter à engager un dialogue de sourds et ouvre des avenues dont il prend soin de boucher toutes les issues."

Et c'est pourquoi: "Il faut que les Canadiens français prennent leurs responsabilités, qu'ils exigent partout du français et qu'ils se refusent à plier l'échine comme des valets devant des maîtres outre-océaniques."

N'aimant pas le terme de français "prioritaire" (à cause des "arbitrages juridiques"), ni ne rejetant l'idéal d'un bilinguisme bilatéral ("un bilinguisme parle français et il est entendu d'un anglophone et vice-versa"), M. Tremblay entend bien que l'on adopte partout la langue de la majorité et que c'est la tâche du gouvernement de la faire adopter. "Il n'est que normal que leur langue devienne, à toutes fins utiles, la langue d'usage, celle qu'il faut obligatoirement connaître et utiliser, langue nationale d'une communauté nationale dans un Etat national."

M. Tremblay a notamment annoncé les moyens suivants, essentiellement du ressort des pouvoirs publics, en vue de promouvoir le français au Québec. Il s'agit en fait d'un programme d'action assez complet pour la première fois énoncé:

- 1 — Revaloriser l'enseignement du français à tous les paliers de l'éducation;
- 2 — Organiser l'enseignement de la langue seconde de façon que les jeunes aient auparavant acquis la maîtrise de leur langue maternelle et puissent s'exprimer selon le génie de cette langue;
- 3 — Réviser complètement et corriger la langue de l'administration gouvernementale;
- 4 — Inciter les corporations ou collèges professionnels à corriger la langue de leur métier ou profession;
- 5 — Refaire le visage français du Québec par l'affichage et la signalisation;
- 6 — Inviter par la persuasion les sociétés industrielles et commerciales de même que toutes les entreprises à adopter des raisons sociales en langue française, à faire chez nous leur publicité en français, à présenter leurs produits sous des étiquettes françaises, afin que le gouvernement ne soit plus obligé de procéder en cette matière par ordonnance ou par voie législative;
- 7 — Exiger des entreprises industrielles ou commerciales qui s'établissent chez-nous à donner préséance au français comme elles donnent préséance à la langue d'usage des autres pays ou elles s'installent, notamment dans les pays européens;
- 8 — Organiser la publicité du Québec à l'étranger afin que les immigrants sachent qu'ils auront à s'intégrer dans une communauté nationale dont la langue d'usage est le français;

9 — Organiser des centres d'accueil et d'enseignement du français pour les immigrants;

10 — Demander aux corporations municipales d'accorder leur politique linguistique à celle du gouvernement du Québec;

11 — Faire pression auprès des centrales syndicales afin qu'elles incluent dans les clauses de leurs conventions collectives des prescriptions relatives aux droits du français, par exemple: cadres français et usage du français comme langue de travail;

12 — Inviter des médias d'information à tenir des rubriques sur la langue française ou à animer des émissions qui servent à la correction du langage parlé et écrit.

Quant à la tâche des citoyens eux-mêmes, M. Tremblay se dit persuadé que le gouvernement ne peut seul amorcer ce mouvement de revalorisation de la langue et "il nous reste, dit-il, à convaincre les autres, à déraciner le snobisme, à combattre le fléau de l'anglomanie, à secouer l'inertie des indifférents et à faire échec à l'action de ceux qui, par défaitisme abandonnent la lutte ou pensent que le salut peut nous venir d'ailleurs par le truchement du fallacieux biculturalisme."

Tâche accrue pour l'Office de la langue française du Québec

L'Office de la langue française du Québec, aura dorénavant une tâche accrue au Québec. Selon les nouvelles mesures provinciales énoncées hier à la Biennale de la langue française, par le ministre des Affaires culturelles du Québec, Jean-Noël Tremblay, cet organisme gouvernemental devra désormais s'attacher à épurer la langue administrative en usage dans la province, et, grâce à de nouveaux bureaux régionaux dont le plus important avec celui de Québec sera situé à Montréal, rayonner à travers toutes les régions du Québec, où le Français courant est susceptible d'être amélioré, c'est à dire toutes les régions du Québec.

Le conservateur Lassalle, de Montréal, recevra du gouvernement, une somme d'argent suffisant à la mise en marche d'un audacieux projet de diffusion du Français, et enfin, une association unira désormais, dans une large mesure, les professeurs de Français (langue maternelle) de la province. Cette mesure, à laquelle vient s'ajouter l'expérience pilote du gouvernement en vue d'améliorer l'affichage en Français à travers le Québec, est d'ailleurs doublée sur le plan international d'un projet semblable annoncé hier par MM. Reboulet et Philippart, respectivement de France et de Belgique.

Messieurs Reboulet et Philippart, ont en cela précédé de peu les enseignants du Québec, qui doivent eux-mêmes jeter les bases d'un nouveau organisme provincial, qui aura pour but le perfectionnement constant à la fois des techniques d'enseignement du Français, et des connaissances linguistiques de ses futurs membres.

Le nouvel organisme international, sera semblable-t-il placé sous la protection directe de l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) et tiendra son premier congrès à Paris dès juillet 1968.

Les réactions à la victoire de Stanfield



Une "grosse erreur" — Hazen Argue

OTTAWA, (P.C.) — Selon le sénateur libéral Hazen Argue, les progressistes conservateurs, en choisissant M. Robert Stanfield comme chef, ont fait une "très grosse erreur". Dans un communiqué émis lundi, le sénateur de Saskatchewan, ex-leader national du parti CCF, affirmait que le choix du premier ministre de Nouvelle-Ecosse comme chef conservateur "aura probablement pour résultat que le parti conservateur demeurera dans l'opposition pour des années encore".

Le sénateur a rappelé que deux ex-premiers ministres provinciaux, MM. George Drew, d'Ontario et John Bracker du Manitoba, avaient déjà été élus chefs du parti conservateur.

"Tous deux ont échoué sur la scène fédérale. Il n'y a aucune raison de croire que M. Stanfield fera mieux. M. Argue a ajouté ne pas comprendre ce qui a poussé à rejeter des "parlementaires chevronnés" comme Davie Fulton et George Hees en faveur de M. Stanfield, et il ajoute qu'en accordant si peu d'appui à MM. John Diefenbaker et Alvin Hamilton, le parti a perdu sa force politique dans les Prairies.

Seul le chef change — Caouette

ROUYN (P.C.) — Le leader créditiste, M. Réal Caouette, a dit, dimanche soir, que le parti conservateur, en élisant M. Robert Stanfield chef du parti "n'a fait que changer de chef et non de politique".

Au cours d'une interview, M. Caouette a déclaré qu'il avait suivi la convention du parti conservateur à la télévision et que, selon lui, le seul candidat "qui a dit ce qu'il pensait sans détour a été M. Diefenbaker. Les autres n'ont fait que patiner sur le thème des deux nations".

Selon M. Caouette, le parti conservateur "ne fera pas mieux qu'il n'a fait sous M. Diefenbaker entre 1957 et 1963". "Il n'y a pas de place pour le parti conservateur dans le Québec, et les libéraux perdent du terrain".

M. Caouette a dit que la seule solution aux problèmes entre les francophones et les anglophones au Canada est "une réforme en profondeur du système monétaire qui est la cause des divisions qui existent au Canada".

M. Caouette a dit qu'il ne s'attend pas à des élections générales avant le commencement de 1969. Il pense que le parti libéral tiendra une convention l'an prochain et qu'ensuite le gouvernement déclenchera des élections.

Intérêt restreint de la presse américaine

WASHINGTON (P.C.) — La presse, la radio et la télévision américaines n'ont témoigné qu'un intérêt restreint au congrès pour la chefferie conservatrice de Toronto. La plupart des médias d'information ont surtout parlé de la fin de la carrière de M. John Diefenbaker.

Dans la bureaucratie américaine, seuls quelques experts canadiens connaissent le nouveau leader conservateur, M. Robert Stanfield.

Les dépêches américaines ont décrit M. Stanfield comme un homme rocaillieux, timide et ressemblant physiquement à Lincoln, comme un diplômé de la faculté d'administration de Harvard et comme un homme incapable de bien mener les relations canado-américaines.

On s'accorde généralement à concéder à M. Diefenbaker ce talent de "faire marcher la machine" qui a fait connaître l'ex-premier ministre aux Etats-Unis.

Le "Washington Post", par exemple, déclare que Dief semblait parfois un homme inspiré.

"On aurait difficilement convaincu de ceci les anciens présidents Eisenhower et Kennedy. Ils ont vu Diefenbaker sous ses aspects les plus évasifs et irritants, dans des questions de commerce et dans son refus de doter les missiles "Bomarc" canadiens d'ogives nucléaires, et ils en sont venus à le considérer avec mépris."

Retour triomphal de Stanfield en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (P.C.) — M. Robert Stanfield a été accueilli chaleureusement lundi soir à son retour en Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs centaines de personnes ont attendu pendant plus d'une demi-heure le bimoteur réacté privé du premier ministre de leur province à l'aéroport de la marine de Shearwater, près de Dartmouth.

Le nouveau chef des conservateurs du pays était accompagné de sa femme, de son fils Max et de sa fille Sarah. Ses deux autres filles, Judy, 16 ans, et Miriam, 14 ans.

M. Stanfield doit annoncer aujourd'hui à quel moment il quittera la scène politique de la Nouvelle-Ecosse, mais on sait qu'il s'intéresse déjà surtout à l'an prochain où il y aura presque certainement des élections nationales.

l'Action	
	Pages
Annonces classées	16
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Moroscope	6
Mots croisés	16
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	18
Spectacles, T.V.	2-17
Sport	12-13-14



LE "MUR" McNAMARA — Après le mur de Berlin, voici que prend forme petit à petit le "mur" McNamara. Erigée sous l'instance de l'administration américaine, cette "frontière" barbelée servira de ligne de démarcation entre le Nord et le Sud-Vietnam, pour mettre fin à l'infiltration des saboteurs nord-vietnamiens dans le secteur libre du Sud-Vietnam.

Thieu veut parler de paix au Nord-Vietnam

NEW YORK, (A. F. P.) — "J'ai la ferme intention de proposer à Hanoi de tenir des discussions pouvant mener à des négociations de paix, je ne suis pas certain qu'Hanoi répondra favorablement, mais je considère qu'il est de mon devoir de représenter au gouvernement légal du Sud-Vietnam de montrer à Hanoi et au monde notre désir de paix", a déclaré le général Nguyen Van Thieu, président élu du Sud-Vietnam, au cours d'une émission télévisée réalisée la semaine dernière à Saigon et diffusée dimanche à New York.

"Cette offre restera toujours valide, même si Hanoi la rejette maintenant, et pourra être acceptée à n'importe quelle date dans l'avenir, a-t-il ajouté. Cette offre pourrait être assortie d'une promesse de cessation des bombardements pendant une semaine."

à encore dit le général Thieu qui a cependant affirmé con-

Combat brutal entre Chinois et indiens

LA NOUVELLE-DELHI. — (Reuters). — Les troupes chinoises et indiennes ont échoué lundi un combat brutal, à l'artillerie et à la mitrailleuse, le long de la frontière du Sikkim et du Tibet.

Les deux factions se sont mutuellement accusées d'avoir enlaidé les hostilités, qui se sont déclenchées à une altitude de 15,000 pieds, dans le passage stratégique de Nathu, dans les Himalayas.

Jour faste pour les plans américains de conquête de l'espace

WASHINGTON (A.F.P.) — Jour faste pour les plans américains de conquête de l'espace. En 24 heures, approximativement, la NASA a d'abord réussi à ramener d'une part des profondeurs du cosmos une "mini-ménagerie" dite "bio-satellite" de millions de micro-organismes tout aussi vivants qu'à leur départ du Cap Kennedy.

Un tour de force non moins spectaculaire, et face aux conditions les plus adverses, d'autre part permis, dimanche soir, de faire alunir en douceur le Surveyor-5 perché en plein milieu de sa cible astrale.

Le second exploit est appelé à fournir les résultats pratiques les plus importants à relativement court terme. La caméra-sonde électro-chimique a déjà fourni en effet d'excellentes photographies de la Mer Tranquille, l'un des sites où la NASA envisage de faire débarquer ses premiers astronautes, dans deux ans, si d'ici là, tout se passe extraordinairement bien, ou au début de la prochaine décennie. Aux dernières nouvelles, on comptait plus de 160 clichés allant de l'un des pieds du Surveyor posé sur un terrain rocaillieux, jusqu'à la ligne même d'horizon.

L'enthousiasme règne au Centre spatial de Pasadena, tant à propos de ces images que de l'étonnante performance à l'actif des techniciens du Jet Propulsion Laboratory en réussissant l'atterrissage de l'engin. Une fuite virtuellement impossible à colmater dans un réservoir d'hélium de la rétro-fusée, vitale pour freiner la caméra volante dans sa fin de course vers la Lune, compromettait gravement l'alunissage.

La NASA ne lui accordait même que de faibles chances de succès. Mais de savants calculs, une sûreté magistrale des télécommandes lancées à un objectif situé exactement à 221,575 milles de là, ont brillamment permis l'allumage de la rétro au point optimum. A son atterrissage, photographies et télémètres prouvaient que Surveyor 5 se portait aussi bien, fonctionnait tout aussi normalement que s'il n'avait jamais quitté la terre.

La "boîte magique" plaquée or qui permettra l'analyse électro-chimique des éléments du terrain lunaire au point d'impact a commencé — mais très lentement, très prudemment comme prévu — à être mise en action. Elle a été orientée vers le sol qu'elle va soumettre à un intense bombardement de particules alpha. Pour le moment, la NASA ne saurait prévoir, si Pasadena, si dans quelques heures, ou dans un jour ou deux, l'interaction de ces particules et des atomes des éléments constituant la surface lunaire se sera suffisamment manifestée pour donner une idée de la nature de ces éléments.

Quant au bio-satellite, le contenu de cette "cage à mouches" portative, au total, de plus de 10,000,000 de cellules, de guêpes et d'arabes, de moisissures, de grains de blé et semences de plantes sauvages, réservait des surprises à son ouverture, à Hawaï. En deux jours de vol cosmique, les micro-organismes s'étaient tellement multipliés que les experts ne savent encore pas si l'on doit parler de millions ou de milliards d'occupants du "zoo" sidéral.

Malgré le controverse suscitée par la visite du général de Gaulle, en juillet dernier, le journal soutient qu'Ottawa, Québec et Paris ont tous intérêt à améliorer leurs "relations difficiles".

Le Monde Diplomatique est un supplément publié à tous les mois. Les situations diplomatiques de l'heure y sont traitées par des spécialistes en politique, en économie et en histoire du journal Le Monde.

Dans le numéro de septembre, M. Claude Julien, opine que l'identité nationale du Canada doit s'appuyer pour sa survivance face aux Etats-Unis sur des liens forts avec la France et l'Angleterre.

M. Julien rappelle une offre française en 1965 pour l'achat d'uranium au Canada. Ottawa voyait d'un très bon oeil ce marché "qui était de l'intérêt des deux pays". Mais voilà, Washington est intervenu et a fait échouer les négociations en soulevant une difficulté sur la manière de contrôler l'utilisation de cet uranium.

"Cet acte d'ingérence a été loin de susciter la même indignation qu'a causé en un autre temps un discours prononcé d'un balcon d'hôtel de ville".

Il s'agissait il d'une allusion au discours du général de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal et au cours duquel le général avait employé le slogan des séparatistes québécois, "Le Québec est un pays".

Le resserrement des liens entre la France et le Québec profite à tout le Canada, écrit M. Julien.

M. Jacques Almaric, collaborateur du "Monde", conclut pour sa part, après un long exposé que le remède à la "crise canadienne" est entre les mains des anglophones du pays.

Il fait l'éloge de Me Marcel Faribault, financier bien connu de Montréal, pour avoir contraint le parti conservateur à prendre conscience de ses responsabilités en regard de la situation du Québec dans la Confédération.



ENSEIGNANTS AMERICAINS EN GREVE — Les écoliers de deux grandes villes américaines, New York et Détroit, et de plusieurs petites municipalités ont été privés hier de leurs professeurs, ceux-ci ayant déserté les cours pour les conflits touchant leurs contrats de travail. Les 1,100,000 écoliers de New York ont presque tous souffert du conflit, alors que plusieurs des 55,000 professeurs ont fait du piquetage ou sont allés ailleurs chercher du travail. C'est-à-dire, ce n'est pas un écolier peiné d'être en congé forcé mais un enfant égaré que des professeurs "grévisistes" tentent de consoler. (UPI)

Importants travaux prévus à Beauport

(Par Eddie LABRIE)

D'importants travaux totaux d'une somme approximative de \$1,675,000, commenceront incessamment à Beauport. C'est du moins ce qu'a déclaré, hier soir, lors d'une assemblée régulière, le maire de cette municipalité de la banlieue, le Dr Gaston Tremblay.

En premier lieu, il a annoncé que des soumissions avaient été demandées en vue de la construction du boulevard métropolitain. Ce projet gouvernemental qui a fait couler beaucoup d'encre au cours des derniers mois, nécessitera selon lui, des dépenses évaluées à \$1,500,000.

Par ailleurs, le maire de Beauport a laissé savoir que les travaux pour la réfection

de la rue Seigneuriale débuteraient d'ici peu de temps, probablement dans une semaine. Ce travail a été confié aux employés municipaux. Quant au coût de ce deuxième projet, on présume qu'une somme d'environ \$75,000 peut suffire.

D'autre part, les autorités municipales ont adopté à l'unanimité, hier soir, le règlement numéro 464, qui prévoit l'achat d'un million de pieds carrés de terrain pour un montant estimé à \$100,000. Un tel achat sera effectué sous peu, dans le but d'aménager un parc industriel dans les limites territoriales de Beauport.

Enfin, le premier magistrat, M. Tremblay, a révélé que sa municipalité serait dotée, dès la semaine prochaine, d'un plan directeur.

Interrogé à l'issue de la réunion, le maire Tremblay s'est dit très heureux d'annoncer à la population que tous ces projets depuis fort longtemps caressés seront maintenant concrétisés. Il a conclu en disant qu'il ne fallait jamais désespérer qu'on ne parvienne à bout. "C'est de cette manière, a-t-il dit, qu'on arrive à des réalisations."

Semaine de la Jeune Chambre de Commerce de Lévis-Lauzon

(E.L.) — La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon Inc. tiendra sa principale activité de l'année, du 18 au 23 septembre prochain. Il s'agit de sa "Semaine Jeune Chambre".

Cette semaine donnera lieu à différentes manifestations dont la plus importante sera sans aucun doute, la soirée d'information à laquelle devraient prendre part les maires de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, de Lauzon, M. Robert Guay, de même que le président honoraire de cet organisme local, M. François Adam.

Ce mouvement de formation pour les jeunes de 18 à 40 ans, espère recruter de nouveaux membres durant cette période. De plus, la Jeune Chambre fera connaître son programme pour l'année en cours.

PROGRAMME DE LA SEMAINE JEUNE CHAMBRE

Lundi le 18 septembre, à 8h.

p.m., soirée d'information, proclamation officielle de l'ouverture de la Semaine Jeune Chambre et assermentation du nouveau bureau de direction, au Centre culturel et récréatif de la Rive-Sud 21, rue Dallaire Lévis.

Mardi 19 septembre, à 8h. p.m., conseil d'administration publique à l'hôtel de ville de Lévis, 165, rue Commerciale, Lévis.

Mercredi 20 septembre à midi, tournoi de golf régional suivi à 7h. p.m. d'une clubbette de bière au Club de golf de Lévis.

Jeudi 21 septembre à 7h.30 p.m., visite industrielle à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Un communiqué sera envoyé aux membres pour leur donner les renseignements supplémentaires.

Vendredi 22 septembre, libre. Samedi 23 septembre à 8h.30 p.m., soirée de clôture au Grill du Motel Tanguay, Rond-point, Lévis.

Echos de la RIVE-SUD

Aucun retard...

Comme prévu, les travaux de construction de l'école polyvalente de Sainte-Marie de Beauport, débuteront cet hiver ou au plus tard, au printemps 1968. Selon le président de la Commission scolaire régionale Louis Fréchette, M. Vincent-F. Chagnon, il n'y aurait aucun retard dans l'exécution du projet, la rue Dallaire étant redressée prochainement. Dans un autre ordre d'idées, la régionale vient d'attribuer à M. Jean-Paul Coriveau, un contrat d'un an pour la fourniture de l'huile à chauffage pour l'Institut Champagnat et l'école Mgr Déziel. Le contrat est de \$0.114 le gallon (soit la plus basse soumission). Au total, neuf soumissionnaires ont tenté d'obtenir le contrat.

Des comptes pour ce mois-ci

SAINT-NICOLAS. — Pour ne pas être dans l'obligation de recourir à des emprunts, la Commission scolaire de Saint-Nicolas a décidé, dernièrement, d'imposer une taxe scolaire équivalente à 90 pour cent des montants perçus au cours de 1966; le solde, soit dix pour cent, devant être perçu au terme de la présente année académique. Les autorités scolaires feront donc parvenir, ces jours-ci, les comptes correspondants.

Congrès au Reine Elizabeth...

Le congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires se tiendra cette année, au Reine Elizabeth, à Montréal, du 22 au 25 novembre. La régionale Louis Fréchette désignera pour l'occasion, un délégué et un substitut. Un montant de l'ordre de \$200 a été voté pour ces représentants. D'autre part, les journées d'études en administration scolaire auront lieu, du 15 au 17 septembre inclusivement. Ce colloque se tiendra à l'Institut Desjardins, à Lévis. On prévoit qu'environ 75 personnes prendront part à ces assises.

Une maternelle...

SAINT-NICOLAS. — Les membres de la Commission scolaire de cette municipalité de la Rive-Sud, viennent de décider d'un commun accord, d'aménager temporairement une classe maternelle dans un local de la salle paroissiale. D'autre part, les commissaires ont accordé à la firme Imperial Oil, lors d'une assemblée régulière, le contrat de fourniture d'huile à chauffage pour l'année en cours. Cette compagnie exige \$0.138 le gallon.

Elle maintient son prix...

LEVIS. — La régionale Louis Fréchette a décidé lors de sa dernière assemblée, de maintenir le prix des repas servis aux cafétérias de l'école Mgr Déziel et de l'Institut Champagnat, à \$0.60. Un tel tarif est en vigueur depuis 1962. L'an dernier, les responsables de ces cafétérias ont préparé plus de 20,000 diners.

Nouveaux professeurs...

Les commissaires de la régionale Louis Fréchette viennent d'accepter l'engagement de dix nouveaux professeurs. Trois à temps partiel et sept en permanence. Par ailleurs, cette commission scolaire fait part qu'elle a grand besoin en ce moment, des services de cinq autres instituteurs. Deux pour l'école Mgr Déziel, un pour Lauzon et 2 pour Sainte-Marie de Beauport.

Calendriers des séries

Le calendrier des prochaines joutes éliminatoires de la ligue de balle-molle senior Régionale Rive-Sud, une commandite de Molson-Lévis Ltée, sera le suivant en autant que la série finale se rende à la limite.

Série-semi-finale "B" (2 de 3)

Gilles Cantin Texaco vs Marcel Tanguay Esso
Marcel Tanguay Esso gagne 2-1

Raymond Turmel Fina vs Marcel Tanguay Esso
Marcel Tanguay Esso en avant 1-0
Prochaines joutes: 12, 14, 19 septembre; 21, 24, et 26 septembre si nécessaire

Soirée de fin de saison

Nous rappelons aux supporters de la ligue de balle-molle Senior Régionale Rive-Sud que la soirée de fin de saison se tiendra samedi le 7 octobre au club de golf de Lévis. Les cartes sont actuellement disponibles chez les gérants et commanditaires des équipes.

INAUGURATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPEENNE A L'ECOLE DES H.E.C. DE MONTREAL

MONTREAL (PC) — Des représentants des pays membres des Communautés européennes, du corps consulaire de Montréal, des milieux politiques, de l'enseignement et des affaires de Québec ont assisté, hier, à l'inauguration du Centre d'Etudes et de Documentation européennes de l'École des Hautes Etudes commerciales.

Ce Centre a pour but de faire connaître au Québec, et plus généralement dans toute l'Amérique du Nord, les raisons qui ont amené la création des Communautés européennes, de même que leurs objectifs, leurs réalisations et leurs problèmes.

Les responsables de cette initiative estiment que Montréal, en raison de ses caractéristiques géographiques, ethniques, économiques, intellectuelles et culturelles, est particulièrement destinée à favoriser les liens avec l'Europe et l'Amérique du Nord.

Ce Centre, dont la direction a été confiée au professeur Louis Rebou, de l'École des Hautes Etudes commerciales, concerne non seulement le domaine économique, mais aussi les domaines juridique, politique et administratif.

Dans son allocution, le professeur Rebou a souligné que, dans la création de ce centre d'études, le premier appui est venu de Bruxelles, où siège la Commission des Communautés européennes, et mentionné combien l'aide matérielle et morale de la Commission avait été précieuse.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE

522-4771

abonnements-service :

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe

LEVIS, P.Q.

Tél.: 837-1922

Clavigraphes

ATTENTION — Nous réparons clavigraphes, machines à additionner de toutes marques. Vendons machines à écrire, à additionner "Commodore", Optima Amélioration de bureaux, etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41 Ave Bégin, Lévis, TEL.: 837-8524. 961 12-9 (1 ms) 60 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE

70US AVEZ 15 ans et plus? Apprenez à coudre et obtenez votre certificat. Cours jour et soir. Inscrivez-vous immédiatement. ECOLES DE COUTURE "OMEGA" Coutures, 41, avenue Bégin, Lévis. Tél.: 837-8524. Seule école de genre à Lévis, détachant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées. 292 18-8 (1ms) 83 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER

LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive-Sud. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé de "OMEGA" Coutures, 41, avenue Bégin, Lévis. Tél.: 837-8524. 772 9-9 (1 ms) 120A.

exp067

(par la Presse Canadienne)
Nombre de visiteurs lundi: 190,124, à 20 h. (h.a.e.)
Nombre de visiteurs prévu: 149,090
Nombre cumulé de visiteurs: 39,535,165
Nombre cumulé prévu: 29,770,108

PREVISIONS DE LA METEO

Ensoleillé et plus chaud. Vents légers; maximum: 70. Mercredi: généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

EVENEMENT PREVU MARDI

10 h. 30 — M. Mwat Kibaki, ministre du Commerce et de l'Industrie du Kenya, présidera la cérémonie d'ouverture de la journée nationale du Kenya à l'Expo.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS
Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.
D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée.

EXPLICATIONS

Convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents; (V) valeur artistique: 1 — chef d'oeuvre; 2 — remarquable; 3 — très bon; 4 — bon; 5 — moyen; 6 — pauvre; 7 — minable. "Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

CANADIEN. — The Dirty Dozen (3) à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00. Fin à 11.00 hres.

CANADIENNE. — Angélique et le Roy (5) à 1.25, 3.40, 6.35, 9.35. Fraternelle Amazonie (3) à 2.35, 3.20 et 4.15 hres. Fin à 11.20 hres. (5e semaine).

CAPITOL. — Chaque mercredi (1) à 1.00, 3.25, 5.50. La bataille des Ardennes (A-3) à 2.50 et 7.20. Continus de 1.00 à 11.50 hres. (5e semaine).

CARTIER. — Fille du Pirée (5) à 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. Films à venir à 2.25, 9.40. Matbritt, la fille des îles (5) à 2.35, 3.25, 8.20. Nouvelles à 8.10. Fin à 11.10 hres.

EMPIRE. — Les Poupées (1) à 1.00, 2.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL. — Surtout court à 1.00, 4.22, 7.46. Pas de panique (4) à 1.12, 4.36, 7.59. Hercule contre les Titans de Babylone (A-4) à 2.46, 6.09, 9.32. Fin à 11.09 hres.

LAURET. — Nouvelles à 1.10, 4.30, 7.50. Fille du Pirée (5) à 1.23, 4.43, 8.03. Films à venir à 2.32, 6.13, 9.33. Matbritt, la fille des îles (5) à 2.06, 6.26, 9.46. Fin à 11.10 hres.

LE BIJOU. — Doctor, You're got to be kidding (rec) à 8.05 hres. Mister Buddwing (4) à 8.05 hres.

LEVIS. — La vie de château (A-3) à 7.20. Ne nous rions pas (A-3) à 9.00 hres.

LIDO. — Escrocs en uniforme (A-6) à 7.20. Tiens bon la rampe Jerry (6) à 9.12 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — Commencant jeudi le 14 septembre. ODEON (Salle Frontenac). — Commencant jeudi le 14 septembre.

PARIS. — Actualités à 12.40, 4.30, 8.00. Les trois cavaliers noirs (A-3) à 1.00, 4.30, 8.05. Le bûche en herbe (4) à 2.30, 6.06, 9.35.

PIGALLE. — Actualités à 12.45, 4.30, 8.10. Vivre libre (A-2) à 12.35, 4.40, 8.20. Dortoir des anges (E-3) à 2.30, 6.13, 9.35.

PRINCESSE. — Seul contre tous (3) à 12.45, 4.40, 8.15. Opération bikini (6) à 2.26, 5.22 et 8.23 hres. Fin à 11.14 hres.

RIALTO. — Fervent pour réparation.

SILVER. — Alto brigado spéciale (3) à 7.30. La blonde platine (1-3) à 9.20. Fin à 11.25 hres.

ST-FOY (Salle Alouette). The Honey Pot (3) à 7.20, 9.20. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Chaque mercredi (1) à 1.00, 3.10, 6.20, 8.30. Annonces à 1.10, 3.45, 6.20, 8.50. The Honey Pot à 1.15, 3.50, 6.35, 8.55. Fin à 11.05 hres.

ST-FOY (Salle Champlain). La bataille des Ardennes (A-3) à 7.15. Chaque mercredi (1) à 6.50. Fin à 11.10. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Chaque mercredi (1) à 1.00, 3.10, 6.20, 8.30. Annonces à 1.10, 3.45, 6.20, 8.50. Fin à 11.30 hres. (5e semaine).

ST-ROMUALD. — Reptilicus (6) à 7.20. Mission spéciale à Caracas (6) à 9.00 hres.

STUDIO 9. — Par un beau matin (E-3) à 7.30 et 9.45 hres. (5e semaine).

Stanfield le confirme

Un congrès conservateur sera convoqué avant la fin de 1968

TORONTO (PC) — M. Robert Stanfield, nouveau chef du parti conservateur, a annoncé, lundi, qu'il demanderait la tenue d'un congrès du parti au cours des 15 prochains mois pour établir la politique du parti.

Il a dit au cours d'une conférence de presse que la décision controversée sur la politique du parti, telle qu'adoptée durant la convention la semaine dernière, sera étudiée plus à fond, en même temps que les recommandations faites par les circonscriptions, par un groupe de membres choisis à cette fin.

Le rapport du comité, adopté en tant que faisant partie d'une série de recommandations sur la politique du parti en vue des prochaines élections fédérales, contenait une recommandation demandant que le parti endosse le concept de deux nations fondatrices au Canada. M. Diefenbaker, qui a perdu son poste à la tête du parti à la suite des élections de samedi dernier, était opposé à cette thèse.

Le nouveau chef n'a pas dit si le rapport du comité serait adopté intégralement par le groupe qui en fera l'étude.

"Il ne s'agit pas forcément d'un travail parfait, a-t-il dit. Il se peut qu'on doive apporter quelques modifications au texte".

Montmorency
M. Stanfield avait reçu des mains de M. William Davis, ministre onarien de l'Education et président du comité sur la politique du parti à la convention, des exemplaires du rapport du comité et un compte rendu de la conférence "des penseurs du parti" tenue du 7 au 10 août dernier à Montmorency, dans le Québec.

M. Stanfield est parti par avion à 7 h. 30, lundi pour Halifax. Il a dit qu'il avait l'intention de remettre immédiatement sa démission comme premier ministre de Nouvelle-Ecosse et qu'il s'occuperait de

le remettre le pouvoir à son successeur.

En ce qui trait à la politique du parti en général, M. Stanfield, a dit qu'un groupe composé des directeurs du parti, d'universitaires et d'autres citoyens serait formé pour étudier les recommandations du rapport du comité sur la politique. Un personnel sera aussi choisi pour coordonner le travail de façon permanente. Il espère que certains délégués qui étaient présents à la conférence de Montmorency fassent parti de ce groupe.

S'occuperait pas de ses prochaines élections provinciales de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui doivent avoir lieu respectivement le 11, 17 et 23 octobre prochain, puisqu'un chef national ne doit pas participer à des campagnes provinciales.

Le corps humain contient environ 80 p.c. d'eau.

Le coût de fluoriner l'eau potable pour un individu pendant cinquante ans est à peu près équivalent à celui d'une seule obturation.

la fenière
CE SOIR — 9h.
"PASSE-PASSE"
Comédie en 3 actes de Hélène de Monaghan

Reservations: 872-2424 ou 872-1424

8ième SEMAINE ANGÉLIQUE retrouve son mari dans... ANGÉLIQUE et le ROY #3 SCOPE-COULEURS

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

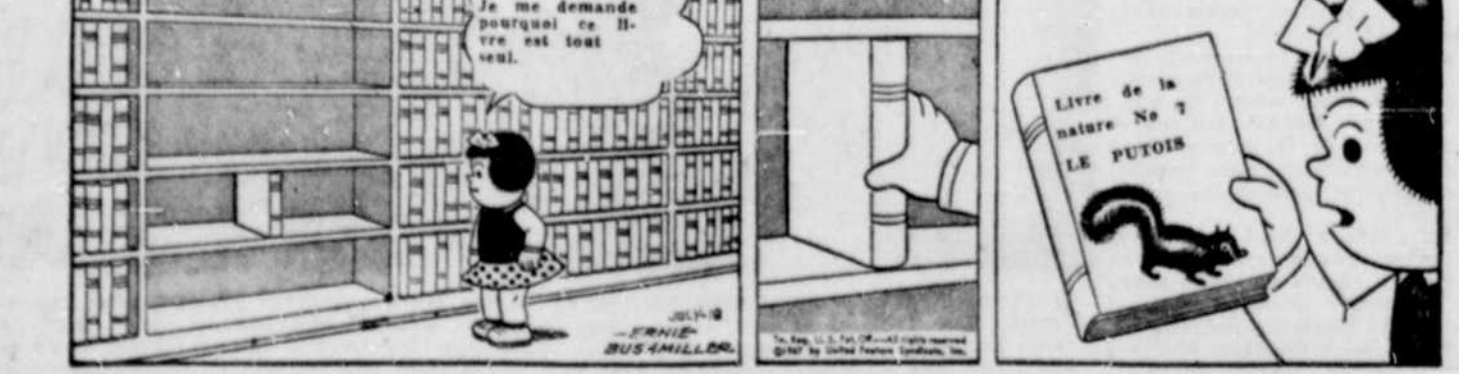
LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LE FANTÔME par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Centre d'Archives Canadiennes Stationnement Gratuit — 661-8875

Nouvelle expansion du port

Manutention possible de 40,000 tonnes de marchandises de plus

Par André BELLEMARE

D'ici peu, le gouvernement fédéral sera en mesure de compléter des arrangements qui permettront au port de Québec de connaître une expansion. En effet, le Conseil des Ports nationaux, organisme relevant du ministère canadien des Transports, et une compagnie ont accepté en principe les termes d'un contrat de location sur la Rive-Sud, à l'est de la traversée de Lévis.

Le contrat devrait être signé incessamment. Selon la même source officielle du port de Québec, un tel développement occasionnerait la manutention de quelque 40,000 tonnes de marchandises de plus à l'intérieur du port de la Vieille Capitale. Au rythme où évolue la situation, on prévoit qu'à la fin de l'année l'espace portuaire sera majoré de trois postes d'amarrage, soit environ 2,000 pieds sur le quai. C'est-à-dire une plus grande surface pour recevoir et expédier la marchandise par voie maritime.

6.646,453 tonnes. Après huit mois d'opération en 1967, les navires marchands ont déjà importé et exporté 4,437,563 tonnes de marchandises diverses de provenance et à destination du port de Québec. Au mois d'août de cette année, on enregistre encore une hausse en regard de la même époque en 1966. Alors que les employés du port chargeaient et déchargeaient 888,916 tonnes de marchandises l'année dernière au mois d'août, ils en ont manutentionné un total de 889,880 cette année.

Les autorités du port estiment que la manutention de la marchandise atteindra et dépassera même, en 1967, le nombre de 7,000,000 de tonnes.

LA GREVE DES MARINS ?

Notre interlocuteur nous a révélé, par ailleurs, que l'arrêt de travail déclenché par les membres du syndicat des Gens de mer il y a quelques semaines, n'affecte pas outre mesure encore l'économie du port. On y constate, bien sûr, un ralentissement dans les activités, mais la situation n'est pas encore désespérée.

Dans les milieux du port, on déplore, cependant, la lenteur des négociations entre les deux parties impliquées dans le conflit maritime. Rien ne transpire des rencontres patronales-syndicales. Les dirigeants du port québécois formulent l'espoir que le litige aboutira à un accord dans un avenir rapproché.

AVENIR PROMETTEUR

Les autorités du port local ne cachent pas leur optimisme quant au développement éventuel des activités portuaires. En feuilletant les registres du Conseil des Ports nationaux, nous constatons que 4,281,246 tonnes de marchandise ont été manutentionnées au port de Québec en 1956. Or, en 1965, ce chiffre a grimpé jusqu'à



● SEMAINE '67 DE LA JEUNE CHAMBRE — Le vice-président de la Jeune Chambre de Québec, M. Jean-Paul Biron, (à droite) a fixé au veston du maire Gilles Lamontagne, un pin à pèlard, symbole choisi pour marquer la semaine de la Jeune Chambre 1967, à Québec. Ce pinard représente la dynamite parce que c'est sous le signe du dynamisme que la Jeune Chambre locale veut entreprendre une nouvelle année d'activités. Près du maire Lamontagne, à l'extrême gauche, on remarque le président de la Jeune Chambre de Québec, M. Roger Saint-Hilaire.

M. Lamontagne invite la JC à faire du travail constructif

(J.G.) — Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, a invité hier, les membres de la Jeune Chambre, à formuler auprès des autorités municipales toute suggestion ou recommandation qui pourrait être favorable au bien commun.

S'adressant à quelques membres de ce groupement à l'occasion de la proclamation de la "Semaine Jeune Chambre" dans la ville de Québec, le maire a demandé "d'éliminer la critique négative qui a été trop longtemps la caractéristique dominante dans la ville de Québec pour faire de la critique constructive et collaborer ainsi au bien-être de la population".

Il a appuyé ses dires en rappelant qu'il y a à peu près un an, la Jeune Chambre avait fait des représentations auprès des autorités municipales pour la refaçon de ses enseignes commerciales dans le Vieux-Québec. "Vous avez sans doute cru par la suite que les autorités n'avaient rien fait. Pourtant, vous avez appris dernièrement qu'un premier pas avait été réalisé avec la rue St-Louis et j'espère que le projet que vous nous avez alors formulé sera complètement réalisé d'ici un an. C'est donc dire qu'on

s'est occupé de votre recommandation et qu'il a pourtant fallu y mettre le temps pour la réaliser. Ce n'est pas toujours chose facile. Vos administrateurs municipaux qui, comme vous, désirent aller de l'avant, ont toutefois à se débattre avec les fonctionnaires, qui ne sont pas toujours des gens très pressés".

Relevant le mot d'ordre de la Jeune Chambre pour la nouvelle année d'activités, qui est "Faisons notre part", le maire Lamontagne a souligné aux membres de la Jeune Chambre que ce mot d'ordre était très important. "Aujourd'hui, a-t-il dit, les administrateurs municipaux ne peuvent pas faire tout le travail seul. Il leur est nécessaire de consulter. C'est ainsi que les corps intermédiaires comme le vôtre, peuvent faire leur part et formuler auprès des autorités municipales toutes les mesures que vous jugez importantes et nécessaires pour le bien-être de la population".

"Je souhaite, conclut-il, qu'avec votre dynamisme et votre "dynamite" vous réussissiez à remuer les jeunes de Québec et aussi les moins jeunes".

Le président de la Jeune Chambre, M. Roger Saint-Hilaire, avait pour sa part, souligné qu'au cours du dernier mandat, les membres de la Jeune Chambre s'étaient penchés sur leurs problèmes pour les résoudre. "Nous avons cherché à connaître, a-t-il dit, les raisons pour lesquelles certaines catégories de jeunes, tels les universitaires, nous boulaient, et pour quoi certains de nos membres nous laissent en cours de route, nous empêchant de remplir les objectifs fixés".

Cette étude a permis d'établir une nouvelle structure qui, d'après la Jeune Chambre, est susceptible de répondre au goût et aux besoins des jeunes de 18 à 40 ans en 1967.

"Nous avons bâti un programme destiné à former les chefs de demain, a déclaré le président Saint-Hilaire, en leur faisant prendre contact dès maintenant avec les problèmes de la société que ce soit sur le plan économique, culturel ou social".

Le programme de cette année comprend des études sur la politique, le regroupement municipal, les droits de la femme ainsi que sur la vocation touristique des Québécois.

Des pertes dépassant \$1,000,000

40 incendies criminels imputables à 2 garçons

par Guy Baillargeon

Un jeune garçon de 11 ans, de la basse-ville de Québec et un autre de 9 ans, seraient les auteurs de pas moins de 40 incendies criminels allumés ici et là dans la ville depuis 18 mois et dont les pertes atteindraient le million de dollars.

Le jeune garçon que le chef investigateur Benoît Lafrance du Commissariat des incendies avait à l'oeil depuis près de deux ans s'est finalement mis à la table et a déjà admis être l'auteur d'au moins une douzaine de ces feux.

Le chef Lafrance, premier du Commissariat des incendies, travaille conjointement avec la police municipale sur cette extraordinaire affaire. Il nous a révélé hier soir qu'il s'attend à d'autres déclarations dans le courant de la journée. Présentement, il doit se contenter de questionner les deux jeunes garçons en présence de leurs parents.

Le pot-aux-roses

C'est dimanche soir sur les lieux de l'incendie de l'entre-pôt Jos. Fortin que le pot-aux-roses a été déjoué. M. Benoît Lafrance, toujours un des premiers à se rendre sur les lieux d'un sinistre, remarqua encore une fois la présence du jeune garçon. Il lui a demandé de venir lui parler à l'intérieur de son automobile, puis plus tard il l'a questionné à la Centrale de police, en compagnie du capitaine Bourget.

Les deux jeunes ont avoué avoir allumé les six incendies qui ont donné tant de travail aux sapeurs de la ville au cours de la fin de semaine. Ils sont d'abord les auteurs du feu qui a fait pour environ \$75,000 de dommages à l'entre-pôt de patates Fernand Gosselin, au 1,100 de la rue Industrielle, puis le méo, soit à la Canadian Glassine Co. Ltd., au 56 de la même rue.

Au cours de la soirée dimanche, les deux jeunes pyromaniques allumèrent les feux dans la cabine d'un camion garé sur la 2ème Rue, à l'entre-pôt de la Canadian Steamship Lines, sur Dalhousie sous l'égide de Jos. Fortin, même rue, à l'entrée du bassin Louise, et finalement dans une maison en démolition de la rue St-Paul.

Ce sont les deux garçons eux-mêmes qui ont donné (involontairement) l'alerte de ce dernier incendie. Le lieutenant Lafrance nous racontait hier soir que les deux jeunes garçons se sont mis à pleurer lorsqu'ils ont vu les enquêteurs se rendre à la questionner.

L'un d'eux a finalement admis avoir allumé un incendie dont personne ne soupçonnait alors l'existence. Il a déclaré que c'était lui et son compagnon qui avaient allumé le feu dans une maison de démolition de la rue St-Paul, quelques minutes avant leur arrestation. Or, les sapeurs ne savaient pas le moins du monde que le feu faisait rage dans cette maison. Le lieutenant a immédiatement appelé le poste le plus près qui s'est rendu sur les lieux où effectivement l'incendie prenait de plus en plus d'ampleur.

\$450,000 de pertes chez Lamy Prélarts

Le lieutenant Lafrance soupçonnait ce jeune garçon, un écuyer de sixième année, mais que les preuves n'étaient pas suffisantes. Par exemple, le chef investigateur était assez convaincu que c'était ce même mariqué qui avait mis le feu chez Lamy Prélarts, l'an dernier. On sait que les pertes se chiffraient par les \$450,000.

M. Lafrance avait effectué une courte visite chez les parents du jeune garçon et avait même trouvé des objets provenant de la firme Lamy Prélarts. Les parents avaient cependant déclaré à M. Lafrance que "comme tout le monde" leur rejeton avait été sur les lieux du sinistre, le lendemain matin, et qu'il s'était emparé de quelques objets que le feu n'avait pas complètement détruits. "Que voulez-vous, nous a dit M. Lafrance, hier soir, je n'ai pas de preuve".

Le lieutenant-investigateur a déclaré qu'il s'était même tracé un schéma du bas de la ville et qu'il avait numéroté pas moins de 34 incendies qu'il croyait être "des feux d'enfants".

"Je comprenais tout leur petit manège, a-t-il dit... la plupart de ces incendies ont été allumés les samedi et dimanche".

M. Lafrance a ajouté que le pire des deux, celui qui est âgé de 11 ans, venait d'un milieu pauvre, qu'il était sans ami et qu'il ne cherchait pas à s'en faire.

Le chef investigateur nous a plus rapporté que la plupart du temps, le jeune garçon allumait ces incendies afin d'avoir quelques objets en échange du lendemain matin. Il allait alors vendre des pièces de cuivre et de fer qu'il trouvait sur les lieux à un regrattier qui demeure non loin de la demeure de ses parents et pouvait ainsi se procurer quelques sous qui lui permettaient de se payer une liqueur ou des bonbons.

Des gants blancs. Quoiqu'il en soit, l'enquête commencée par M. Benoît Lafrance et Henri Béard du Commissariat des incendies et continuée en coopération avec l'inspecteur G.-H. Bouteau et le capitaine Bourget promet des rebondissement sensationnels. Jusqu'à présent, on croit que les 35 ou 40 incendies qui ont été allumés de la main de ces deux jeunes auraient causé des pertes d'un million de dollars.

LA BANLIEUE

Plusieurs règlements adoptés...

(E.L.) — Le conseil municipal de Val Saint-Michel a adopté hier soir, au cours d'une séance publique, cinq règlements. Le premier prévoit l'aménagement d'un nouveau réseau d'aqueduc dans le développement Bourget. Des travaux occasionneront des dépenses de l'ordre de \$13,500. Les quatre autres règlements autorisant l'exécution de travaux d'asphalte dans les 4e, 9e, 31e et 32e rue, nécessiteront des déboursés d'environ \$6,000. Les travaux en question débiteront incessamment.

Centre culturel et social...

La future école de 18 classes, de Ville Bélar, dont les travaux de construction ont débuté hier, est appelée, dit-on, à devenir un centre culturel et social pour la municipalité. Cette maison d'éducation dont le coût d'érection pourrait bien atteindre quelque \$500,000, comportera plusieurs innovations dans le domaine de l'architecture scolaire. Selon le président de la Commission scolaire de cette municipalité de la banlieue, M. Léon Savard, l'école devrait normalement ouvrir ses portes en décembre. Les premiers à la fréquenter seraient fort probablement les élèves qui actuellement prennent leurs cours dans les onze classes aménagées temporairement ici et là dans la municipalité, de même que ceux qui fréquentent le couvent. Par ailleurs, il est possible que le couvent soit transformé en un secrétariat pour la Commission scolaire locale et, qu'éventuellement on y aménage un centre d'action sociale.

Deux cas pitoyables attirent la clémence du tribunal

(Par Robert Giroux)

Deux cas plutôt pitoyables ont été exposés, hier, devant le juge des comparutions, qui a usé de clémence envers les pauvres hères qui étaient accusés devant lui.

Le premier, un vieillard de 68 ans, comparait devant M. le juge Jean Grenier sous l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles à son neveu, âgé de cinquante ans, le 31 juillet dernier, dans une municipalité assez éloignée de Québec.

Le prévenu, qui est sourd comme un pot, selon l'expression québécoise bien connue, avait encore une autre caractéristique assez frappante : son langage à peu près inintelligible dû à sa voix éraillée.

Le magistrat prit d'abord connaissance du rapport d'un médecin qui, à la demande du tribunal, avait fait subir un examen à l'accusé afin de déterminer s'il était mentalement apte à enregistrer un plaidoyer à l'accusation portée contre lui.

En essence, l'homme de science avait conclu, dans son rapport au juge, que le vieillard était lucide mais que, physiquement, il souffrait de surdité à un degré très aigu.

Ca se voit, observa le juge après que, parlant sur le ton le plus élevé qu'il le pouvait, lisant l'acte d'accusation portée contre le prévenu, ce dernier lui répondit qu'il était sourd...

M. le juge Grenier, en désespoir de cause, fit appel à un agent de la Sûreté provinciale qui fait partie du service d'ordre du palais de justice de Québec et qui est bien connu pour sa voix de stentor.

Rien n'y fit, le prévenu n'entendait toujours pas. Le magistrat, après s'être assuré que le vieil homme savait lire "un peu", lui fit lire l'accusation portée contre lui en lui présentant son dossier.

Après lecture du document, à haute voix, l'accusé explosa en un torrent de mots inintelligibles qui semblent signifier qu'il proteste de son innocence. Le magistrat décida qu'il doit donc ordonner la tenue d'une enquête préliminaire car les explications qu'il a données au médecin, à la prison, semblent indiquer que le prévenu est innocent de l'offense qu'on lui reproche.

C'est alors que Me François Tremblay, procureur de la Couronne, fait remarquer que l'accusé est déjà en prison sous détention préventive depuis cinq semaines, attendant de subir un examen psychiatrique qui déterminerait s'il est habilité à répondre à la charge portée contre lui.

Il promet alors de faire revenir le prévenu devant le juge après avoir communiqué avec lui par écrit.

En fin d'après-midi, le vieillard, qui est sans dossier antérieur, revient devant le juge Grenier, enregistre un plaidoyer de culpabilité et obtient du magistrat une condamnation au temps fait en prison.

Encore là, le magistrat dut faire appel à l'agent Roger Grondin pour que, de sa voix tonitrueuse, il annonce au malheureux qu'il était enfin libre. Le policier dut s'époumonner à trois ou quatre reprises avant que l'accusé ne comprenne qu'il était désormais libre.

Je vous le jure, M. le juge, que ça n'arrivera jamais plus, déclara le prévenu avant de prendre congé du magistrat, ce d'un ton très sincère.

Il semble que ce soit là un bon cas de réhabilitation, a remarqué le magistrat à l'endroit du procureur de la Couronne.

Le document présenté à la Cour par le psychiatre qui a interrogé l'accusé révèle que ce dernier lui a donné la version qui suit des faits.

Le prévenu aurait, le jour de la prétendue offense, reçu la visite de son neveu, âgé d'une cinquantaine d'années. Ce dernier, pas mal éméché, se serait libéralement servi "un coup" aux dépens de son oncle qui, jouissant de sa pension de vieillesse et n'étant pas riche, garde une certaine quantité de boisson au profit des gens qui viennent l'aider à effectuer certains travaux domestiques, tels que coupe de bois de chauffage, etc.

Sommé de cesser de se servir à même sa réserve et de déguerpir, le neveu aurait menacé alors son oncle de le battre à coups de chaise et l'aurait bousculé même de telle sorte que ce dernier serait tombé à terre.

Le vieillard, qui admet avoir été gogueté mais pas ivre, ce soir-là, confesse qu'il s'est alors emparé d'un marteau et que, en état de légitime défense, il en a asséné deux ou peut-être trois coups à son neveu.

L'autre cas, soumis au juge Jean Grenier, était celui d'un journalier de 24 ans qui venait d'être accusé de flagrant délit de vol.

C'est plutôt un cas de misère, a déclaré au juge l'agent qui avait effectué l'enquête dans cette cause. Il s'agit d'un jeune homme qui a séjourné pendant quatre ans et dix mois à St-Michel Archange et qui, depuis, vivait, seul, dans une maison abandonnée à Giffard, personne ne voulant de lui.

Après le plaidoyer de culpabilité enregistré par l'accusé, le magistrat voulut l'aider en lui suggérant de le faire examiner par un médecin de St-Michel Archange.

Ayant appris, de la bouche du prévenu, qu'il jouissait d'une rente mensuelle de \$90 du Bien-Être social et que le psychiatre qui l'avait traité, à Giffard, avait refusé de le reprendre pour qu'il puisse se reposer pendant un couple de mois, le magistrat lui suggéra de reprendre contact avec son médecin et de lui raconter la mésaventure qui venait de lui arriver.

Je suis convaincu qu'il ne refusera pas de vous héberger de nouveau pendant quelque temps, a conclu le juge, après avoir fait bénéficier le prévenu d'une sentence suspendue.

À L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement de l'Esplanade

Le terrain de stationnement de l'Esplanade a rapporté un revenu de \$9,762.75 au cours du mois d'août. C'est ce que révèle un rapport du service des propriétés signé par M. Em. Jobin et qui a été remis au comité exécutif, hier. Il faut déduire de ce montant, cependant, le montant des dépenses pour l'opération de ce parc de stationnement sur ce chiffre, pour ce mois, à \$1,345.58.

Ce parc de stationnement a donc rapporté un revenu net de \$8,417.17 au cours du mois d'août seulement. Depuis le premier mai 1967, précise le rapport de M. Jobin, ce terrain de stationnement a rapporté un excédent de revenus sur les dépenses se chiffrant à \$21,134.09.

Paniers à rebuts

Le comité exécutif a autorisé le directeur du service des loisirs et des parcs, M. Yves Bélanger, à fournir au Centre d'affaires Saint-Roch (Mail Saint-Roch), 18 paniers à rebuts que la ville possède déjà.

La demande formulée par ce centre d'affaires porte sur un lot de 51 paniers. M. Bélanger mentionne alors qu'il sera nécessaire de faire l'achat de 33 paniers additionnels. Le comité exécutif n'a toutefois pas pris de décision à ce sujet.

Travaux d'aqueduc

Donnant suite à une recommandation de l'ingénieur en chef du service de l'aqueduc, le comité exécutif a autorisé le déplacement d'une conduite d'aqueduc de 14 pouces de diamètre le long du boulevard Charest, plus précisément au viaduc du Canadien Pacifique.

Dans un rapport au conseil, M. A. Longpré, mentionne qu'il serait dans l'intérêt de la ville de profiter de ce que le gouvernement provincial fait reconstruire le viaduc pour localiser d'une manière plus favorable une conduite d'aqueduc de 14 pouces qui passe sous le viaduc.

Cette conduite qui est actuellement à 20 pieds sous terre à cet endroit pourrait être enfouie moins profondément ce qui permettrait de réduire les dépenses de réparation en cas de bris une fois que le viaduc aura été reconstruit.

Ces travaux de relocalisation coûteront environ \$4,000.

Le RIN se réjouit que le Palais Montcalm puisse devenir une bibliothèque

Le RIN - Québec exprime sa satisfaction devant la possibilité que le Palais Montcalm serve de locaux à la bibliothèque publique de Québec, que la construction du Grand Théâtre, comme l'a affirmé le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne (8 septembre).

Pendant le RIN - Québec regrette que le projet n'en soit encore qu'au niveau des possibilités et qu'on puisse encore envisager le faire du Palais Montcalm, le deuxième théâtre de Québec. Le RIN aimerait bien que Québec puisse se payer le luxe d'un second théâtre. Mais il faut établir des priorités. Avant que de penser à posséder un deuxième théâtre, mieux vaudrait commencer par mettre sur pied une bibliothèque publique présentable.

Car c'est une honte pour la ville de Québec de ne pas posséder un bibliothèque publique digne de son rang de capitale. Pour l'année 1964-65, la bibliothèque publique de Québec (l'Institut Canadien) possédait environ 94,000 volumes soit un demi-livre par capita et se méritait ainsi le 57e rang parmi les bibliothèques publiques du Québec. Pour le nombre de prêts par capita, la bibliothèque de l'Institut Canadien se classait au 64e rang. La subvention par capita de la ville de Québec lui valait le 47 rang, derrière des villes comme Rimouski, Rivière-du-Loup, etc.

Ces chiffres devraient par eux-mêmes amener les autorités municipales à réfléchir sur l'effort à faire. Et nous ne parlons pas de la situation de la bibliothèque actuelle, de l'exiguïté et de la vétusté des locaux, du manque de personnel, les problèmes de stationnement, etc., dit le communiqué de RIN.

On croit donc que la ville de Québec doit posséder une bibliothèque digne de son rang, répondant aux besoins de sa population avant de posséder un second théâtre. Pour le moment, le conseil municipal devrait sans tarder réserver le Palais Montcalm à la future bibliothèque publique de Québec.

(R.G.)

Le Centre de recherches de sociologie religieuse (CRSR) de la faculté de Théologie de l'Université Laval a rendu public hier une étude sociologique sur la "géographie, la démographie et l'économie" du comté de Portneuf, étude de 313 pages préparée par M. Marc-A. Lessard. Même si cette étude ne contient pas d'observations de sociologie religieuse, le CRSR estime que "notre époque est plus sensibilisée que toute autre à l'entraînement de la religion dans les réalités profanes" et que donc, cette étude constitue non seulement une contribution importante à la sociographie du milieu québécois mais encore qu'elle pourrait facilement être utilisée pour étudier l'impact des réalités socio-économiques sur les réalités religieuses.

On sait en effet que plusieurs des études effectuées dans les dernières années par le CRSR ont été utilisées (en particulier celle sur le comté de Lotbinière) dans l'élaboration des priorités pour le travail de la Grande Mission du diocèse de Québec ainsi que pour la Grande Mission d'autres diocèses faisant partie de l'archidiocèse de Québec.

FAIBLE TAUX D'INDUSTRIALISATION

L'ouvrage est illustré par 3 cartes, 15 graphiques et 102 tableaux explicatifs. Un premier chapitre décrit le territoire et les ressources. On y remarque en particulier que les principales ressources de ce comté sont la forêt et une terre médiocre riche, peu favorisée par le climat.

Un deuxième chapitre expose la disposition territoriale de la population. L'auteur fait ici remarquer l'influence, sur le peuplement des différentes zones du comté, de la proximité du fleuve St-Laurent et des voies de communications par chemins de fer et par routes. Le faible taux d'industrialisation et d'urbanisation de la région expliquerait la prépondérance des hommes sur les femmes dans la plupart des municipalités. De même que le phénomène contemporain d'émigration des campagnes vers les villes explique facilement que le comté de Portneuf perd régulièrement une partie de sa population jeune en âge de travailler.

Les 200 dernières pages de ce travail sont consacrées à la vie économique de Portneuf. L'auteur cherche à faire voir que la perte de vitesse de l'agriculture que l'on constate, contribue à son assainissement par une meilleure adaptation au milieu géographique, un réaménagement de la structure de production et une augmentation de la productivité des fermes plus vastes, que l'on continue à exploiter.

POINTE GATINEAU (P.C.). M. Lionel Charbonneau, âgé de 48 ans, de Pointe Gatineau, en banlieue de Hull, s'est noyé dimanche, alors que la voiture qu'il conduisait a sauté un garde-fou pour plonger dans la rivière Gatineau. M. Charbonneau, qui était père de 10 enfants, était seul dans la voiture au moment de l'accident.

ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE (P.C.). — Une collision frontale a fait trois morts et deux blessés hier soir dans cette localité du comté d'Iberville.

Les victimes ayant succombé à leurs blessures sont: M. Florian Gillison, 37 ans, de St-Alexandre, Mme Arthur Tasiaux, 52 ans, de St-Jean, et Ginette Robitaille, 14 ans d'Iberville.

Deux autres personnes sont dans un état critique dans des hôpitaux de la métropole et de St-Jean.

TOIS-RIVIÈRES-OUEST (P.C.). — Deux personnes ont péri vers 11 h. p.m. hier soir lorsque deux voitures sont entrées en collision sur le boulevard St-Jean.

Les victimes ont été identifiées comme étant Guy Montplaisir, 21 ans, du Cap-de-la-Madeleine et Jean Gauthier, 20 ans, de Trois-Rivières-Ouest.

Pour sa part, M. Gilles Boucher, 29 ans, de Cartierville, en banlieue de Montréal, repose dans un état grave à l'hôpital.

(R.G.)

Il explique plus loin que la terre et la forêt étant les principales ressources du comté, il est normal que les quelques industries que l'on rencontre dans la région soient liées à ces deux ressources naturelles. Cependant, fait-il remarquer, en plus d'être peu nombreux, les moulins et les manufactures y sont inégalement répartis selon les secteurs géographiques. Seule l'industrie du papier compte quelques usines que l'on peut qualifier de grandes.

Finalement, M. Lessard étudie la structure des occupations de la population et l'échelle des revenus. Après diverses remarques, il conclut que la situation du comté de Portneuf n'est pas si sombre, puisque les travailleurs, dans leur ensemble comme selon leurs diverses catégories, agricoles, ruraux non agricoles et urbains, gagnent autant qu'ailleurs.

Il faut noter enfin que cette

étude avait débuté en 1963, qu'elle était pratiquement terminée en 1964 mais qu'à cause de diverses circonstances, sa rédaction n'a pu être terminée avant 1967.

Le programme de cette année comprend des études sur la politique, le regroupement municipal, les droits de la femme ainsi que sur la vocation touristique des Québécois.

Le Centre de recherches de sociologie religieuse (CRSR) de la faculté de Théologie de l'Université Laval a rendu public hier une étude sociologique sur la "géographie, la démographie et l'économie" du comté de Portneuf, étude de 313 pages préparée par M. Marc-A. Lessard. Même si cette étude ne contient pas d'observations de sociologie religieuse, le CRSR estime que "notre époque est plus sensibilisée que toute autre à l'entraînement de la religion dans les réalités profanes" et que donc, cette étude constitue non seulement une contribution importante à la sociographie du milieu québécois mais encore qu'elle pourrait facilement être utilisée pour étudier l'impact des réalités socio-économiques sur les réalités religieuses.

On sait en effet que plusieurs des études effectuées dans les dernières années par le CRSR ont été utilisées (en particulier celle sur le comté de Lotbinière) dans l'élaboration des priorités pour le travail de la Grande Mission du diocèse de Québec ainsi que pour la Grande Mission d'autres diocèses faisant partie de l'archidiocèse de Québec.

FAIBLE TAUX D'INDUSTRIALISATION

L'ouvrage est illustré par 3 cartes, 15 graphiques et 102 tableaux explicatifs. Un premier chapitre décrit le territoire et les ressources. On y remarque en particulier que les principales ressources de ce comté sont la forêt et une terre médiocre riche, peu favorisée par le climat.

Un deuxième chapitre expose la disposition territoriale de la population. L'auteur fait ici remarquer l'influence, sur le peuplement des différentes zones du comté, de la proximité du fleuve St-Laurent et des voies de communications par chemins de fer et par routes. Le faible taux d'industrialisation et d'urbanisation de la région expliquerait la prépondérance des hommes sur les femmes dans la plupart des municipalités. De même que le phénomène contemporain d'émigration des campagnes vers les villes explique facilement que le comté de Portneuf perd régulièrement une partie de sa population jeune en âge de travailler.

Les 200 dernières pages de ce travail sont consacrées à la vie économique de Portneuf. L'auteur cherche à faire voir que la perte de vitesse de l'agriculture que l'on constate, contribue à son assainissement par une meilleure adaptation au milieu géographique, un réaménagement de la structure de production et une augmentation de la productivité des fermes plus vastes, que l'on continue à exploiter.

POINTE GATINEAU (P.C.). M. Lionel Charbonneau, âgé de 48 ans, de Pointe Gatineau, en banlieue de Hull, s'est noyé dimanche, alors que la voiture qu'il conduisait a sauté un garde-fou pour plonger dans la rivière Gatineau. M. Charbonneau, qui était père de 10 enfants, était seul dans la voiture au moment de l'accident.

ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE (P.C.). — Une collision frontale a fait trois morts et deux blessés hier soir dans cette localité du comté d'Iberville.

Les victimes ayant succombé à leurs blessures sont: M. Florian Gillison, 37 ans, de St-Alexandre, Mme Arthur Tasiaux, 52 ans, de St-Jean, et Ginette Robitaille, 14 ans d'Iberville.

Deux autres personnes sont dans un état critique dans des hôpitaux de la métropole et de St-Jean.

TOIS-RIVIÈRES-OUEST (P.C.). — Deux personnes ont péri vers 11 h. p.m. hier soir lorsque deux voitures sont entrées en collision sur le boulevard St-Jean.

Les victimes ont été identifiées comme étant Guy Montplaisir, 21 ans, du Cap-de-la-Madeleine et Jean Gauthier, 20 ans, de Trois-Rivières-Ouest.

Pour sa part, M. Gilles Boucher, 29 ans, de Cartierville, en banlieue de Montréal, repose dans un état grave à l'hôpital.

Les beaux côtés de la vie. Le bien devrait faire du bruit

"Monsieur Gaillard, Vos vacances sont choses du passé! L'espère qu'elles ont été reposantes, que vous vous sentez bien en forme pour renouer le fil et continuer la trame... Vos articles sur "l'Action" recommencent à faire du bruit. Tant mieux! C'est le grain de senevé qui donne cent pour un. Vous ne laissez pas la lumière sous le boisseau... Récemment, je lisais sur le journal que l'écrivain soviétique Ilya Ehrinbourg avait écrit ces mots: "Je me souviens que, dans mon enfance, un mendiant auquel ma mère faisait l'aumône lui dit: "La pauvreté, madame, est une vacherie". On pourrait en dire autant de la vieillesse. Ce n'est triste d'avancer en âge quand on n'est pas chrétien! Mais quand on est au service du bon Maître, vieillir nous fait dire avec René Bazin: "Tout s'en va, mais Dieu s'en vient". Peut-être plus grand encouragement et plus belle vision? Avançons donc gaillardement, et puissions tous vos travaux porter beaucoup de fruits, je sais qu'ils sont faits avec cette pensée: ad majorem Dei gloriam!"

Madame... X

A

L'Action éditoriale

Au tour des libéraux

Les penseurs libéraux envahissent à leur tour la maison Montmorency. On peut s'attendre, dès maintenant, à ce que leurs discussions se tiennent beaucoup plus près du sol que les assises conservatrices. D'une part, le parti conservateur faisait nécessairement la part très mince aux députés, alors que les libéraux peuvent compter sur une équipe considérable d'hommes pratiques. D'autre part, la rénovation du parti conservateur vient de s'effectuer sous les yeux du pays tout entier et elle exerce une pression considérable sur les gouvernants libéraux. Enfin, le pan canadien-français se présente chez les libéraux plus vigoureusement que chez les conservateurs qui, même au lendemain de leur congrès, se cherchent encore de puissants appuis au Québec.

Ce n'est pas à dire que les libéraux ont la tâche facile. La théorie des deux nations a vécu chez eux assez longtemps pour subir ses premiers approfondissements et ceci place l'équipe de M. Pearson plus près d'un vocabulaire acceptable. Je ne serais pas du tout surpris qu'on en arrive très bientôt à des nouvelles expressions : il serait plus juste et plus acceptable de parler de deux sociétés au lieu de s'en tenir aux deux nations, formule tellement inacceptable pour un bon tiers du Canada (les Néo-Canadiens) et fort ambiguë pour un second tiers (les Canadiens anglais). De fait, le Néo-Canadien a le sentiment de s'intégrer à une société canadienne-anglaise sans trahir son origine ukrainienne, allemande, grecque ou italienne. Il ne comprendra jamais qu'on veuille le forcer à choisir entre deux nations. Il est fort possible — et souhaitable — que les libéraux profitent de leurs assises pour approfondir ce problème des relations entre les deux groupes canadiens et pour définir un nouveau vocabulaire. Ils devront faire vite, car M. Stanfield manifeste déjà fort clairement son intention de clarifier cette fautive théorie des deux nations.

Si les libéraux possèdent certains avantages sur les conservateurs, ils n'échappent

pas à toutes les tentations. Le pouvoir, par exemple, aveugle bien des gouvernants et nombre de politiciens ne comprennent leurs erreurs qu'au lendemain de la défaite. Accaparés par leurs occupations, des hommes comme MM. Marchand, Trudeau et Chrétien se sont tenus bien loin de l'évolution québécoise : ils la simplifient, la critiquent, la jugent trop vite pour leur propre bien. Les conservateurs anglo-canadiens admettraient suffisamment leur ignorance du problème québécois pour prêter l'oreille aux propos de MM. Asselin et Faribault; les libéraux fédéraux croient mieux comprendre la situation et ils voudront peut-être s'en tenir aux propos des membres canadiens-français du cabinet fédéral. Ils continueront ainsi à juger l'Union Nationale comme ils la jugeaient en 1956 et ils s'obstineront aussi, malgré les avertissements du député Auguste Choquette, à boudier les États généraux. En termes de sport, on dit souvent que c'est "le plus affamé" qui l'emporte : les libéraux fédéraux risquent de se conduire comme Roy Emerson!

Les nouvelles puissances conservatrices invitent les libéraux à modifier leur stratégie. Maintenant que M. Diefenbaker a perdu son dernier combat, l'Ouest devient disponible. Comme le Québec appartient déjà à M. Pearson, les techniciens libéraux seront sans doute tentés de diriger leur offensive contre les anciens bastions conservateurs. Avec M. Roblin, le parti conservateur pouvait faire l'alliance des Prairies et du Québec; avec M. Stanfield, le parti conservateur laisse encore de nombreuses chances aux libéraux. Si l'équipe libérale en déduisant qu'elle peut négliger le Québec et se lancer dans la seule conquête de l'Ouest, elle se préparerait des réveils douloureux.

Qu'on le veuille ou non, le problème de l'heure demeure celui des relations entre les deux sociétés canadiennes. On verra cette semaine si les libéraux en sont conscients.

Laurent Laplante

Du provincialisme au fédéralisme

Jamais comme en notre époque, le peuple canadien ne fut tant divisé dans ses opinions, surtout à cause des revendications des francophones et particulièrement de ceux du Québec qui cherchent à se situer dans le contexte fédératif. Il ne manque pas d'hommes avertis pour craindre un éclatement de la Confédération et pour rechercher des soupapes à ce danger.

Dans les circonstances, il est d'autant plus difficile pour un parti politique de rallier l'appui de toute la société à son profit en offrant des solutions susceptibles de ramener une unité relative entre les deux lignes de pensée. Le parti qui obtiendra la prépondérance dans ce domaine sera évidemment celui qui aura le plus de chances de s'emparer du pouvoir aux prochaines élections générales.

Lors de son congrès, le Parti conservateur a visiblement fait un effort en vue de se rapprocher le plus possible de l'ensemble des opinions qui agitent la pensée populaire dans les deux principaux groupes ethniques. En refusant de renouveler le mandat de M. John Diefenbaker, les délégués du congrès ont du même coup rejeté sa théorie sur le principe des deux nations. Il ne faudrait pas croire du même coup qu'ils acceptent l'idée telle que présentée dans la résolution émanant de la réunion de Courville, mais personne ne doutera plus maintenant que la porte demeure ouverte et que la discussion pourra s'engager au sein du parti conservateur.

Le nouveau chef, M. Stanfield, a eu la prudence de ne pas s'enfermer dans des

engagements irrévocables : il admet que la théorie des deux nations doit être étudiée attentivement, que s'il ne s'agit que d'un désaccord sur les termes à cause de leurs significations propres en chaque langue, l'on doit rechercher les mots qui permettront de s'entendre. A ce compte, les espoirs des tenants de la théorie mentionnée sont permis. Ainsi, à leurs yeux, le parti prend une allure compréhensive et sympathique.

Pour cette raison, le congrès est une victoire non seulement pour M. Stanfield, mais également pour M. Dalton Camp et pour M. Marcel Faribault.

On a sans doute raison d'affirmer que le congrès des derniers jours passera dans l'histoire à cause du renouveau qu'il apporte dans le parti. Il occupera peut-être une place plus importante encore dans ces annales car il provoquera certainement dans les rangs du parti adverse, soit chez les libéraux, une réaction importante. Lorsque les penseurs libéraux se réuniront à leur tour à Courville, dans quelques semaines, ils ne manqueront certainement pas de faire l'analyse du congrès conservateur, de l'élection d'un chef issu de la politique provinciale, des conséquences de ce changement dans l'avenir de la politique canadienne, etc. S'ils constatent un déséquilibre entre l'influence de la nouvelle orientation conservatrice et celle de leur propre parti, ils devront eux aussi songer à un renouvellement de pensée politique.

Roger Bruneau

Un moment mal choisi

A l'heure où les libéraux provinciaux sont à la recherche d'un nouvel élan qu'ils espèrent se donner à leur prochain congrès, voilà que deux organismes de la Fédération libérale du Québec blâment quatre de ses membres importants.

Cet événement se déroule à quelques semaines du congrès. Aussi ne peut-on s'empêcher de se poser des questions. Le moment était-il bien choisi de blâmer quatre partisans influents qui s'étaient opposés publiquement à la déclaration qu'avait faite M. Lesage sur la visite du général de Gaulle? Les conséquences de ce blâme à l'endroit de MM. Brassard, Beaulé, Brière et Banville n'engendreront-elles pas au congrès une plus grande tension interne? Les libéraux qui favorisent une orientation moins autonomiste pour le Québec, orientation à laquelle se trouve attaché le nom de M. Lesage, du moins pour le moment, ne risquent-ils pas d'être la cible au congrès de ceux qui revendiquent pour la province une plus grande autonomie?

Mais il y a plus : le blâme risque d'enraciner encore plus profondément les tendances et d'empêcher un rapprochement entre elles, sans lequel le parti ne pourra gagner les prochaines élections. A moins que l'on cherche à éliminer la tendance plus radicale, ce qui serait une mauvaise

manoeuvre, car elle semble avoir des racines profondes chez les libéraux.

De toute façon, le prochain congrès de la Fédération libérale du Québec sera un événement d'importance surtout en raison des politiques constitutionnelles qui y seront élaborées. Car, c'est à ce moment que l'on saura si les libéraux se feront doubler dans ce domaine par l'Union Nationale et un large secteur de la population. A moins que les libéraux prennent la tête de ceux qui, sans être séparatistes, revendiquent une plus grande autonomie pour le Québec. Ce serait alors comme un aiguillon dans le dos de l'Union Nationale, la poussant à être plus exigeante, ce qu'elle est capable de faire; car elle contient dans ses rangs des hommes qui n'hésiteraient pas à lutter pour une autonomie plus grande du Québec.

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont deux tâches primordiales à accomplir à leur congrès. D'abord, ils doivent se donner un nouveau dynamisme, car la dernière session a montré qu'ils n'avaient plus l'élan qui les animait dans leurs belles années. Ensuite, ils doivent faire l'unité autour du problème constitutionnel, sinon les tensions demeureront et leur sera impossible de prendre le pouvoir.

Jean MARTEL

LA PAROLE est aux lecteurs

L'affaire Sullerot

Je viens de prendre connaissance de l'article de Monsieur Jacques Guay, du Magazine MacLean, sur ce qu'avait écrit Mme Evelyn Sullerot, sociologue française, qui, après avoir visité notre expo, écrit ses impressions sur notre peuple et... notre langue! Voilà qui me pique au vif! Non pas que j'approuve le français de tout le monde, chez nous. Mais voilà qu'une étrangère (qui se croit sans doute sortie de la cuisine de Jupiter!) se permet de lancer un jugement général, laissant croire à quiconque n'est jamais venu au Québec, que notre français québécois n'est que du jargon — plus ou moins! Il est très certain — et nous le constatons aussi — que le français de la rue est, fort souvent, très mal parlé (cependant, pas aussi mal qu'elle le dit). La masse du peuple ne connaît pas très bien, ou néglige simplement, sa langue. Nous tous, ici au Québec, savons cela. Mais nous savons aussi que beaucoup de nos gens — et non seulement l'élite — parlent un excellent français. Elle leur porte une immense injure, lorsqu'elle dit: "à peu près français"... On croirait qu'elle n'a rencontré que nos ignorants... Ne sait-elle pas, qu'ici, au Québec, comme partout ailleurs, les ignorants parlent mal, mais que les autres parlent

aussi bien qu'elle (peut-être parfois mieux!). Il n'y a pas que le français qui soit mal parlé, dans le monde. Ce qui est étonnant, c'est que de "massacrer" le français, ou le négliger, est finalement plus grave. Parce que notre langue est la plus belle au monde, et aussi parce qu'elle est précise. On ne peut parler le français de façon aussi vague qu'on peut le faire en anglais; cette dernière langue s'accommode beaucoup plus facilement de tout néologisme ou barbarisme. J'ai entendu aussi l'anglais de la rue. Il n'est pas du tout parfait non plus. J'invite Madame Sullerot à changer de groupe, si jamais elle revient chez nous. Quand elle dit qu'on se sent "indigène", dès qu'on s'exprime en français, et que les "gens distingués" (les Anglophones)... "vous classent"... si vous êtes francophone; cela peut lui être arrivé, à elle, car elle doit avoir un "drôle d'air", avec les "drôles d'idées" qu'elle a. J'ai voyagé partout, en territoire anglophone (même à Montréal!), et je n'ai jamais senti qu'on me "classait"... Il est vrai que je ne cherche pas la "petite bête noire", moi!... Elle a dû arriver ici avec quelques préjugés, la "drôle" de dame!!!

Andrée M.

Une lettre encourageante

Cher Monsieur Arteau, J'ai lu votre article dans l'Action de vendredi. "Ne pas être dupe d'une insidieuse propagande". Je vous apporte mon approbation entière et mes félicitations. Il y a longtemps que j'attendais un article de ce genre. Les Américains ne peuvent cesser le combat au Vietnam; ce serait assurer la domination de tout le pays par les communistes et mettre leur propre pays en danger.

Prête, l'aspect religieux me préoccupe davantage. Sans les Américains au Vietnam-Sud, tout le pays serait dans le giron communiste sans Dieu. Ce qui rend le communisme inacceptable pour un chrétien, c'est sa lutte contre Dieu. Ils travaillent à en effacer l'image non seulement de la création, où, pourtant, la plus petite des fleurs est un reflet de sa Bonté, même des anges. C'est terrible, quand on y pense; inquiétant, quand on voit les progrès de ce monstre de l'athéisme chez nous.

...J'ai passé la Semaine Sainte en compagnie d'un vieux missionnaire rédemptoriste, le R.P. Dumas, qui a vécu 30 ans au Vietnam, (en Indo-chine, pour être plus exact). Il m'a dit: "Sans les Américains, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus un Rédemptoriste au Vietnam. A la descente par milliers, chaque jour, des catholiques du Nord qui fuyaient les Sans-Dieu, nous serions tous morts de faim. Des trains entiers de provision nous arrivaient nombreux et régulièrement, nous ont sauvé la vie, comme ils nous la sauvent encore aujourd'hui".

Je vous souhaite de rencontrer un jour un bon Père. Cette rencontre vous inspirera peut-être l'idée de démasquer le communisme sans-Dieu. Il faudra du courage; je prie Dieu qu'il vous le donne. Du reste, vous n'en manquez déjà pas.

De nouveau, mes félicitations.

A. B. Pire, Lac Bouchette.

Le Congrès Marial International

Theologiens et mariologues de différents pays viennent de se réunir en un Congrès Marial International, à l'université de Lisbonne, Portugal, du 2 au 8 août, pour la théologie, et, du 9 au 13 août, au sanctuaire de Fatima, pour la pastorale.

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, primat du Canada et président du Comité permanent des Congrès Mariaux Internationaux, prit une part active aux manifestations de Fatima auxquelles assistèrent aussi trente-sept pèlerins représentant le sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

De plus, dix théologiens canadiens figurèrent sur la liste des conférenciers.

OECUMENISME Protestants, orthodoxes et catholiques, clergé et laïcs, se sont penchés pendant onze jours sur le mystère de Marie.

THEME Les études ont porté, à Lisbonne, sur les fondements théologiques et l'histoire du culte rendu à la Très Sainte Vierge depuis les commencements du christianisme, et, à Fatima, sur les apparitions et les interventions mariales survenues au cours des âges. LEGAT PONTIFICAL ET DIGNITAIRES Son Eminence le cardinal Manuel Gonçalves Cerejeira, patriarche de Lisbonne, fut le légat spécial du Saint-Siège, entouré de plusieurs membres de l'Épiscopat, de Son Excellence Monseigneur Charles Colombo, en particulier, de Rome, de Son Excellence Monseigneur Venanzio, de Fatima, et de son Auxiliaire, président actif, du Très Révérend Père Charles Ballo, O.F.M., président de l'Académie Mariale Pontificale, premier responsable de l'organisation, des autorités de la ville et de l'université de Lisbonne qui firent un chaleureux accueil.

FATIMA Après cinq jours d'études en la capitale du Portugal, le Congrès se transporta à Fatima où il consacra cinq autres journées à l'exploration des messages de la Très Sainte Vierge en ses apparitions à travers l'histoire et des réponses de la piété des peuples.

A la clôture, le 13 août, 400-000 personnes couvrirent l'immense esplanade pour la pontificale du cardinal légat précédée et suivie de la procession permettant à la statue de la Chapelle des Apparitions d'être face à la foule près de l'autel en plein air sur le peron de la basilique.

LEÇONS DU CONGRÈS Le Congrès fut un hommage à la "Mère de l'Église" en cette année du cinquantième des apparitions de Fatima.

Il a rappelé que la piété mariale vient de la foi, non du sentiment, et donc qu'elle part d'en haut, non d'en bas, comme un don de Dieu, une grâce que les croyants sollicitent sous l'autorité de l'Église qui prévient telle ou telle déviation.

Il a consigné que les interventions de la Vierge sont dans le plan divin du Salut, qu'elles font mieux comprendre, et que la doctrine sur les apparitions correspond au Concile Vatican II, à l'oecuménisme, à la maternité spirituelle de Marie et aussi à celle de l'Église.

LES SANCTUAIRES Le Congrès a souligné que les sanctuaires dédiés à la Vierge Marie constituent des lieux providentiellement choisis pour une catéchèse de Dieu adaptée à tous dans un cadre de vie sacramentelle plus intense concernant l'Eucharistie et la Pénitence. Toujours partie des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, Marie s'emploie à faire grandir la foi en Jésus-Christ. Paul-Henri Barabé, O.M.I.

La "semaine de la forêt"

Bien songer à la valeur de nos étendues boisées

La semaine prochaine, ici et là au Québec, auront lieu des manifestations populaires et des tournées d'éducation. A quelle occasion et dans quel but? A l'occasion de la "semaine de la forêt" (du 17 au 23 septembre), et dans le but, précisément, de bien rappeler à tous et à toutes l'importance économique et sociale de nos étendues boisées.

En principe, chacun sait la place d'envie que prend la forêt chez nous. Nul n'ignore que nous avons de vastes forêts; que ces vastes superficies fournissent beaucoup de bois, notamment à l'industrie des pâtes et papiers. Nul n'ignore, non plus, que la forêt, soit directement, soit indirectement, occupe beaucoup de gens, qu'elle est source d'innombrables emplois. Dans les faits, se soucie-t-on assez de bien protéger la forêt? Se montre-t-on toujours, à son égard, plein d'attentions, prudent?

Lors des excursions, des voyages de pêche et de chasse? Prenons bien tous les moyens, toutes les précautions indiquées pour prévenir des conflagrations, de si désastreux incendies? A tout moment, songe-t-on à l'importante, pour ne pas dire l'incomparable richesse que constituent nos étendues boisées?

En un seul domaine, celui de l'industrie du papier, quelle est au juste la place du Québec? Il fournit annuellement plus de 200.000 tonnes de papier à journal. Sa production de papier représente le quart

de la production mondiale. Nous avons chez nous — les savons-nous bien? — la capitale mondiale des pâtes et papiers. Et cette ville n'est autre que celle des Trois-Rivières, vieille ville, fondée par Lavolette en 1634, mais, du même coup, ville moderne qu'encerclent d'autres centres importants: le Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère, etc.

Ce sont là, encore une fois, choses connues. Mais choses, aussi, peut-être, dont l'on ne se souvient pas suffisamment. Il faut les dire et les redire; se les dire et se les redire. S'en bien pénétrer. Autant l'on s'en pénétrera, autant l'on portera attention à la forêt. Autant on considérera celle-ci comme réservoir quasi inépuisable d'emplois et de revenus. Autant l'on verra en elle un appoint, un soutien d'ordre économique fort précieux. Autant on méditera sur ce fait, savoir que, sans la forêt, le Québec ne serait certes pas ce qu'il est.

Le ministère québécois des Terres et Forêts prête, en cette semaine même de la forêt, comme en tout temps d'ailleurs, son concours aux divers organismes intéressés à l'industrie du bois, des pâtes et papiers. Souhaitons d'avance bon succès à ces initiatives propres à bien mettre en lumière l'importance des superficies boisées, dans notre vie sociale et économique?

Odilon ARTEAU

BILLET

"BALOON"

— Mon père, je m'accuse de prendre un coup pas mal fort. — Je vois, Vous manquez de tempérance. Il vous arrive de vous mouiller les pieds.

— Oh non, mon père. J'ai de la prudence! Je ne me mouille jamais les pieds; j'ai peur à la grippe.

— Vous vous êtes enivré, c'est ça?

— Hein? ... Mon père, je veux dire que je prends des broches, des "baloons".

— On se comprend. Mais, dites-moi: vous avez la contrition?

Aucune réponse. Mon pénitent n'avait jamais entendu parler ni de regret, ni de contrition, encore moins du ferme propos. Et moi, j'avais bien ma théologie et son langage,

mais mon pénitent n'y comprenait rien.

Mon histoire est peut-être cousue de fil blanc, mais il est un fait certain, c'est que, pour un trop grand nombre, l'essentiel, je veux dire la contrition, est relégué dans l'oubli.

Ce qui est capital de la part du pénitent, c'est la contrition.

Un pêcheur mourant peut être incapable d'énumérer ses fautes; mais s'il en a le regret, l'absolution du prêtre lui rendra la grâce.

Un pêcheur peut énumérer à dix prêtres tous les péchés qu'il a commis; s'il refuse de regretter ses fautes, Dieu ne peut lui pardonner et le sauver.

Il ne suffit pas de réciter un acte de contrition pour être "contrit". La formule importe

peu; ce qu'il faut, c'est: — regretter sincèrement les péchés commis.

Les péchés mortels: les regretter tous et chacun. Les péchés véniels: regretter au moins tel ou tel de ceux qu'on accuse.

— prendre la résolution de ne plus les commettre.

Mais distancie nettement: "prévoit qu'on retombera" et "voudrait retomber".

Si tu peux dire en toute sincérité: "Je voudrais ne pas avoir fait ce qui a fait, et, avec la grâce de Dieu, je ne veux plus le faire", tu as la contrition, même si tu prévois de nouvelles difficultés et même de nouvelles chutes.

André JOBIN, prêtre

Et si Dieu, lui aussi, se mettait en grève...

Il ne se passe pas une journée sans que les journaux nous annoncent une nouvelle grève... Aucun secteur de notre économie n'échappe à cette plaie moderne qui, soit dit en passant, devrait être l'ultime solution à envisager après que tous les moyens ont été épuisés. Mais il semble que, de plus en plus, l'on passe trop facilement à ce recours dangereux, sans songer assez aux conséquences de ses treues qu'elle entraîne, tant pour les individus que pour la société...

En lisant quotidiennement, ou presque, l'annonce d'une nouvelle grève imminente, il m'est souvent venu à l'idée que si Dieu songeait un seul instant à imiter les hommes et s'il se mettait en grève, comme nous serions drôlement affectés... Fermons les yeux, un moment, et imaginons quelle serait notre surprise, si, un bon matin, nous trouvions dans notre journal, "en cinq colonnes à la une", la nouvelle suivante:

LES NEGOCIATIONS SONT ROMPUES; DIEU SE METTENT EN GREVE...

Le texte qui suivrait pourrait se lire ainsi: "Après quelques millions d'années (!) de négociations avec le genre humain, aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé entre Dieu et ses interlocuteurs; les hommes persistant à prétendre qu'ils n'ont pas besoin de Dieu et à se

conduire comme tel, ce dernier s'est retiré de la table de négociations et tout laisse prévoir qu'il se mettra en grève, aussitôt que les délais imposés par Sa bonté et Sa patience seront écoulés...

"On se souvient qu'il y a environ 19 siècles, la venue d'un médiateur. Son propre Fils, n'avait guère amélioré la situation: les hommes se sont hâtés de le mettre à mort et d'oublier, au plus tôt, ses enseignements... Il semble bien que des médiations successives de la Vierge Marie, (particulièrement à Lourdes en 1858 et à Fatima en 1917), n'aient pas apporté, non plus, d'amélioration durable: l'humanité a continué à s'enliser dans l'incrédulité et l'immoralité, sans tenir compte des avertissements divins..."

"D'après les renseignements que nous possédons à date, la grève du Tout-puissant pourrait se dérouler ainsi: Le premier stade consisterait tout simplement à laisser les hommes livrés à eux-mêmes, sans le secours de la grâce et des sacrements; fol, égoïste et charité disparaîtraient peu à peu, les vertus morales seraient place aux instincts les plus bas et les humains se déchireraient entre eux ou sombreraient dans le désespoir..."

"Mais comme — le fait est bien connu — l'humanité tient surtout à son confort matériel, la seconde étape prévue par

Dieu viserait à tarir, pour un temps toutes les sources d'énergie qu'il a lui-même enfouies dans la nature. Privé d'électricité et de force motrice pour son éclairage, son chauffage, ses usines, ses transports, le monde serait bientôt plongé dans le pire désarroi.

"Une troisième phase consisterait à priver le soleil de son pouvoir de vie: plantes, légumes et fruits se dessécheraient sur-le-champ et la famille régènerait en maître sur le globe..."

"Il appert également que Dieu a aussi envisagé la solution (!) de tout simplement suspendre, pour un seul instant, les effets de Sa Providence et de laisser sombrer l'univers dans le néant d'où Il l'a tiré..."

"Il est évident qu'une telle grève signifierait l'arrêt de mort de l'humanité et il est à espérer que les hommes reviendront au plus tôt à de meilleurs sentiments et reconnaîtront enfin la souveraineté de Dieu, en se souvenant que si Sa bonté est infinie, Sa justice l'est aussi..."

Souhaitons qu'une telle nouvelle ne paraisse jamais dans nos journaux, sauf en page éditoriale, pour nous servir de matière à réflexion...

Louis GERMAIN, prêtre

(L'Action populaire)

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Par elle (la langue) nous bénissons le Seigneur et notre Père, et par elle nous maudissons les hommes qui ont été faits à l'image de Dieu. De la même bouche sortent la malediction et la bénédiction! Il ne faut pas, mes frères, que l'on soit ainsi. Est-ce que de la même ouverture, la source fait jaillir le doux et l'amer? Est-ce qu'un figuier, mes frères, peut produire des olives, ou la vigne des figues? Ainsi une source saine ne peut donner de l'eau douce.

(Jac. III, 9-12)

BAGOT EST AUX ABOIS



Près d'Acton Vale, la principale ville du comté de Bagot, sur la route 32, des trous extrêmement dangereux et un passage plus que cahoteux ont incité un homme d'affaires de cette ville et un échevin d'Upton à afficher cette pancarte à l'entrée de ce village à cinq milles à l'ouest de la ville d'Acton Vale.

Le comté du Premier Ministre du Québec, n'est pas très choyé en améliorations de chemins. La Route 32, la plus importante des deux routes provinciales, traversant ce comté, d'autre route (portant le No 13, relie Granby à Drummondville) est dans un état lamentable en maints endroits.

Sur la Transcanadienne, à 30 milles à l'est de Montréal, un grand panneau indique la sortie pour Acton Vale. Ce nouveau tracé de la route 32, se compose d'une voie simple en béton, installée du temps de l'Hon. T. D. Bouchard. Elle a été par la suite complétée par l'addition d'une bande d'asphalte de chaque côté.

Il en résulte que ces deux matières de fond, ne réagissant pas de la même façon aux gelées de l'hiver, provoquent une différence de niveau à beaucoup d'endroits. Les rapiéçages, effectués très tard chaque printemps, devraient être maintenant recouverts au complet de béton bitumineux. Heureusement que cette section ne mesure que trois milles de longueur.

Un pont de 13 pieds

Des améliorations ont été faites, il y a deux ans, aux courbes à l'entrée du village d'Upton, mais dans le cœur de ce village se trouve un vieux pont de fer dont la travée carrossable ne mesure que 13 pieds de largeur. Pour une route provinciale, ce pont est beaucoup trop étroit. Il est vrai que le pont de Saint-Pie, dans le même comté, l'est davantage.

À l'entrée et à la sortie de ce pont se trouvent deux vilaines courbes que l'on promet de corriger depuis des années mais sans résultat. Il suffirait d'acquiescer les propriétés de Mme Ephrem Laflamme et M. A. Filiatreault pour redresser complètement cette route menant à un nouveau pont, digne de 1967 et du Comté de Bagot.

Des trous profonds de 15"

Pour comble d'insécurité, le pavage du côté Est du pont d'Upton a été brisé pour des travaux d'aqueduc. Il y a plus de 15 pieds de trous profonds de 15 pouces de profondeur sont même existants sur l'accotement en face de l'ancienne propriété de M. Albert Croteau et ce, sans aucune indication de danger.

Vers Richmond

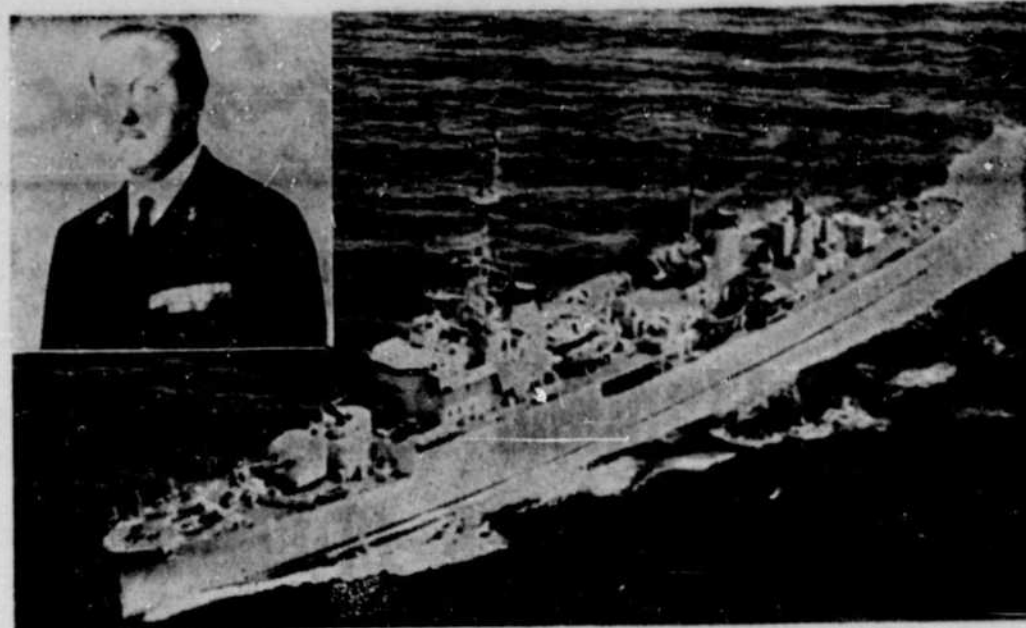
Les voyageurs de Montréal et de Saint-Hyacinthe, allant à Richmond, Danville, Asbestos, Windsor et même au Nord et au Sud de Sherbrooke, trouveraient grand avantage à emprunter cette route provinciale dont le tracé est très droit à part de l'endroit précité et d'un autre endroit à Acton Vale.

Cependant par insouciance des députés de Richmond et de Drummond il reste encore 4

milles de gravier avant d'arriver à la route 22 menant de Sherbrooke à Drummondville. Des espoirs étaient nés lorsque le député de Drummond avait été élu ministre de la Voirie et le député de Richmond, ministre de la Famille. Ces espoirs sont toutefois demeurés qu'à moitié comblés.

Il reste donc que la très grande majorité du trafic fait 21 milles de plus pour voyager de Richmond à Montréal afin d'éviter ces quatre milles de gravier. D'autant plus que les cartes routières indiquent encore l'ancien tracé de la 32 par Saint-Dominique et qu'il n'y a aucune indication sur la Transcanadienne, indiquant que cette route conduit à Richmond plus rapidement, plus agréablement et avec moins de risque d'accident. Cette route 32 permet d'éviter la ville de Drummondville et de nombreuses courbes sur la route 22.

Nous croyons donc que si l'Hon. député de Bagot et Premier Ministre voulait prendre en sérieuse considération les faits énumérés précédemment, il pourrait rendre de précieux services aux usagers de la route, tant de son comté que du reste de la province et de l'étranger.



● MONTREAL — Le destroyer italien "San Giorgio" arrivera à Québec le 16 septembre pour un séjour d'une semaine. Ce bâtiment de guerre sera ouvert au public la plupart des après-midi. Le "San Giorgio", dont le port d'attache est La Spezia, est utilisé principalement comme navire d'entraînement. Il a à son bord 303 officiers et hommes, ainsi que 130 cadets. Mis en chantier en 1935, il fut complété en 1943. Ce navire de 466 pieds de long était originellement un croiseur léger, cependant, après la deuxième grande guerre il fut converti en destroyer et remis en service en 1955. Depuis lors, des changements majeurs ont été effectués dans les domaines de la machinerie et de l'armement. Le navire est actuellement propulsé par deux turbines à gaz et par quatre moteurs diesel; ensemble ils développent 31.200 chevaux-vapeur. Le "San Giorgio", dont le commandant est le capitaine Giancarlo Bacchi di Capaci, quittera la ville de Québec le 22 septembre pour se rendre en Italie.

Selon le conseil de l'U. Laval

Le rapport Bonneau propose une formule souhaitable

Le Conseil de l'Université Laval ayant étudié les recommandations de rapport Bonneau, lors de sa dernière réunion, croit que celui-ci propose la formule souhaitable dans l'établissement des relations qui doivent exister entre l'Université Laval, la Faculté de médecine et les hôpitaux d'enseignement.

Sur le plan administratif, le Conseil de l'Université a étudié la partie du rapport qui vise à promouvoir les relations entre les hôpitaux d'enseignement de façon à assurer la meilleure formation possible aux étudiants en médecine et a adopté les recommandations suivantes:

- Que l'Université Laval réalise le plus tôt possible un Centre hospitalier universitaire intégré.
- Que l'Université Laval et les corps professionnels continuent les efforts entrepris pour trouver et appliquer les méthodes les plus efficaces d'enseignement médical permanent.
- Que l'Université Laval et les hôpitaux d'enseignement favorisent:
- L'établissement d'unités d'enseignement dans les milieux hospitaliers;
- Que l'Université Laval et les hôpitaux d'enseignement considèrent comme essentiel la présence de chercheurs dans les milieux hospitaliers universitaires.
- Que tout hôpital d'enseignement détienne un contrat d'affiliation avec l'Université Laval.
- Que les normes générales d'agrément du "Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec" et du "Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada" soient précisées au regard des départements facultaires et approuvées par la Faculté de médecine;
- b) et que la mise en application de ces normes relève directement des autorités de la Faculté de médecine.
- Que le poste déjà créé de vice-doyen chargé de l'enseignement clinique soit doté d'un titulaire.
- Qu'un directeur de l'enseignement médical hospitalier soit désigné dans chaque hôpital d'enseignement dit "affilié".

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démanaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois. Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

M. Johnson sera l'invité d'honneur au 35e congrès de l'Association des Hebdomadaires du Canada

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, le commissaire gé-

néral de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et le directeur des relations publiques de l'Expo, M. Yves Jasmin, seront les invités d'honneur au 35e congrès de l'Association des Hebdomadaires du Canada, qui débutera jeudi, 21 septembre, au Château Champlain, Montréal.

M. Daniel Johnson présidera à une réception et un buffet offerts par la province de Québec au Pavillon du Québec à l'Expo, jeudi soir. M. Jean Marchand sera le conférencier au dîner de vendredi soir, alors que MM. Dupuy et Jasmin seront les invités d'honneur au dîner du samedi soir.

Les gagnants des différents concours organisés par l'Association recevront leur prix durant les dîners de vendredi et samedi.

Durant le congrès, il y aura cinq réunions d'affaires. On a aussi prévu des visites à l'Expo, à la Place des Arts et à la Place Bonaventure.

Le président de l'Association des Hebdomadaires est M. Jean-J. Mercier, "La Voix Populaire", Montréal, et le directeur général du congrès est M. Vincent Rodrigue, "L'Éclairateur - Progrès", Beauceville.

Un député libéral au congrès des soins médicaux

Le député libéral de D'Arcy McGee profitera de sa présence au congrès international des soins médicaux pour scruter à la demande du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, les mécanismes administratifs des régimes français, suisse et belge d'assurance-maladie, en prévision de l'instauration au Québec d'un régime universel dans ce secteur de la sécurité sociale.

Le député de l'opposition fera rapport de ses constatations et de ses expériences au cours du congrès du Parti libéral du Québec, en octobre prochain alors qu'il participera à un atelier sur l'assurance-maladie qu'il présidera.

Le Dr Victor Goodbloom participera au congrès sur l'invitation du gouvernement, comme membre de la délégation québécoise. Il assistera aux journées pharmaceutiques françaises et il ira ensuite à Berne et à Bruxelles pour des consultations avec les autorités suisses et belges. Il étudiera notamment la distribution des médicaments dans plusieurs pays ainsi que les aspects financiers de la production, de la recherche et de la publicité en ce domaine.

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons HABITAT '68

votre permis de conduire est nul...

si vous n'avez pas retourné votre carte de renouvellement avant votre anniversaire.

Il vous faut votre nouveau permis dès le lendemain de votre date de naissance. Autrement, vous n'avez plus le droit de conduire votre voiture...

Tous les permis sont émis de Québec par ordinateur électronique; ceci demande une ou deux semaines. Alors, cette carte de renouvellement que vous avez reçue par la poste, remplissez-la immédiatement et soigneusement. RECTO ET VERSO. Retournez-la tout de suite accompagnée d'un chèque visé ou d'un mandat à l'ordre du ministre des finances du Québec. N'INCLUEZ PAS D'ARGENT.

Si deux semaines avant votre anniversaire vous n'avez pas reçu votre carte, procurez-vous-en une au bureau des véhicules automobiles, puis retournez-la sans plus attendre.

Hâtez-vous! Sinon, votre permis de conduire sera nul...



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

\$5,000 en prix Concours de rédaction pour étudiants du secondaire

Dans tout le Canada, des adolescents de talent se partageront plus de cinq mille dollars en argent, grâce à un concours de rédaction organisé exclusivement à l'intention des étudiants d'écoles secondaires.

Le concours de rédaction organisé par la Canada Permanent Trust à l'occasion du Centenaire, donne carrière aux jeunes imaginations. Les règlements établissent que les participations, pouvant atteindre jusqu'à 2.500 mots, peuvent s'inspirer de "tout sujet susceptible de vous intéresser et que vous aimeriez traiter par écrit". Le jugement sera basé sur le côté imaginaire de l'épreuve et sur la clarté d'expression. Les participations pourront être soumises en français ou en anglais.

Les premiers prix seront les suivants: Premier prix, \$1.500; deuxième prix, \$1.000; troisième prix, \$500. Seize prix régionaux de \$100 seront également offerts, ainsi que vingt mentions honorables de \$25.

Des écrivains de marque jugeront le concours de rédaction organisé par la Canada Permanent Trust à l'occasion du Centenaire, sous la direction de M. Earle Birney, célèbre éducateur, poète et critique canadien.

Le professeur Birney a fait les remarques suivantes: "Ce concours contribuera surtout à établir une norme de l'art d'écrire pour les Canadiens adolescents. Le caractère ouvert de ce concours et, naturellement, les prix en argent exceptionnellement intéressants, encourageront les étudiants. De plus, les professeurs de français profiteront de cette expérience en constatant de quoi sont capables les étudiants dans tout le Canada."

M. Charles F. Mackenzie, président de la Canada Permanent, s'est exprimé ainsi: "Quelle que soit la carrière exercée plus tard par les jeunes, le pouvoir de s'exprimer clairement constituera pour eux un atout inestimable."

Le concours se terminera le 1er novembre et les étudiants gagnants des trois grands prix recevront ces prix lors d'un dîner spécial, le 15 décembre 1967, à Toronto.

L'Europe...des Européens

La distance n'existe pas... et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe...vous aussi!



le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistros gastronomiques! A vous les quais de la Seine... les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "gay Paris by night" est redevenu "Paname."



le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! A vous la neige étincelante des pistes interminables... la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! A vous aussi le sable doré des plages parsemées au bord de la "grande bleue"!



le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel... les meilleures tables des restaurants... les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants... et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert... consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord?... les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Renseignez-vous sur le grand choix de tours, individuels ou en groupe, qu'Air Canada vous offre cet hiver. Air Canada vous propose également, au cours de l'hiver, des tarifs extrêmement bas... à vous d'en profiter! Très bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Et, comme toujours, les mêmes conditions "Voyage maintenant... payez plus tard".

Chaque jour Air Canada vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne, Londres, Glasgow, Copenhague et Moscou: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

QUÉBEC-PARIS: \$361

QUÉBEC-FRANCFORT: \$392

QUÉBEC-VIENNE: \$430

QUÉBEC-LONDRES: \$325

AIR CANADA

L'Action féminine

Au lendemain du triomphe

Mme Stanfield se retrouve devant plusieurs problèmes

Par Thérèse DALLAIRE

Pour Mme Robert Stanfield, le triomphe de son mari, et la joie qu'elle en ressent sont obscurcis par de nombreux problèmes. C'est le dilemme épouse-mère. Mary Stanfield se trouve en face de nombreuses questions, pour l'instant sans réponse.

La famille s'installera-t-elle à Ottawa ? ... Dans quelle mesure, l'ambiance familiale pourra-t-elle être recréée à Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition à Ottawa ? ... "Si, notre vie familiale devait beaucoup changer, j'en

éprouverais des regrets", a déclaré l'épouse du nouveau chef, à Toronto au lendemain de l'élection de son mari.

Les Stanfield ont quatre enfants. Les deux aînés, Sarah, 25 ans, svelte et jolie fille, bibliothécaire pour enfants à Kingston, et Max, 20 ans, étudiant à l'Université de Dalhousie à Halifax, ont assisté à la convention progressiste. Les deux autres enfants restés à la maison, sont Judy, qui aura 17 ans le mois prochain, et Mimi, 14 ans.

Mme Stanfield, qui a toujours vécu en Nouvelle-Ecosse,

et dans un entourage de politiciens, puisqu'elle est la fille du défunt juge W. L. Hall, qui a été chef conservateur dans cette province, s'attend à ce que la vie soit différente en tant qu'épouse d'un chef national de parti. Le milieu, où il lui faudra vivre désormais sera bien différent. C'est l'inconnu auquel elle devra faire face, alors que jusqu'ici, elle vivait paisiblement, parmi des gens qu'elle connaissait depuis toujours.

Après son élection, samedi soir, le nouveau chef de parti progressiste-conservateur a rendu hommage à sa femme. Il sait, mieux que quiconque, qu'en acceptant la direction du parti, il augmente et de combien, le fardeau que doit porter en souriant, sa compagne de vie.



★ LA JONQUILLE est l'une des plus jolies fleurs et l'une de celles qui ne requièrent qu'un minimum de soins. Il faut toutefois planter le bulbe au bon moment. Les producteurs de bulbes de Hollande rappellent que c'est à l'automne qu'il faut planter les bulbes de jonquilles si on veut les voir fleurir le printemps suivant. On peut les planter un peu partout dans le parterre, même dans les coins ombragés, pourvu que le sol soit bien égoutté.

Des jonquilles en abondance

Les jonquilles croissaient autrefois uniquement à l'état sauvage. Voilà pourquoi on peut maintenant les cultiver un peu partout, non seulement dans les plates-bandes, mais dans l'herbe, dans la prairie, dans le verger ou dans les terrains boisés.

C'est donc dire que les jonquilles déploieront leurs attraits couleurs tôt le printemps quel que soit le genre de sol dans lequel on aura planté les bulbes. Elles seront à l'aise sous les arbustes ou les arbres, ou tout simplement dans l'herbe et on pourra laisser les bulbes en place pendant trois ans ou plus pourvu qu'on aura pris soin de les espacer suffisamment au moment de la plantation.

Il est facile d'acclimater les jonquilles. Lorsque l'on plante les bulbes dans l'herbe, le verger ou un terrain boisé, il s'agit de l'écarpiller d'un tour de main et de les planter tout simplement à l'endroit où elles tomberont. Ceci leur donnera une apparence naturelle tout comme aux jours où elles croissaient à l'état sauvage. Elles n'auraient pas très bonne mine en rangées ou en touffes. Vu qu'elles restent en terre pendant plusieurs années, il faudrait les espacer de 8 à 10 pouces et les planter à environ 6 pouces dans le sol.

La méthode la plus simple pour planter les bulbes est de se servir d'un outil en forme de pic. Il faut l'enfoncer profondément dans le sol et le remuer dans toutes les directions afin d'obtenir une petite fosse assez profonde pour planter le bulbe. En penchant le pic vers vous, vous pourrez insérer le bulbe dans l'ouverture. Il n'y a plus alors qu'à retirer le pic et à fouler la terre du pied. On peut acclimater ainsi des centaines de bulbes en très peu de temps.

En général, les bulbes ne requièrent pas d'engrais, mais il serait bon de nourrir ceux qui demeureront en terre pendant plusieurs années. Il suffit d'épandre de l'engrais tel que la farine d'os à la surface du sol. Il est difficile d'apercevoir les jeunes pousses à travers la pelouse ou l'herbe, et il faudrait donc répandre l'engrais avant la croissance pour éviter de les endommager. Il suffit donc de répandre de l'engrais sur le sol au-dessus des bulbes le printemps. La pluie le fera pénétrer jusqu'aux racines.

Les bulbes acclimatés ne requièrent que peu de soin. Il faudrait toutefois enlever les fleurs séchées et laisser le feuillage mourir après la floraison. Il ne faudrait pas, par conséquent, couper l'herbe avant la disparition des feuilles.

Il y a des variétés de jonquilles qui se prêtent mieux les unes que les autres à l'acclimatation. En général, il faut des jonquilles robustes, mais dont la tige n'est pas trop longue. Après quelques années passées dans le sol, les tiges sont portées à devenir plus fines et plus longues, surtout si les bulbes se trouvent sous des arbres.

Femmes de carrières

La première réunion de l'année de l'Association des Femmes de Carrières de la Cité de Québec, Inc., aura lieu mercredi, le 13 septembre 1967, à 6:30 p.m., au Québec Winter Club.

Notre invitée sera Mlle Mathilde de Bonville, présidente de l'Organisation Provinciale, qui nous entretiendra des structures des clubs de femmes de carrières, de leurs buts et des objectifs qu'ils poursuivent. Il y aura aussi initiation de nouveaux membres.

Sophia Loren attendrait un autre enfant

ROME (Reuters) — La presse italienne rapportait en fin de semaine une nouvelle en provenance de Belgrade, voulant que l'actrice Sophia Loren, après deux fausses couches, attende la naissance d'un autre enfant.

Selon l'article d'un journal yougoslave, la vedette de cinéma âgée de 32 ans, subirait une intervention chirurgicale dans une clinique de Ljubljana, en Yougoslavie, pour lui permettre de rendre son enfant à terme pour l'accouchement.

Dans l'entourage de Sophia Loren, les amis de la famille ont refusé de confirmer ou de nier cette nouvelle.

La belle actrice italienne vient de terminer le tournage d'un film pour une compagnie américaine de télévision, à sa villa située à Marino, aux environs de Rome, une construction qui date du 18e siècle.

Le mois dernier, elle avait terminé le film "Maison à Naples", une production de son mari, Carlo Ponti. C'était son premier travail depuis sa longue convalescence nécessitée par sa seconde fausse couche, en novembre dernier.

COURS DE CERAMIQUE
Galerie GERVAIS
— JOUR ET SOIR —
82 1/2, de la Montagne
Québec
Tél.: 692-1614

DES EMISSIONS POUR MADAME

MERCREDI — RADIO

CBV :

"Le matin d'aujourd'hui", de 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"D'une certaine manière", de 12 h. 02 à 12 h. 15 p.m.

"Concert du mercredi" de 8 h. 02 à 9 h. 30 p.m.

Festival de Versailles 1967. Marie-Thérèse Fourneaux, pianiste, et orch., dir. André Girard.

Oeuvres des Lully, Couperin et Grand, Mozart, Alban Berg et Arthur Honegger.

CHRC :

Bloc-notes à 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice : Mme Lucille Després.

"A coeur ouvert", de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy.

CJLR :

"10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m.

Guide d'achats des petits appareils électroménagers.

"Un homme et une femme" 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m.

Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles animée par UN HOMME ET UNE FEMME. — On y parlera de cinéma — des

modes de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKCV :

"Les vainqueurs", de 9 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Éclairciez-moi", de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch. Il donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Étoiles 1280", de 2 h. 30 à 4 h. p.m., un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

L'art de vivre

Un gentleman ne s'aviserait jamais de lire un journal ou quoi que ce soit d'autre à une table où il est en compagnie d'une femme, même s'il s'agit de la sienne. Malheureusement, les hommes qui traitent habituellement les femmes avec le moins d'égards sont justement ceux-là qui devraient leur en témoigner le plus : leur mari.

-Horoscope-

MERCREDI, 13 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une bonne séance de bricolage vous éloignera de vos soucis, tout en vous fournissant l'occasion d'exploiter des talents divers.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Envisagez vos problèmes face-à-face, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Moins vous remettrez de choses à demain, mieux ce sera.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Faites un bon usage de votre temps et de votre énergie. Il importe de ne pas faire de placements à la légère. Bonne journée dans l'ensemble.

22 juin au 22 juillet (Cancer) — Vous aurez quelque difficulté à vous concentrer. Votre jugement sera mis en valeur dans une négociation. Bonne soirée en perspective.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne cherchez pas à influencer les autres, ce n'est pas un bon moyen de le faire. Vous réussirez mieux en prêchant d'exemple et de simplicité.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Efforcez-vous de voir les choses dans leurs perspectives réelles et ne prétez pas foi aux commentaires grossissants.

25 septembre au 23 octobre (Balance) — On fera appel à votre expérience. Une déception sur le plan sentimental. Vous aurez du plaisir à explo-

rer des lieux nouveaux pour vous.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne dépensez votre énergie qu'à des fins méritoires. Un conseil d'ami : n'élèvez la voix que si c'est nécessaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne surestimez pas vos possibilités. Vous gagnerez du terrain dans un domaine où vos talents s'imposent de plus en plus.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous réaliserez des gains inattendus. La perspective d'un voyage vous insuffle un enthousiasme communicatif.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Définissez bien le rôle de chacun pour assurer le succès de votre entreprise. Soyez logique avec vous-même et vos décisions.

20 février au 20 mars (Poissons) — N'allez pas trop vite, vous risqueriez de faire des erreurs. La marche des événements confirmera certaines de vos prévisions.

SI VOUS ETES NE UN 13 SEPTEMBRE

Vous êtes enthousiaste et d'un bon naturel. Vos goûts traduiront un sens artistique inné et vos talents s'exprimeront dans des domaines qui requièrent du sens social, de la clairvoyance, de la psychologie et de la finesse. Des personnalités fortes ont illustré le jour de votre naissance.

Tablier ou robe

7200



Alice Brooks

Soyez heureuse ! Déplacez-vous dans cette robe fraîche et gaie pour le matin, la plage ou le magasinage. Utilisez-la comme robe-soleil, couvre-tout ou tablier appliqué de roses simulant les poches. Facile à faire.

Le patron 7200 se vend grandeur médium.

Envoyez 65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron _____

Mesure désirée _____

Nom _____

Adresse _____



● Ce chic manteau en tissu-fourrure Borglaska, boutonné sur le côté, est élégamment rehaussé d'un col et de poignets en vison. Les boutons sont confectionnés en galon de soie. La ceinture nouée, également en galon de soie, donne à ce modèle un cachet haute mode 1967. Ce manteau d'hiver, signé Etlin, se vend dans les principaux grands magasins. Un tel tissu, à la fois chaud, durable, non allergène et à l'épreuve des mites, exige-t-il beaucoup d'entretien ? Très peu, au contraire. Il suffit de secouer vigoureusement le vêtement pour en faire disparaître les traces normales d'usage. Et en le suspendant toujours sur un cintre, on lui conservera sa forme et son aspect impeccable. Les tissus Borg se nettoient facilement à sec, comme les autres tissus.

Pour vous... et les écoliers

Ils ne nous ressemblent plus, c'est un fait ! Et nous ne savons guère comment nous y prendre pour qu'ils acceptent même de nous entendre ! Il n'est pas donné à tous les parents d'avoir l'ascendant des vedettes de télévision qui arrivent à transformer les miches en momies, des heures durant, mais nous n'avons pas le droit de démissionner, au nom de la vie qui les attend, et du bonheur que nous leur souhaitons malgré leurs rouspétances ou pire encore, leurs silences !

XXX

Pour être heureux, en grandissant, un écolier doit être amené tout jeune à :

Aimer son travail, à former ses lettres avec soin, comme il le ferait d'un joli dessin ; à préparer ses leçons fièrement, parce que c'est l'art d'apprendre des choses vraies et toujours valables alors que les histoires, les contes, ne sont qu'à-côtés de la vie, comme le dessert est au repas. Il n'est pas si mal non plus qu'il réalise toute la différence entre la douceur des compliments et l'amertume des châtiements ; étudier est la seule chose qu'on ne puisse faire à sa place ! Plus tard, il sera gagnant ou perdant, selon sa vaillance ou sa paresse ! L'éducation à l'effort et à la persévérance est donc pour tout de suite !

Ne pas se plaindre ! Gémir n'avance à rien et diminue le nombre de ses amis ! Il y a des maîtres qui ont vraiment quelque chose à lui apprendre, un règlement qu'il a tout avantage à suivre, une politesse élémentaire, des compagnons différents mais qui tous ont, comme lui, qualités et défauts. Respecter les professeurs, bien choisir ses amis, et collaborer au lieu de toujours tout attendre des autres, de toujours être celui qui compte sur des explications supplémentaires, ou sur une place de faveur au jeu, et puis, apporter du coeur à ce qu'il fait, veiller à ne faire de peine à personne et tout cela avec la sourire, sans gémir, en fera un élève accepté, aimé, donc plus facilement heureux !

Aimer l'ordre ! Ne pas toujours être de travers dans les menues ! Toujours celui qui arrive en retard, qui tourne la tête, qui rit pour rien, qui cherche à attirer l'attention par tous les moyens, mais pouvoir se distinguer dans ce qui est vraiment appréciable et louable, la ponctualité, la bonne tenue, le soin du pupitre qu'on lui assigne et du livre qu'on lui prête. **Ordre en soi aussi**, et plus que tout l'horreur de l'hypocrisie, du mensonge de la tricherie qu'il faut s'interdire déjà dans les petites choses, certains travers, hélas, arrivent à grandir plus vite que les gens qui s'en trouvent de ce fait diminués !

Françoise L. Roy

CENTRES SINGER

Spécial Singer pour la rentrée des classes

Qualité insurpassable pour étudiants

Voilà ce qu'il faut à l'étudiant ambitieux. Une machine à écrire SINGER* portable sur laquelle il peut toujours se fier. Clavier à 84 caractères, papier inséré automatiquement, ruban bicoloré, position stencil, caractères Pica. Clavier français ou anglais. 5 ans de garantie. Robuste mallette noire rembourrée, genre valise. Modèle T-63. Ord. 109.95. Épargnez \$20!

89.95 à compter de \$1.25 par semaine

idéal pour le collégien

Cette machine à écrire portable SINGER* facilite le travail scolaire du collégien. Clavier bureau à 88 caractères, marges automatiques, grand plateau de correction, ruban bicoloré en cartouche facile à changer, position stencil, clavier français ou anglais, mallette moulée, genre valise. 5 ans de garantie. Modèle T-70. Ord. 129.95. Épargnez \$10.

119.95 à compter de 1.25 par semaine

CENTRES SINGER QUEBEC

847, rue St-Jean TEL: 525-6141	Place Fleur de Lys TEL: 522-7397
324 est, rue St-Joseph TEL: 522-8129	Place Laurier, Ste-Foy TEL: 651-4021
CHICOUTIMI 419, rue Racine TEL: 543-4305	ST-FELICIEN 144-A, boul. Sacré-Coeur TEL: 679-0121
JONQUIERE 262, rue St-Dominique TEL: 542-6222	SEPT-ILES 637, rue Brochu TEL: 942-4755

Consultez votre annuaire téléphonique pour l'adresse de tout autre Centre Singer

* Une marque déposée de la Compagnie Singer de Canada Ltée.

Proche du tohu-bohu d'Expo '67

L'île Notre-Dame, un havre de paix

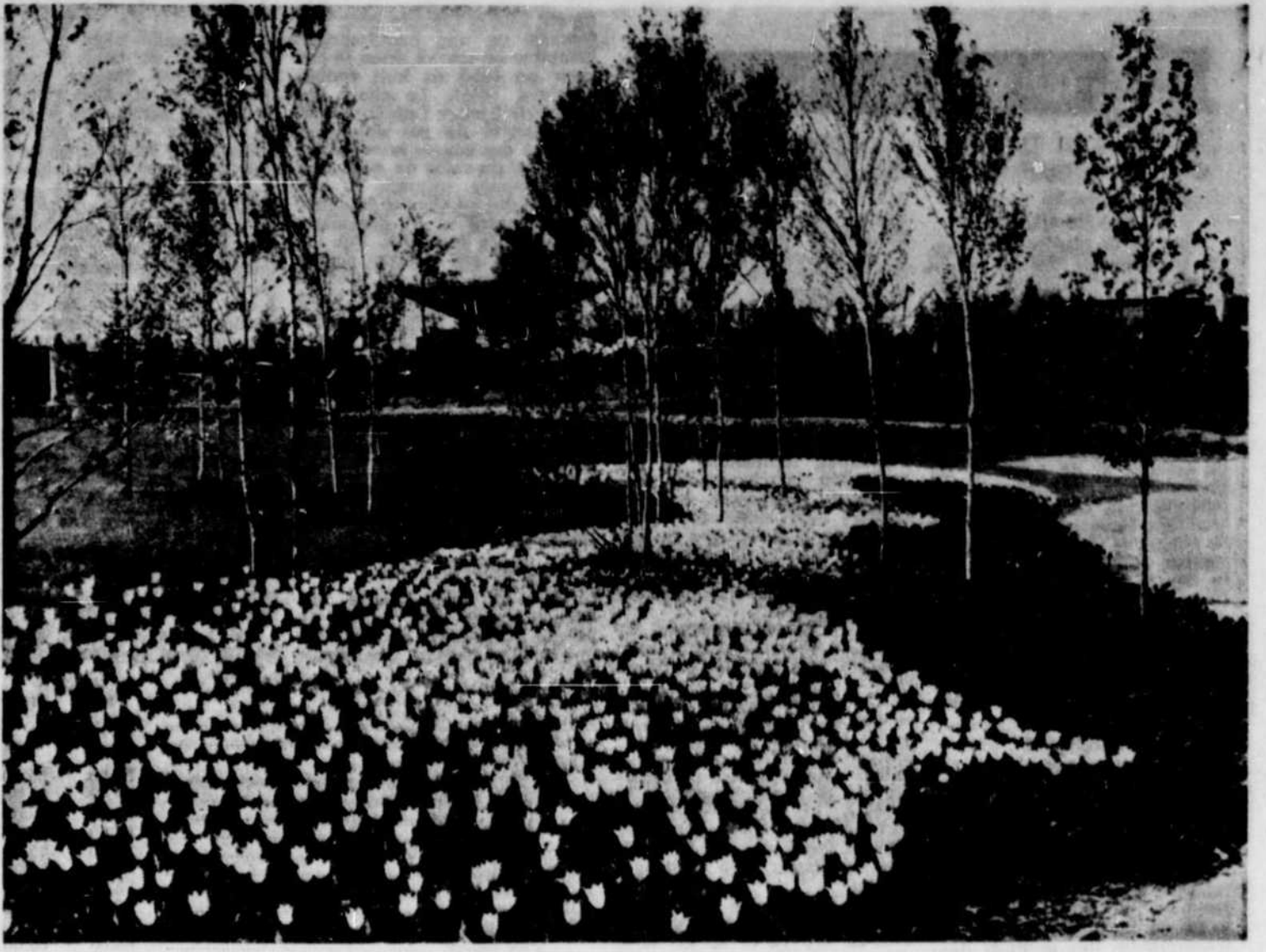
MONTREAL — Le parc de l'île Notre-Dame, ce site qui est devenu un havre de paix et de calme...

L'auteur de ce havre, Donald Graham, architecte-paysagiste qui a ses bureaux à Montréal et Ottawa...

Le parc, unique en son genre, a été créé au milieu de cent acres d'eau du Saint-Laurent...

Comment se rendre à ce paradis du calme et de repos? Il est à quelques minutes de marche à l'arrière des pavillons canadiens et allemands...

Vous ne trouverez jamais de pancartes "Interdit de marcher sur le gazon", on vous invite à le faire et à vous y reposer.



• Vue du parc Notre-Dame de l'Expo à Montréal.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; postes à Québec, Trois-Rivières et Rimouski.

DIRECTEUR DU CENTRE D'OBSERVATION DE QUEBEC

Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social. Poste à Québec.

AGENT CULTUREL

Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Divers ministères. Postes présentement vacants au ministère des Affaires culturelles à Québec et à Montréal.

PSYCHOLOGUE

Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec.

BIBLIOTHECAIRE

Traitement initial jusqu'à \$9,030 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski, St-Hyacinthe et Montréal.

AGENT DE BUREAU

Traitement initial de \$3,110 à \$4,610 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec, Montréal, Roberval, Baie-Comeau, Hull, Rouyn, Val d'Or, Amos, Terrebonne, Joliette, Longueuil et autres endroits.

STENO-DACTYLOGRAPHIE

Traitement initial de \$2,895 à \$3,940 selon la compétence. Divers ministères; postes à Chibougamau, Chicoutimi, Gaspé, Cap-Chat, St-Jean, Valleyfield, Hull, Amos, Rouyn, Ville-Marie, Québec.

COMMIS DE BUREAU

Traitement initial de \$2,585 à \$3,485 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec, Montréal, Roberval, Baie-Comeau, Hull, Rouyn, Val d'Or, Amos, Terrebonne, Joliette, Longueuil et autres endroits.

AUXILIAIRE EN READAPTATION SOCIALE (monitrice seulement)

Traitement initial de \$3,830 à \$5,230 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, Centre Berthelot, Montréal.

SURVEILLANT EN INSTITUTION

Traitement initial de \$3,465 à \$4,615 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social; postes à Québec et à Montréal; et ministère de l'Éducation; postes à Québec, Montréal et autres régions administratives.

DACTYLOGRAPHIE

Traitement initial de \$2,890 à \$3,690 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Baie-Comeau, Hull, Jonquières, Longueuil, Magog, Mont-Laurier, Montréal, Québec, St-Jean, Sept-Îles et Valleyfield.

- 10e année d'études. Concours 67P-5417. S'inscrire immédiatement. AGENT-VERIFICATEUR. Traitement initial de \$4,140 à \$5,540 selon la compétence.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet 4177-67. Construction d'un bâtiment sanitaire sur l'autoroute no 20, dans la paroisse de Sainte-Claire d'Assise, comté de Soulanges.

Projet 9154-67. Construction d'un bâtiment sanitaire sur l'autoroute no 15, dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle, comté de St-Jean.

Projet 12489-30-678. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "THIBODEAU et branches", en les municipalités de St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte et de la paroisse de St-Eloi, comté de Rivière-du-Loup.

Projet 12489-30-678. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau "PETIT SAULT et branches", en les municipalités de St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte et de la paroisse de St-Eloi, comté de Rivière-du-Loup.

Projet Q.H.-10. Terrassement, revêtement en béton bitumineux, gazonnement, trottoirs, installation de système électrique et travaux de finition au tunnel de la Traversée du fleuve Saint-Laurent, sur la route Transcanadienne, dans diverses municipalités de l'île de Montréal.

Projet 4497-31-678. Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE BLEUE

en les municipalités du village et de la paroisse St-Joseph-de-la-Rivière-bleue et de St-David-d'Escourt, comté de Témiscouata. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la Zone de l'Est...

Clôture des soumissions: 2h.30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-167, Hôtel du Gouvernement, Québec, LE JEUDI 5 OCTOBRE 1967.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la Division de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Un versement de \$10.00 sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumissions.

Garantie: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Service Général des Achats. Projet No 2818. 9 Comptoirs filières, Ministère de la Santé, Sherbrooke.

Projet No 2819. 60,000 lbs de papiers à impres- sion, Québec Exécutif, Québec.

Projet No 2820. Tuyau d'acier arqué en plaques d'acier ondulé, Ministère de la Voirie, Drummondville.

Projet No 2821. Tuyau d'acier ondulé et galvanisé, Ministère de la Voirie, Roberval.

Projet No 2822. 100,000 P.M.P. Bois, Ministère de la Voirie, Chicoutimi.

Projet No 2823. 6 Epandeur à sable sel et calcium, Ministère de la Voirie, Montréal.

Projet No 2824. Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au: Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, tél.: 693-5426, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur Général, Georges Bussières

Du TLNF au théâtre lyrique de Québec

Durant six ans, ce fut le TLNF, dirigé par Roger Gosselin. Cette année, c'est Le Théâtre Lyrique du Québec: un nom nouveau. Avec de nouveaux cadres d'administration et de direction artistique.

Le nouveau nom précède la politique de tournée provinciale inaugurée l'an dernier et que nous poursuivons cette année. C'est la même troupe. Pas un autre théâtre qui se crée. Le T.L.Q. est la continuité du TLNF.

NOUVEAUX CADRES. "Nous avons un nouveau conseil augmenté. C'est normal: cette année était la période de réélection. Notre politique est la même. Mais, nous développons, nous voulons structurer le théâtre sur des bases solides, des points de vue artistique et administratifs.

POLITIQUE DE PRODUCTION. G. L.: "Les politiques du théâtre Lyrique du Québec ne seront pas modifiées. Tout en améliorant toujours la qualité — ce qui est normal, — nous essayerons de continuer à présenter le répertoire standard, qui la population doit connaître, puisqu'il n'y a jamais existé d'opéra, ici. Un répertoire standard, mais en priorité d'opéra-comique, d'opéra français, qui caractérise, je crois la population de la ville de Québec.

NOS ARTISTES. "Nous envisageons aussi la politique d'engager et d'encourager les artistes canadiens d'abord, de préférence aux artistes étrangers. Ce qui aussi n'exclut pas la possibilité d'avoir des artistes étrangers pour nos productions. Mais quand j'aurai le choix entre un artiste canadien et un artiste étranger d'égale valeur ou à peu près, je choisirai l'artiste canadien. Mais si nous n'avons pas d'artiste ici pour jouer un rôle, nous engagerons un étranger, afin de ne pas nous priver de produire tel ouvrage.

Aussi, nous désirons ardemment poursuivre la politique de tournée, que favorise d'ailleurs la politique de déconcentration du ministère des Affaires culturelles. L'an passé, la tournée a été une expérience très heureuse; les publics nous demandent de revenir encore cette année.

(à suivre)

Avis aux navigateurs

Avis est par la présente donné que le M/V "Maris Stella" a brûlé et a coulé à 11.35 le 3 septembre '67 à la position: Latitude Nord 45° 40' 00", Longitude de Ouest 68° 58' 06" dans une profondeur d'environ 48 brasses d'eau. Ce navire est une goélette de 72 pieds de longueur avec une coque en bois et il est possible qu'il ne soit pas coulé au fond. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans ce secteur.

CONSULTEZ UN ATELIER ÉNERGIQUE POUR TOUS VOS PROBLÈMES DE TRANSMISSION MÉCANIQUE D'ÉNERGIE. ROBERGE. 241, St-Vallier est, Québec 2. Tél.: 523-8191 (r. 418) Télex: 011-3452



MINISTÈRE DU TRAVAIL

AVIS DE MODIFICATION

Alimentation en gros — Région de Québec

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (Statut refondu de Québec, 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à la fabrication et au commerce de gros de produits de l'alimentation dans les cités de Québec et de Lévis et les municipalités totalement ou partiellement incluses dans le territoire compris dans un rayon de cinquante (50) milles de leurs limites, rendue obligatoire par le décret numéro 2347 du 27 juin 1944 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du Lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes au dit décret.

SECTION I

Produits alimentaires, commerce et entreposage

1° L'article 3 sera remplacé par le suivant:

"3. Le terme "service de salaison" ou "service de charcuterie" désigne un établissement ou se fabrique ou se transforme des produits destinés à la consommation humaine."

2° L'article 4 sera remplacé par le suivant:

"4. Le terme "abatteur" désigne tout salarié qui fait l'abattage des animaux."

3° L'article 5 sera remplacé par le suivant:

"5. Le terme "apprenti" désigne tout salarié qui emploie un minimum de soixante-quinze pour cent (75%) de son temps au travail à apprendre le métier de boucher-déosseur ou de charcutier ou autres métiers connexes à l'industrie."

4° Les articles 6, 9, 10 et 11 seront radiés.

5° L'article 13 sera remplacé par le suivant:

"13. Le terme "commis-vendeur" désigne tout salarié préposé principalement à la vente des marchandises, soit au comptoir, soit dans l'entrepôt, soit au téléphone."

6° L'article 15 sera remplacé par le suivant:

"15. Le terme "camionneur" désigne un salarié affecté principalement au chargement, déchargement et conduite de véhicules-moteurs au sens de la Loi."

7° L'article 16 sera radié et le nouvel article 16 suivant sera ajouté:

"16. Le terme "aide-camionneur" désigne tout salarié qui accomplit les mêmes fonctions que le camionneur sans avoir la responsabilité de la conduite du véhicule."

8° L'article 17 sera remplacé par le suivant:

"17. Le terme "coupeur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui coupe le beurre ou autres produits succédanés; ce terme exclut celui de garçon défini à l'article 21."

9° L'article 19 sera remplacé par le suivant:

"19. Le terme "enveloppeur et empaqueteur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui enveloppe et empaquette le beurre ou autres produits succédanés à la main ou fait l'une ou l'autre desdites opérations, selon le cas; ce terme exclut celui de "garçon" défini à l'article 21."

10° L'article 20 sera remplacé par le suivant:

"20. Le terme "gardiens-concierges" désigne tout salarié qui exécute, généralement le soir et la nuit, un travail de surveillance, d'entretien et de nettoyage général."

11° L'article 21 sera remplacé par le suivant:

"21. Le terme "garçon" ou "filin" désigne un salarié âgé de moins de 18 ans et employé à des travaux non classifiés; en aucun temps, le nombre de salariés compris dans cette catégorie (garçon ou fille) et au service des établissements assujettis ne peut dépasser 10% du nombre total des salariés des diverses catégories du même établissement."

12° L'article 22 sera radié.

13° L'article 23 sera remplacé par le suivant:

"23. Le terme "homme général" désigne tout salarié exécutant principalement un travail non classifié."

14° L'article 24 sera remplacé par le suivant:

"24. Le terme "homme de plancher" désigne le salarié qui assume la responsabilité de la réception et du placement de la marchandise manuellement ou à l'aide d'un empileur automatique et qui a la responsabilité et la surveillance de l'expédition des commandes."

15° L'article 27 sera radié.

16° L'article 28 sera remplacé par le suivant:

"28. Le terme "personnel féminin d'entrepôt" désigne toute salariée qui exécute tout travail d'entrepôt non autrement classifié."

17° Les articles 29 et 30 seront radiés.

18° L'article 31 sera remplacé par le suivant:

"31. Le terme "employé surnuméraire" désigne tout employé occasionnel ou saisonnier embauché sur une base hebdomadaire ou horaire; toutefois, il ne peut y avoir plus de 50% d'employés surnuméraires en tout temps de l'année."

19° Le nouvel article 31-A suivant sera ajouté:

"31-A. Le terme "commis de bureau" désigne tout salarié de bureau masculin non autrement classifié."

20° Les articles 33, 34, 35, 36 et 37 seront radiés.

21° L'article 38 sera remplacé par le suivant:

"38. Le terme "personnel de maîtrise" désigne les salariés

de son salaire régulier pour une journée ou une demi-journée complète de travail selon le cas pour un total de huit congés et demi (8 1/2). Le choix des congés fait entre l'employeur et la majorité de ses employés. La liste des congés sera établie au cours du mois de décembre pour l'année suivante et elle sera remise au Comité paritaire au plus tard le 31 décembre. Par entente mutuelle, l'un ou l'autre de ces congés pourra être déplacé mais le Comité paritaire devra en être avisé par écrit au moins cinq (5) jours ouvrables à l'avance.

b) Tout salarié régulier dont les services sont requis les jours de fêtes chômées mentionnées à l'article 60, doit être rémunéré au taux de salaire régulier en plus du paiement de la fête."

32° Les articles 61 et 62 seront radiés.

33° L'article 63 sera remplacé par le suivant:

"63. a) Tout salarié qui compte moins d'un (1) an de service au premier mai de chaque année recevra une demi-journée (1/2) de vacances par mois travaillé chez le même employeur ou dans le même établissement recevra une (1) semaine de vacances payées à son taux régulier ou en cas de départ, 2% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

b) Tout employé qui compte quatre (4) ans et plus de service continu pour le même employeur a droit à deux (2) semaines de vacances payées à son taux régulier ou, en cas de départ, 4% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

c) Tout employé qui compte quatre (4) ans et plus de service continu pour le même employeur a droit à deux (2) semaines de vacances payées à son taux régulier ou, en cas de départ, 4% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

d) Le choix de la période de vacances sera fait en tenant compte des besoins de la production ou des services."

34° Les articles 64, 65, 66, 67, 68, 69 et 70 seront radiés.

ZONES

I II

Abatteur \$75.00 \$67.50

Aide-Camionneur 73.50 66.00

Apprenti 55.00 50.00

1ère année 59.00 54.00

3ème année 63.00 58.00

4ème année 67.00 62.00

Assistant-comptable 80.00 72.00

Boucher-déosseur 80.00 72.00

Camionneur 75.50 67.50

Charcutier 80.00 72.00

Classificateur d'oeufs —

1ère année 68.00 60.00

2ème année 73.00 65.00

Commis de bureau —

1ère année 50.00 45.00

2ème année 53.00 47.00

3ème année 57.00 50.00

4ème année 62.00 54.00

5ème année 68.00 60.00

Commis-vendeur —

1ère année 60.00 54.00

2ème année 65.00 59.00

3ème année 70.00 64.00

4ème année 75.00 69.00

Conditionneur de beurre et de fromage 75.00 67.50

Coupeur de beurre ou autres produits succédanés 67.00 60.00

Employé surnuméraire (Par heure) 1.65 1.50

Enveloppeur et empaqueteur de beurre ou autres produits succédanés 62.00 55.00

Etudiant (Par heure) 1.00 1.00

Garçon ou fille 68.50 61.00

Gardiens-concierges (Par heure) 1.25 1.15

Homme général 73.50 66.00

Homme de plancher 75.50 67.50

Opératrice au centre de la mécanographie —

1ère année 45.00 44.00

2ème année 47.00 46.00

3ème année 50.00 48.00

Personnel féminin d'entrepôt 52.00 48.00

Personnel féminin de bureau —

1ère année 48.00 44.00

2ème année 52.00 48.00

3ème année 56.00 52.00

Préposé à la salaison 50.00 46.00

Préposé aux commandes 73.50 67.50

Receptionniste 48.00 44.00

Sténo-dactylo —

1ère année 51.00 47.00

2ème année 55.00 51.00

3ème année 59.00 55.00

35° L'article 71 sera remplacé par le suivant:

"71. Les taux de salaires de base minima suivants doivent être payés aux salariés des catégories ci-après mentionnées pour la semaine normale de travail: —

36° L'article 72 sera radié.

37° L'article 73 sera remplacé par le suivant:

"73. Tout salarié doit recevoir avec sa paie un bulletin contenant les renseignements suivants: —

1° son nom et prénom;

2° le salaire régulier;

3° le salaire supplémentaire;

4° la période de paie;

5° le salaire gagné;

6° le montant des déductions;

7° le montant net."

38° L'article 74 sera radié.

39° L'article 75 sera remplacé par le suivant:

"75. Les taux de salaires supérieurs à ceux actuellement payés aux employés régis par le décret ne peuvent être réduits pendant sa durée, à condition que l'employé occupe encore la ou les même(s) fonction(s) pour laquelle ou lesquelles ce taux de salaire lui avait été versé."

40° L'article 76 sera radié.

41° L'article 77 sera remplacé par le suivant:

"77. Pour toutes les catégories de salariés, le Comité paritaire a le pouvoir de classifier les emplois dans les catégories d'emplois déterminés dans ce décret suivant le travail qu'ils exécutent. En cas de litige entre l'employeur et le salarié au sujet de la classification de celui-ci, la décision du Comité paritaire est finale."

42° L'article 78 sera radié.

43° L'article 81 sera remplacé par le suivant:

"81. La répartition des hommes préposés à la charcuterie est établie comme suit: —

3. Le terme "cuisiner ou presser" désigne tout salarié qui fait la cuisson ou le pressage de la viande de bœuf, de porc ou de mouton."

4. Le terme "meunier ou homme en charge des malaxeurs" désigne le salarié qui a la responsabilité de la préparation des moules de grain, viande et "supplément" ou tout salarié qui est en charge des malaxeurs."

5. Le terme "garçon" ou "filin" désigne un salarié de moins de 18 ans et employé à des travaux non classifiés; en aucun temps, le nombre de salariés compris dans cette catégorie (garçon ou fille) ne peut dépasser 10% du nombre total des salariés des diverses catégories du même établissement."

6. Le terme "homme général" désigne tout salarié exécutant principalement un travail non classifié."

7. Le terme "homme de plancher" désigne tout salarié qui assume la responsabilité de la réception et du placement de la marchandise manuellement ou à l'aide d'un empileur automatique et qui a la responsabilité et la surveillance de l'expédition des commandes."

8. Le terme "gardiens-concierges" désigne tout salarié qui exécute généralement le soir et la nuit, un travail de surveillance, d'entretien et de nettoyage général."

9. Le terme "employé surnuméraire" désigne tout employé occasionnel ou saisonnier embauché sur une base hebdomadaire ou horaire; toutefois, il ne peut y avoir plus de 50% d'employés surnuméraires en tout temps de l'année."

10. Le terme "commis de bureau" désigne tout salarié de bureau masculin non autrement classifié."

11. Le terme "coupeur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui coupe le beurre ou autres produits succédanés; ce terme exclut celui de garçon défini à l'article 21."

12. Le terme "enveloppeur et empaqueteur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui enveloppe et empaquette le beurre ou autres produits succédanés à la main ou fait l'une ou l'autre desdites opérations, selon le cas; ce terme exclut celui de "garçon" défini à l'article 21."

13. Le terme "abatteur" désigne tout salarié qui fait l'abattage des animaux."

14. Le terme "service de salaison" ou "service de charcuterie" désigne un établissement où se fabrique ou se transforme des produits destinés à la consommation humaine."

15. Le terme "camionneur" désigne un salarié affecté principalement au chargement, déchargement et conduite de véhicules-moteurs au sens de la Loi."

16. Le terme "aide-camionneur" désigne tout salarié qui accomplit les mêmes fonctions que le camionneur sans avoir la responsabilité de la conduite du véhicule."

17. Le terme "commis-vendeur" désigne tout salarié préposé principalement à la vente des marchandises, soit au comptoir, soit dans l'entrepôt, soit au téléphone."

18. Le terme "garçon" ou "filin" désigne un salarié âgé de moins de 18 ans et employé à des travaux non classifiés; en aucun temps, le nombre de salariés compris dans cette catégorie (garçon ou fille) et au service des établissements assujettis ne peut dépasser 10% du nombre total des salariés des diverses catégories du même établissement."

19. Le terme "gardiens-concierges" désigne tout salarié qui exécute, généralement le soir et la nuit, un travail de surveillance, d'entretien et de nettoyage général."

20. Le terme "homme général" désigne tout salarié exécutant principalement un travail non classifié."

21. Le terme "homme de plancher" désigne le salarié qui assume la responsabilité de la réception et du placement de la marchandise manuellement ou à l'aide d'un empileur automatique et qui a la responsabilité et la surveillance de l'expédition des commandes."

22. Le terme "enveloppeur et empaqueteur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui enveloppe et empaquette le beurre ou autres produits succédanés à la main ou fait l'une ou l'autre desdites opérations, selon le cas; ce terme exclut celui de "garçon" défini à l'article 21."

23. Le terme "coupeur de beurre ou autres produits succédanés" désigne tout salarié qui coupe le beurre ou autres produits succédanés; ce terme exclut celui de garçon défini à l'article 21."

24. Le terme "aide-camionneur" désigne tout salarié qui accomplit les mêmes fonctions que le camionneur sans avoir la responsabilité de la conduite du véhicule."

25. Le terme "commis-vendeur" désigne tout salarié préposé principalement à la vente des marchandises, soit au comptoir, soit dans l'entrepôt, soit au téléphone."

26. L'article 48 sera remplacé par le suivant:

"48. Le présent décret s'applique aux cités de Québec et de Lévis et aux municipalités totalement ou partiellement incluses dans le territoire compris dans un rayon de cinquante (50) milles de leurs limites. Aux fins d'application du décret, la juridiction territoriale est divisée en deux (2) zones comme suit: —

Zone I: Les municipalités incluses dans un rayon de vingt-cinq (25) milles des limites des cités de Québec et de Lévis, incluant toute l'île d'Orléans."

Zone II: Toutes les autres municipalités situées en tout ou en partie dans un rayon de vingt-cinq (25) à cinquante (50) milles des cités de Québec et de Lévis ainsi que les municipalités de Gentilly, Saint-Georges Ouest et Saint-Georges Est."

27° L'article 49 sera remplacé par le suivant:

"49. a) La semaine régulière de travail des employés de bureau de la zone I est de quarante (40) heures, réparties du lundi au samedi inclusivement, avec un minimum d'une (1) heure pour le repas pour les entreprises opérant avec une seule équipe et un minimum d'une demi-heure (1/2) pour les entreprises opérant avec deux (2) ou plusieurs équipes."

b) La semaine régulière de travail des employés de bureau de la zone II est de quarante-quatre (44) heures, réparties du lundi au samedi inclusivement, avec un minimum d'une (1) heure pour le repas pour les entreprises opérant avec une seule équipe et un minimum d'une demi-heure (1/2) pour les entreprises opérant avec deux (2) ou plusieurs équipes."

c) La semaine régulière de travail des gardiens-concierges et mécaniciens de machines fixes est de cinquante-quatre (54) heures dans les zones I et II."

d) La semaine régulière de travail des autres employés est de quarante-cinq (45) heures et demie (45 1/2) dans la zone I et de quarante-huit (48) heures dans la zone II, réparties du lundi au samedi inclusivement. Une prime de dix cents (\$0.10) l'heure s'appliquera à tous les salariés à l'exception de ceux mentionnés au paragraphe c) pour la totalité des heures régulières travaillées entre 7 h. p.m. à 6 h. a.m."

e) Les employeurs qui réduisent le salaire hebdomadaire prévu par le décret ou prévu pour l'équipe de jour seront automatiquement exclus de la juridiction de celui-ci en ce qui concerne le \$0.10 ou le 10% pourvu que la réduction des heures équivale ou soit supérieure à ces montants."

28° L'article 50 sera radié.

29° L'article 51 sera remplacé par le suivant:

"51. Taux et demi le salaire régulier sera payé après dix (10) heures dans une même période de travail ou en excédent de la semaine régulière de travail."

30. Les articles 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 59 seront radiés.

31° L'article 60 sera remplacé par le suivant:

"60. a) Tout salarié régulier qui a travaillé au minimum la moitié des heures ouvrables dans une semaine ou il y a une fête chômée et non ouvrable, doit être rémunéré sur la base

de son salaire régulier pour une journée ou une demi-journée complète de travail selon le cas pour un total de huit congés et demi (8 1/2). Le choix des congés fait entre l'employeur et la majorité de ses employés. La liste des congés sera établie au cours du mois de décembre pour l'année suivante et elle sera remise au Comité paritaire au plus tard le 31 décembre. Par entente mutuelle, l'un ou l'autre de ces congés pourra être déplacé mais le Comité paritaire devra en être avisé par écrit au moins cinq (5) jours ouvrables à l'avance.

b) Tout salarié régulier dont les services sont requis les jours de fêtes chômées mentionnées à l'article 60, doit être rémunéré au taux de salaire régulier en plus du paiement de la fête."

32° Les articles 61 et 62 seront radiés.

33° L'article 63 sera remplacé par le suivant:

"63. a) Tout salarié qui compte moins d'un (1) an de service au premier mai de chaque année recevra une demi-journée (1/2) de vacances par mois travaillé chez le même employeur ou dans le même établissement recevra une (1) semaine de vacances payées à son taux régulier ou en cas de départ, 2% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

b) Tout employé qui compte quatre (4) ans et plus de service continu pour le même employeur a droit à deux (2) semaines de vacances payées à son taux régulier ou, en cas de départ, 4% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

c) Tout employé qui compte quatre (4) ans et plus de service continu pour le même employeur a droit à deux (2) semaines de vacances payées à son taux régulier ou, en cas de départ, 4% du salaire gagné au cours de l'année qui précède ce premier mai."

d) Le choix de la période de vacances sera fait en tenant compte des besoins de la production ou des services."

34° Les articles 64, 65, 66, 67, 68, 69 et 70 seront radiés.

ZONES

I II

Abatteur \$75.00 \$67.50

Aide-Camionneur 73.50 66.00

Apprenti 55.00 50.00

1ère année 59.00 54.00

3ème année 63.00 58.00

4ème année 67.00 62.00

Assistant-comptable 80.00 72.00

Boucher-déosseur 80.00 72.00

Camionneur 75.50 67.50

Charcutier 80.00 72.00

Classificateur d'oeufs —

1ère année 68.00 60.00

2ème année 73.00 65.00

Commis de bureau —

1ère année 50.00 45.00

2ème année 53.00 47.00

3ème année 57.00 50.00

4ème année 62.00 54.00

5ème année 68.00 60.00

Commis-vendeur —

1ère année 60.00 54.00

2ème année 65.00 59.00

3ème année 70.00 64.00

4ème année 75.00 69.00

L'usine de filtration :

Importante entente entre la ville de Sillery et l'Université Laval

Nomination au ministère de l'Éducation

MONTREAL (P.C.) — Mlle Thérèse Baron, de Montréal, a été nommée sous-ministre associée de l'Éducation au Québec, a-t-on annoncé hier.

Mlle Baron est la première femme à être nommée à un poste aussi élevé dans la fonction publique québécoise.

Le nouveau sous-ministre associé avait été auparavant présidente de l'Association des directeurs d'écoles de Montréal, présidente de l'Association d'éducation du Québec, vice-présidente de la Corporation des enseignants du Québec et membre du Conseil supérieur de l'Éducation.

Elle détient un baccalauréat en arts et est diplômée en littérature de l'Université de Montréal et possède une licence en éducation de l'Institut Pédagogique de Montréal.

Un important contrat a été signé en fin d'après-midi jeudi entre la Cité de Sillery et l'Université Laval. En vertu de cette entente, qui remplace celle de 1950, la Cité de Sillery s'engage à fournir à l'Université et à ses diverses annexes du campus un service d'aqueduc adéquat pendant une période d'au moins trente (30) ans.

La consommation d'eau ayant augmenté considérablement ces dernières années, tant dans la Cité universitaire qu'à Sillery, cette dernière a dû faire agrandir son usine de filtration au coût de \$725,000.00.

Le coût d'agrandissement ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien, de réparations et d'administration de l'usine de filtration seront répartis entre la Cité et l'Université dans la proportion de leur consommation annuelle respective.

Par ailleurs, l'Université défrayera seule le coût de construction d'une conduite d'amenée, allant de la sortie de l'usine de filtration jusqu'à l'entrée de la Cité universitaire. Cet ouvrage coûtera \$175,000.00.

Lors de l'entente survenue en 1950, la Cité de Sillery s'était engagée à fournir à l'Université le service d'aqueduc pour le prix de \$125,000.00 payé comptant, plus une indemnité basée sur la consommation réelle.

La consommation d'eau dans la Cité universitaire est actuellement de 200,000,000 de gallons d'eau par an; elle sera d'ici quelques années de 300,000,000 et on entrevoit déjà le jour où elle atteindra 400,000,000 de gallons par an.

A la signature du contrat, l'Université était représentée par M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur, M. Fernand Girgas, administrateur-trésorier, M. Gérard Bisailon, surintendant des terrains et bâtiments, et M. Charles Tremblay, conseiller juridique. D'autre part, la Cité de Sillery était représentée par Son Honneur le Maire Jules Beaulieu et par le greffier, M. Georges Gravel. Plusieurs membres du Conseil municipal étaient également présents.

Un sexagénaire hongrois retrouve la famille québécoise qui l'avait hébergé il y a plus de trente-cinq ans

Par Guy Baillargeon
"Si jamais je réussis dans la vie, je reviendrai vous voir... il s'agit pour moi d'une dette de reconnaissance", avait dit M. John Mulesa, un Hongrois de 66 ans, à M. Arthur Montigny, du 325 de la rue Dollard.

On était alors en '32. Depuis, M. et Mme Montigny sont décédés. Les enfants n'habitent d'ailleurs plus la même rue. Mais, en fin de semaine dernière, M. Mulesa et son épouse, qui maintenant vivent confortablement à Toronto, a pu, après 24 mois de recherche, retrouver les membres de cette famille de 24 enfants dont 11 étaient vivants.

Oui, après deux longues années de recherche, M. Mulesa s'est retrouvé samedi dernier en résidence de dix des enfants de la famille Montigny. Lui, qui ne peut prononcer un mot de français, n'a pu se contenir à la joie de revoir les enfants du M. Montigny qui l'avait hébergé entre 1929 et 1932, alors qu'il travaillait à la construction du tunnel, sous le Cap-Diamant.

APPEL A LA CROIX-ROUGE
Pour aboutir à cette rencontre, les démarches n'ont pas été faciles, la Croix-Rouge de Toronto n'a rien ménagé pour retrouver les membres de cette

famille, mais ne possédant que le prénom d'un des garçons des Montigny en tant qu'indice, les recherches s'avèrent vaines.

La Croix-Rouge de Québec fut avisé. Par le plus grand des hasards, Mme Raymond Thivierge, commandant du détachement féminin, contacta un des enfants de la famille Montigny, après avoir feuilleté le bottin téléphonique. Heureux hasard, l'interlocuteur se rappelait de M. Mulesa.

Vendredi dernier, c'était fête dans la famille Montigny. Tous se réunirent chez M. Arthur Montigny, sur la rue Christophe-Colomb; samedi et dimanche, c'était au tour des familles Johnny Montigny, de St-Emile, et Cécile Routhier, de St-Lambert, de recevoir les membres de la famille qui entouraient M. et Mme Mulesa.

Ce dernier nous a avoué hier qu'il avait reconnu la plupart des Montigny, du moins, ceux qui étaient de son âge. M. Mulesa leur raconta ce qu'il avait fait de sa vie, ses nombreux voyages, ses divers emplois.

John Mulesa, était arrivé au pays en '27. Il avait travaillé en Saskatchewan, en Ontario, à Montréal, et finalement à Québec où il ne manque pas de dire qu'il avait été reçu les

bras ouverts.
Pendant trois années successives, il travailla à la construction du tunnel. L'ouvrage vint à manquer, et la famille Montigny continua d'héberger gratuitement "leur fils adoptif". M. Mulesa n'a rien oublié de tout cela. Il raconte tout. Avec détails. Comme un souvenir impérissable.

MISSION ACCOMPLIE
En '32, il quittait la capitale pour se rendre travailler aux Bermudes en compagnie d'un ingénieur de St-Jean N-B. L'année suivante, il revint travailler dans les mines, puis à Montréal, pour le compte d'un ancien général de l'Armée russe. Pendant les années de guerre, il se trouva un emploi

à Windsor avant de venir s'établir définitivement à Toronto où il travailla pour la Commission des Transports et où il est propriétaire d'un magasin.
M. Mulesa retournerait à Toronto, hier. "Ma mission est accomplie", nous a-t-il dit en ajoutant qu'il avait l'intention de revenir assez souvent.

Radio-Canada pourrait avoir ses quartiers-généraux installés au centre de la ville de Toronto

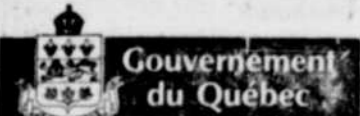
QUEBEC. — (P. C.) — L'assistant du président de la Société Radio-Canada, M. Ron Fraser, a confirmé à Québec lundi que la société étudie la possibilité d'acquiescer un terrain dans le centre-ville de Toronto pour y construire ses quartiers généraux.
"Nous avons eu des propositions au sujet d'un terrain si-

tue près d'un nouveau complexe du Canadien National et du Canadien Pacifique dans le centre-ville de Toronto et nous avons l'intention de les étudier," a dit M. Fraser qui est à Québec où il participe à une réunion du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.
"Nous ne prendrons certainement pas de décision avant

deux ou trois mois car nous devons prendre énormément de renseignements au sujet de ce terrain afin d'effectuer des comparaisons avec celui que nous possédons actuellement à Don Mills, en banlieue de la Ville-Relne." a-t-il dit en ajoutant que pour l'instant, la société agissait comme si elle allait s'établir à Don Mills.



● L'HOSPITALITE DU QUEBEC — L'Ontario a reconnu publiquement, au cours du congrès annuel de l'Association canadienne du Tourisme à La Malbaie, l'excellence de l'hospitalité du Québec. Le ministre du Tourisme et de l'Information de l'Ontario, l'hon. James Auld, remet ici un certificat "Bon Hôte" à son homologue du Québec, l'hon. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Ce prix, qui est décerné pour la première fois cette année par l'Ontario, reconnaît les mérites du gouvernement et de la population du Québec, pour l'accueil exceptionnel qu'ils ont réservé aux touristes en cette année de l'Expo 67. Une des initiatives du ministre du Tourisme du Québec a été en particulier sa campagne "Dites Bonjour", d'abord lancée sur le plan local par la Jeune Chambre de Commerce de la ville de Québec, et adoptée ensuite sur le plan provincial par le gouvernement.



(Suite de la page 8)

	1 an après entrée en vigueur	Par heure
Camionneur	\$1.45	\$1.55
Confiseur	1.45	1.55
Commis-bureau :		
1ère année	40.00	47.00
2ième année	45.00	49.00
3ième année	50.00	54.00
Employé surnuméraire	1.00	1.10
Garçon	1.15	1.25
Homme général	1.27	1.37
Revenu hebdomadaire calculé sur une base annuelle non inférieure à \$70.00		
Mécanicien-Machines fixes	1.40	1.50
Personnel féminin	1.00	1.10
Préposé aux machines	1.45	1.55
Préposé à l'expédition	1.45	1.55
Rôtisseur-cuiseur	1.45	1.55
Sténo-dactylo :		
1ère année	45.00	49.00
2ième année	50.00	54.00
3ième année	55.00	59.00

31. Les taux de salaires supérieurs au décret actuel déjà accordés aux salariés ne peuvent pas être réduits pendant la durée pourvu que le salarié occupe encore la ou les fonctions pour laquelle ou lesquelles ce salaire lui avait été versé.

32. Pour toutes les catégories de salariés, le Comité paritaire a le pouvoir de classer les employés dans les catégories d'emplois, déterminées dans ce décret suivant le travail qu'ils exécutent. Au cas de litige entre l'employeur et le salarié au sujet de la classification de celui-ci, la décision du Comité paritaire est finale.

33. Durée : La présente section est valable à compter de sa publication dans la Gazette officielle de Québec et demeure en vigueur pour une durée de deux (2) ans. Elle se renouvelle automatiquement d'année en année par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) jours ni de moins de trente (30) jours avant la date de son renouvellement. Un tel avis doit également être adressé au ministre du Travail.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions avec ou sans amendements. L'arrêté en conseil entre en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections en double copie, si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail
Donat QUIMPER
Ministère du Travail,
Québec, le 2 septembre 1967
21049-0

**RADIO VEDETTES
RADIO QUALITÉ
RADIO CANADA**

PRÉSENTE SON NOUVEL HORAIRE

DIMANCHE

8.00 Radiojournal	2.00 Le magazine des jeunes
8.05 Le 8e Jour	3.00 Radiojournal
8.55 Méditation	3.02 Sur quatre roues
9.00 Radiojournal	4.30 ATELIER
9.05 L'heure du concerto	5.00 Le festival mondial du spectacle
10.00 RÉCITAL DU RÉSEAU FRANÇAIS	6.00 Radiojournal
10.30 MATCH INTERCITÉS	6.10 Les coulisses de l'actualité
11.00 Ni ange, ni bête	6.30 Cours universitaires
11.30 Qui est le compositeur?	7.00 Kiosque à musique ou Hockey
12.00 Récital du dimanche	7.30 Bel Canto ou Hockey
12.30 Présent-Dimanche	8.30 Le cabaret du soir qui penche
1.00 Radiojournal	10.30 Nouvelles et sports
1.10 Les sports	10.45 Le cabaret du soir qui penche
1.15 Jardins plantureux	12.00 Radiojournal
1.30 L'autre rive	12.03 RECUEILLEMENT
	12.08 Montréal, capitale du monde

LUNDI

6.00 Radiojournal	1.15 Ad Lib
6.05 BONJOUR QUÉBEC	1.30 Le père Lagault
6.30 Radiojournal	2.00 Faisons de la musique
6.33 BONJOUR QUÉBEC	2.15 Au souffle d'une pensée
6.55 PRIÈRE	2.32 Place aux femmes
7.00 Radiojournal	3.32 L'assiette à musique
7.05 BONJOUR QUÉBEC	4.30 AU FIL DE LA CHANSON
7.20 Radiojournal	5.05 PRÉSENT
7.33 BONJOUR QUÉBEC	5.30 Présent (édition nationale)
7.55 Carnets de l'Expo	5.54 Carnets de l'Expo
8.00 Radiojournal	6.00 Radiojournal
8.09 Chronique du sport	6.20 Commentaires
8.15 Chez Miville	6.25 CHRONIQUE DU SPORT
9.00 Radiojournal	6.30 Au jour le jour
9.05 Présent	6.45 Radio transistor
9.30 LE MATIN D'AUJOURD'HUI	7.00 POUSSÉ CAFÉ
10.30 Fémina	7.30 Faire sa vie
10.45 Un homme vous écoute	7.45 Capital et travail
11.02 Marie Tellier, avocate	8.02 ORCHESTRE DE CHAMBRE DE QUÉBEC
11.15 Les grands romans	8.30 Sur toutes les scènes du monde
11.30 Les joyeux troubadours	10.00 Radiojournal, comm., sports
12.02 D'une certaine manière	10.30 Les chefs-d'oeuvre de la musique
12.15 Les visages de l'amour	12.03 RECUEILLEMENT
12.30 Émission agricole	12.08 Montréal, capitale du monde
12.55 Chronique du sport	
1.00 Radiojournal	

MARDI

Jusqu'à 2 h., les mêmes programmes que le lundi

2.15 Premiers pas	7.00 Pousse-café
2.32 Place aux femmes	7.30 Faire sa vie
3.32 L'assiette à musique	7.45 Capital et travail
4.30 AU FIL DE LA CHANSON	8.02 Enfance d'écrivains
5.05 PRÉSENT	8.30 Orchestre symphonique
5.30 Présent (édition nationale)	9.30 Des livres et des hommes
5.54 Carnets de l'Expo	10.00 Radiojournal, comm., sports
6.00 Radiojournal	10.30 Les chefs-d'oeuvre de la musique
6.20 Commentaires	12.03 RECUEILLEMENT
6.25 CHRONIQUE DU SPORT	12.08 Montréal, capitale du monde
6.30 Au jour le jour	
6.45 Radio transistor	

MERCREDI

Jusqu'à 2 h., les mêmes programmes que le lundi

2.00 À vous la parole	6.45 Radio transistor
2.32 Place aux femmes	7.00 Pousse café
3.32 L'assiette à musique	7.30 Faire sa vie
4.30 AU FIL DE LA CHANSON	7.45 Capital et travail
5.05 PRÉSENT	8.02 Concert du mercredi ou hockey
5.30 Présent (édition nationale)	9.30 Jeux
5.54 Carnets de l'Expo	10.00 Radiojournal, comm., sports
6.00 Radiojournal	10.30 Les chefs-d'oeuvre de la musique
6.20 Commentaires	12.03 RECUEILLEMENT
6.25 CHRONIQUE DU SPORT	12.08 Montréal, capitale du monde
6.30 Au jour le jour	

JEUDI

Jusqu'à 2 h., les mêmes programmes que le lundi

2.00 Faisons de la musique	7.00 Pousse-café
2.15 Au souffle d'une pensée	7.30 Faire sa vie
2.32 Place aux femmes	7.45 Capital et travail
3.32 DEUX VILLES, UNE MUSIQUE	8.02 Chansonniers à la ronde
4.30 AU FIL DE LA CHANSON	9.00 Petit théâtre
5.05 PRÉSENT	9.30 Chronique de l'entre deux guerres
5.30 Présent (édition nationale)	10.00 Radiojournal, comm., sports
5.54 Carnets de l'Expo	10.30 Organistes canadiens
6.00 Radiojournal	11.00 Musique de notre siècle
6.20 Commentaires	12.03 RECUEILLEMENT
6.25 CHRONIQUE DU SPORT	12.08 Montréal, capitale du monde
6.30 Au jour le jour	
6.45 Radio transistor	

VENDREDI

Jusqu'à 2 h., les mêmes programmes que le lundi

2.00 Faisons de la musique	6.45 Radio transistor
2.15 Premiers pas	7.00 Pousse-café
2.32 Place aux femmes	7.30 Faire sa vie
3.32 L'assiette à musique	7.45 Capital et travail
4.30 AU FIL DE LA CHANSON	8.02 Une LOGE À L'OPÉRA
5.05 PRÉSENT	8.30 Musique canadienne
5.30 Présent (édition nationale)	9.00 Documents
5.54 Carnets de l'Expo	10.00 Radiojournal, comm., sports
6.00 Radiojournal	10.30 LE REPOS DU GUERRIER
6.20 Commentaires	11.00 Jazz en liberté
6.25 CHRONIQUE DU SPORT	12.03 RECUEILLEMENT
6.30 AU JOUR LE JOUR	12.08 Montréal, capitale du monde

SAMEDI

Jusqu'à 8 h 15, les mêmes programmes que le lundi

8.15 Symphonies du matin	6.10 La revue de la semaine
9.05 Tante Lucille	6.25 SPORTS
9.30 Au temps du 78	6.30 Cours universitaire
10.00 Chronique du disque	7.00 La parole est d'or
11.00 La semaine des arts	7.30 D'un océan à l'autre
11.30 RETENEZ CES NOMS	8.00 Radiojournal
12.02 L'histoire, comme ils l'ont faite	8.02 Salut, les copains
12.30 L'homme et le sol	9.00 J'ai tant dansé
12.55 Chronique du sport	10.00 Radiojournal
1.00 Radiojournal	10.10 Le monde en marche
1.15 Place publique	10.30 Visite aux chansonniers
2.00 L'opéra	11.00 Danses et cadences
5.30 Le monde parle au Canada	12.03 RECUEILLEMENT
6.00 Radiojournal	12.08 Montréal, capitale du monde

Du lundi au vendredi, Radio-Canada présente un radiojournal supplémentaire aux heures suivantes; 11 h., midi, 2 h 30, 3 h 30, 5 h., minuit.

Les émissions qui sont produites à Québec par CBV apparaissent en lettres majuscules dans cet horaire.

Les journaux ne publiant pas quotidiennement l'horaire de la radio, nous vous conseillons de découper et garder celui-ci.

MON CHOIX



Le "prix" de l'unité canadienne demeure toujours assez imprécis

MONCTON (P.C.) — Le prix qu'il faudra payer pour réaliser l'unité canadienne est demeuré imprécis à la suite d'un débat tenu en fin de semaine lors de la réunion annuelle du Conseil de la culture française d'Amérique.

Les six participants au colloque ont toutefois été d'accord pour déclarer que de profonds changements étaient nécessai-

res avant de parvenir à l'unité des Canadiens français et anglais dans les affaires du pays. Le professeur Guy Hanson de

l'Institut des affaires publiques de l'Université Dalhousie a déclaré que les relations entre les deux groupes se détérioreraient

"à court terme" pour ensuite s'améliorer lorsque les Canadiens "deviendraient des êtres humains plus avisés".

Le concept des deux nations constitue un point de départ possible, ont déclaré les participants francophones, soit le Dr Alfred Bastarache de Moncton, M. Treflé Boulanger de Montréal et le professeur Gérald Moreau, de Victoria, C.B.

Le Dr Bastarache s'est référé à un historien canadien qui a défini la Confédération comme étant "un pacte solennel entre les classes dirigeantes des deux nationalités".

Les participants francophones ont affirmé que les Canadiens français ne seraient pas des partenaires égaux dans la Confédération sans qu'on leur accorde les mêmes avantages touchant l'éducation à l'extérieur du Québec que ceux accordés aux anglophones du Québec.

COUT ELEVE

Le professeur Moreau a dit que le coût pour parvenir à l'unité serait élevé et difficile à accepter actuellement pour certaines personnes.

"De l'argent, du temps et de la patience, a-t-il ajouté, aideront à cimenter davantage cette unité, mais ce dont nous avons besoin par-dessus tout c'est d'une compréhension accrue du point de vue d'autrui".

Le Révérend G. A. McDevitt de Moncton a déclaré que le respect mutuel et la compréhension, l'abolition de la crainte et de la suspicion et le fait de reconnaître que le bilinguisme en soi ne résoudra pas les problèmes sont les clés de l'unité.

Le modérateur du colloque était le Dr Alexandre Boudreau de Moncton. La réunion, qui avait débuté mercredi, s'est terminée hier.

Diminution de la population rurale

OTTAWA (P.C.) — La population rurale du Canada a diminué de 249,736 entre 1961 et 1966 et l'exode vers les villes a continué à un rythme important.

Des statistiques prises à même le recensement de 1966 révèle qu'en 1966, 736 Canadiens sur 1,000 vivaient dans des villes en regard de 626, en 1961.

L'année dernière, seulement 264 Canadiens sur 1,000 vivaient à la campagne. En 1961, ce chiffre était de 304.

Le communiqué, publié aujourd'hui par le Bureau national de la statistique, dit que les augmentations urbaines les plus significatives ont été enregistrées par les villes ayant une population de 500,000 et plus et que celles-ci ont connu un accroissement de 1,266,000 personnes de 1961 à 1966.

La population agricole est passée de 2,072,785 à 1,913,714. La population totale du Canada qui est de 20,014,880 est composée de 14,726,759 personnes qui vivent dans des localités de 1,000 ou plus et de 5,288,121 qui vivent sur des fermes ou dans de petits hameaux de campagne.

En 1961, la population totale du Canada atteignait 18,238,247, dont 12,700,390 vivaient à la ville et 5,537,857 à la campagne.

La tendance s'est faite sentir dans toutes les provinces. Voici pour chaque province le pourcentage de la population urbaine. Le chiffre entre tirets indique le même pourcentage pour l'année 1961.

Terre-Neuve	54.1 - 50.7
Île-du-Prince-Édouard	36.6 - 32.4
Nouvelle-Écosse	58.1 - 54.3
Nouveau-Brunswick	50.6 - 46.5
Québec	78.3 - 74.3
Ontario	80.4 - 77.3
Manitoba	67.1 - 63.9
Saskatchewan	49.4 - 45.3
Alberta	68.8 - 63.3
Colombie-Britannique	75.3 - 72.6

L'Afrique a besoin de techniciens capables, spécialisés et entraînés

TORONTO (P.C.) — "N'en voyez pas des gens qui ne sont pas entraînés à faire le travail", déclarait lundi un directeur syndical de l'Ouganda, devant la section des jeunes de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

M. D.H. Lule, représentant de la Confédération internationale des syndicats libres, a déclaré que l'Afrique avait besoin de gens capables d'enseigner aux Africains les moyens d'utiliser leurs ressources agricoles.

Les Africains produisent quantité d'aliments, a rappelé M. Lule, mais ils vendent leurs produits laitiers et leurs volailles et achètent du pain et du riz.

Le conférencier a insisté sur la nécessité de créer des communautés sociales dans les régions rurales, pour garder la jeunesse sur les terres. Il a aussi insisté sur le besoin de

l'aide gouvernementale à la formation agricole. M. Lule prenait part à une discussion de groupe suivant la conférence prononcée par M. B.R. Sen, directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, à la séance d'inauguration du congrès.

SAUVE

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture, M. Maurice Sauvé, a déclaré que de meilleures structures sociales et une administration cohérente étaient les meilleures solutions au manque de nourriture.

Le problème de la faim, a expliqué le ministre, ne pourra être résolu tant que les pays sous-développés ne posséderont pas une structure sociale munie des techniques de travail modernes.

M. Sauvé a énuméré trois champs d'activité où un meilleur administration combattait efficacement la faim dans le monde:

L'organisation et l'entretien d'un entreposage judicieux et d'un système de mise en marché;

Un système de prix conforme à l'intérêt primordial de ces pays dont l'économie dépend de certains comptoirs d'exportation.

L'élimination de l'inertie des systèmes actuels de commerce.

Enfin, M. Binay Ranjan Sen a affirmé que les dirigeants du monde devaient enrôler la jeunesse dans la lutte pour trouver un meilleur niveau de vie ou subir les conséquences du désordre social et du chaos.

"Nous devons nous apercevoir que la jeunesse ne se contente plus de se conformer et de suivre", a dit M. Sen, "et qu'elle est pressée d'expérimenter et de conduire".

Selon M. Sen, la solution ultime aux problèmes de la faim consiste en une production accrue dans les pays en voie de développement et en un rassemblement des énergies et de l'enthousiasme de la jeunesse pour développer et accélérer la réalisation de ces programmes.

Intervention du ministre fédéral du Travail dans le conflit des marins

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a demandé aux deux parties intéressées dans la grève des marins de se rencontrer. Toutefois, lundi, le ministre semblait avoir quelque difficulté à fixer le lieu et la date de cette rencontre.

Aux dernières nouvelles, la réunion devait se tenir mercredi à 3 heures, aux bureaux du ministre du Travail.

Lundi après-midi, on croyait que la réunion aurait lieu

vendredi à Ottawa mais, une heure plus tard, un porte-parole du ministre annonçait qu'un commun accord, elle se tiendrait plutôt à Montréal.

Après deux heures, on annonçait un nouveau changement. M. Nicholson a téléphoné personnellement au président du Syndicat international des Marins du Canada, M. Leonard McLaughlin, et aux directeurs des négociations, pour leur suggérer cette rencontre. Les deux hommes ont consenti immédiatement à se voir, mais ont eu peine à convenir d'un lieu et d'une date.

La grève, commencée le 17 août, a immobilisé 80 pour cent de la navigation commerciale des Grands Lacs et de la Côte est.

M. Nicholson et les hauts fonctionnaires du ministère ont eu avec les deux parties une série de pourparlers qui, jusqu'à maintenant, n'ont fait que clarifier les positions respectives.

Vraiment, le ministre tentera d'amener les négociateurs à une formule de règlement ou, en cas d'échec, suggérera un médiateur dans ce conflit qui se poursuit surtout sur la question de la semaine de 40 heures.

Selon des sources bien informées, le ministre, qui aurait quelqu'un à proposer comme médiateur, veut s'assurer que ce dernier sera accepté par les deux parties avant de le nommer.

Ouverture, hier, de la 15e conférence sur l'habitation

OTTAWA (P.C.) — La 15e conférence annuelle sur l'habitation de l'Ontario Association of Housing Authorities a débuté hier, dans la capitale fédérale.

Des spécialistes de toutes les parties du Canada, en matière d'habitation, participeront aux séances du congrès qui dure deux jours. Déjà, hier, plusieurs délégués qui sont directeurs ou membres de services publics d'habitation, ont tenu des réunions à huis clos.

Le thème de la conférence, organisée communément par l'Association ontarienne et la Société d'habitation de l'Ontario, se traduit par le slogan suivant: "Feu vert à l'habitation". C'est d'ailleurs le titre de l'une des principales allocutions prononcées durant l'assemblée.

L'exposé en question sera fait aujourd'hui par M. Just Gustavsson, ancien directeur général de la Commission nationale de l'habitation de Suède.

Même si la conférence groupe surtout des délégués de l'Ontario, on y rencontrera des représentants du fédéral, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la Saskatchewan.

Des ministres des gouvernements de ces provinces doivent y assister, de même que certains maires, échevins, conseillers, urbanistes et autres intéressés.

Promotion militaire

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Défense nationale a annoncé hier, que le brigadier Jacques Dextraze, 48 ans, de Montréal, était promu au rang de major-général.

Le major-général Dextraze a été nommé chef-adjoint des forces mobiles à la base des forces canadiennes de Saint-Hubert, succédant au major-général Rowley.

Né à Montréal en 1919, le major-général Dextraze a étudié au collège Saint-Joseph de Berthierville et s'est engagé dans les Fusiliers Mont-Royal en 1940.

En 1944, il se mérite une décoration pour sa bravoure alors qu'il commandait une compagnie près de la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique pour services rendus lors de la guerre de Corée.

M. Landry, souffrant de blessures multiples, a été hospitalisé.

REGINA (P.C.) — M. Eugene F. Bourassa, de Dorval, est le premier laïc à être nommé administrateur de l'hôpital des Soeurs Grises, de Regina, à 4-on annoncé aujourd'hui.

M. Bourassa avait été chef comptable, gérant d'affaires et administrateur adjoint chez les Soeurs Grises depuis une dizaine d'années.

Il occupera son poste à Regina à partir du 1er octobre. L'administrateur actuel des Soeurs Grises est Soeur Thérèse Boulet, nommée à ce poste en 1962.

Nouvelles brèves

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat vient d'annoncer que le Canada avait décidé d'allouer la somme de \$110,678,55 au fonds de secours aux inondations d'Italie pour la reconstruction de l'hospice de l'Innocent, un des grands monuments de la Renaissance.

L'Orphelinat construit de 1419 à 1426 a été grandement endommagé lors des inondations de l'an dernier à Florence.

Ce nouveau don porte le total des secours du gouvernement canadien aux inondations italiennes à \$500,000, a déclaré Mlle Judy LaMarsh.

MONCTON (P.C.) — Le Conseil pour la culture française en Amérique a fait parvenir un télégramme au premier ministre du Canada, M. L.B. Pearson, demandant la nomination de trois sénateurs acadiens pour représenter les provinces maritimes.

Le télégramme, qui a été approuvé durant la réunion annuelle du conseil, a demandé qu'il ait un sénateur pour chacune des provinces maritimes soit le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Ces nominations assureraient la représentation des communautés françaises de ces provinces au sein du gouvernement fédéral.

CHILLIWACK, C.B. (P.C.) — La police a révélé lundi l'identité de cinq personnes qui ont perdu la vie dimanche, alors que deux voitures se sont frappées sur la route transcanadienne, près de Chilliwack.

L'unique survivant de la collision est dans un état critique à l'hôpital.

Selon la version de la police, les deux chauffeurs ont perdu le contrôle du volant, au cours d'un orage, et se sont tamponnés au-dessus de la ligne médiane de la route.

Les victimes sont Brian Russell de Londres, Angleterre, Jean Russell, de Piedmont, P.Q., Margaret Evox, de Montréal, Clifford Henry, de Toronto et Mme Adélaïde Landry, de Saskatoon.

M. Landry, souffrant de blessures multiples, a été hospitalisé.

MONCTON, N.-B. (P.C.) — Le Conseil de vie française d'Amérique a demandé dimanche la reconnaissance constitutionnelle de l'égalité linguistique au Canada.

À la fin de sa réunion annuelle, le Conseil a préparé un communiqué qui affirme que le français devrait être d'usage universel comme l'anglais.

De plus, le Conseil demande que devienne obligatoire l'enseignement du français dans les écoles et l'usage du français dans les cours, les législatures et la fonction publique.

Enfin, la déclaration du Conseil exprime l'espoir que le français demeure, en pratique comme en théorie, le centre de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord.

Les élections dans les provinces anglophones:

Trois cents candidats sur les rangs en Ontario, trois semaines avant la limite de la mise en nomination

TORONTO (P.C.) — Environ 300 candidats ont été mis en nomination pour les élections générales de l'Ontario, le 17 octobre, trois semaines avant la limite de la mise en nomination, le mardi 3 octobre.

Un total de 289 candidats sont sur la liste des nominations, au quartier général des partis conservateur, libéral et néo-démocrate, et les trois partis ont l'intention de présenter des candidats dans les 117 comtés que compte la nouvelle distribution. La dernière législature comptait 108 sièges.

Venant en tête, les conservateurs n'ont plus que trois circonscriptions où ils doivent placer des candidats avant le jour final de la mise en nomination. Les deux autres grands partis approchent de la centaine.

Le parti provincial du Crédit social doit mettre en nomination un groupe de candidats dont le nombre n'est pas encore connu. Le parti communiste doit en présenter quelques-uns, et quelques indépendants

entrent également dans la course avant la date de la mise en nomination.

Le décompte de la législature, la semaine dernière, était le suivant: conservateur, 76; libéraux 21; NPD huit; sièges vacants, trois.

Au Nouveau-Brunswick M. J. C. Van Horne, leader conservateur au Nouveau-Brunswick, a fait savoir samedi soir que le thème de sa campagne électorale, en vue des élections générales du 23 octobre, portera sur le slogan suivant: "Le Nouveau-Brunswick d'abord".

"Nous voulons aussi appliquer la loi sur le développement et le renouveau agricole d'une façon intensive. Nous devons rattraper le temps perdu", a ajouté M. Van Horne.

A son avis, le gouvernement libéral de M. Robichaud est "trop paresseux pour utiliser les crédits" qui sont disponibles selon le programme de l'ARDA.

Il a donné un exemple des besoins de sa province, en soulignant que 87 pour cent des agriculteurs du Nouveau-Brunswick gagnent moins que \$2,000, par année.

M. Van Horne s'est dit satisfait de l'élection de M. Stanfield à la direction nationale des conservateurs.

"C'est une bonne chose d'avoir là un homme qui est au courant de nos propres problèmes spéciaux", a-t-il affirmé.

Le Nouveau parti démocratique de l'Ontario a annoncé qu'il ne présenterait aucun candidat à l'élection provinciale du 23 octobre.

Selon M. Jack Currie, leader néo-démocrate de la province c'est au cours de la fin de semaine que le conseil provincial du parti a pris sa décision.

Le conseil a estimé, ajoute M. Currie, que l'élection serait surtout un concours de personnalité entre le premier ministre, M. Louis Robichaud, et le chef du parti conservateur, M. J. C. Van Horne.

De plus, de préciser le leader NPD, le conseil appuie sa décision sur le fait que les politiques de l'un et l'autre parti en lice ne joueraient aucun rôle prédominant dans la campagne.

Le Nouveau parti démocratique n'a jamais été représenté à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Pour Dief, du repos avant de s'interroger sur son avenir

OTTAWA (P.C.) — M. John Diefenbaker se propose de célébrer à Stornoway son 72ème anniversaire, le 18 septembre. Cette journée marquera peut-être aussi la fin de la résidence officielle à Stornoway du chef de l'opposition.

Au cours d'une réception donnée lundi à l'aéroport, M. Diefenbaker a révélé aux journalistes son désir de passer son anniversaire à Stornoway, puis de faire un voyage de pêche dans l'Ouest.

Comme on lui demandait s'il serait aux Communes à la réouverture des Chambres le 25 septembre, M. Diefenbaker a répondu: "Je vais dans l'Ouest le 19 et le 20 et le 26 est encore loin".

Un groupe de journalistes et de photographes de la galerie de la presse d'Ottawa ont déposé leurs carnets et leurs caméras pour applaudir l'ex-chef conservateur, geste pour le moins inusité.

"Vous ne savez pas combien cela me touche", a dit M. Diefenbaker qui a pris place dans une voiture pour quitter l'aéroport.

M. Diefenbaker et son épouse revenaient du congrès de Toronto où le parti conservateur s'est nommé samedi un nouveau chef, M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

M. Stanfield succédera à M. Diefenbaker comme occupant de Stornoway, résidence à trois étages dans Rockcliffe Park, en banlieue d'Ottawa, réservée aux chefs d'opposition du Canada.

M. Diefenbaker n'a pas vou-

Télévision française pour Elliot-Lake

OTTAWA (P.C.) — La région d'Elliot Lake, située à mi-chemin entre Sudbury et Sault-St-Marie aura, à compter de jeudi, son service de télévision en français, a fait savoir hier la société Radio-Canada.

La station émettrice CBFST-3, canal 12, entrera en effet en ondes à 9 heures du soir, lors d'une cérémonie présidée par le premier ministre Pearson.

La municipalité d'Elliot Lake est située dans la circonscription d'Algoma-est, représentée aux Communes par le premier ministre.

L'ouverture de cette station coïncide avec les fêtes du "Old Home Week". La station desservira quelque 9,000 Canadiens français.

INSTITUTRICE EN MATERNELLE

La Commission Scolaire de la Cité de Rivière-du-Loup désire engager une institutrice diplômée en maternelle pour prendre charge d'une classe en septembre.

Qualification requise: Brevet de maternelle.

Pour entrevue, s'adresser à: CLAUDE LANGLOIS

Commission Scolaire de la Cité de Rivière-du-Loup
464, rue Lafontaine
Tél.: 862-6977

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ACADEMIE DE QUÉBEC

Seul avis contraire, les cours débutent dans la semaine du 18 septembre, de 8.00 à 10.00 heures p.m. L'inscription se fera, le jour ou le soir, du 21 août au 8 septembre.

ADMINISTRATION DES AFFAIRES	50 hrs jeu. \$75	ESTHÉTIQUE ET PERFECTIONNEMENT FEMININ	20 hrs mar. 25.
Deuxième année	50 hrs mar. 75.	ESTIMATION EN CONSTRUCTION	40 hrs jeu. 80.
ANGLAIS (CONVERSATION)		EVALUATION DES IMMOBILIS	
Groupe A - 2 soirs par semaine	50 hrs jeu. 75.	Première année	40 hrs lun. 75.
Groupe B - 2 soirs par semaine	50 hrs jeu. 75.	Deuxième année	40 hrs lun. 75.
Groupe C - 2 soirs par semaine	50 hrs jeu. 75.	Troisième année	40 hrs lun. 75.
ASSURANCE GÉNÉRALE		Quatrième année	40 hrs mar. 125.
Première année (L.O.M.A.)	50 hrs lun. 75.	HISTOIRE DE L'ART	
Deuxième cours: partie no 2	50 hrs mar. 75.	IMMOBILE	
Deuxième cours: partie no 3	50 hrs mar. 75.	IMPOT	
BIOLOGIE (FACULTÉ DES ARTS, 051)		ITALIEN	
BUDGET FAMILIAL	20 hrs mar. 25.	LITTÉRATURE CONTEMPORAINE	
CONNAISSANCE DU MONDE		MARBRES	
CONTEMPORAINE	24 hrs lun. 25.	MÉCANOGRAPHIE	
CREDIT ET RECOURS	20 hrs jeu. 30.	Première année	50 hrs jeu. 75.
DANSE		Deuxième année	50 hrs mar. 75.
Cours primaire:	10 hrs ven. 15.	ORGANISATION DES PETITES ENTREPRISES	
Cours secondaire:	10 hrs ven. 15.	ORGANISATION DU TRAVAIL	
DIRECTION D'INTERIEUR	24 hrs lun. 25.	PERFECTIONNEMENT DES CHEFS	
DIPLOME EN COMMERCE		PERSONNALITÉ	
Comptabilité 1	50 hrs jeu. 60.	PHILOSOPHIE (INITIATION)	
Comptabilité 2	50 hrs jeu. 60.	PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES	
Comptabilité 3	50 hrs jeu. 60.	PSYCHOLOGIE FAMILIALE	
Mathématiques financières	50 hrs jeu. 60.	PUBLICITÉ	
Économie politique	50 hrs jeu. 60.	QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (Séances d'étude)	
Statistique (1er semestre)	24 hrs jeu. 30.	RECHERCHE OPÉRATIONNELLE	
Impôt (2e semestre)	24 hrs jeu. 30.	Première année	50 hrs mar. 100.
Administration des affaires (I)	50 hrs jeu. 75.	Deuxième année	80 hrs mar. 100.
DIPLOME EN PUBLICITÉ		RELATIONS PUBLIQUES	
Marketing	40 hrs mar. 100.	SECRETARIE PROFESSIONNELLE	
Relations publiques	40 hrs lun. 100.	Français correct	
Organisation des entreprises	50 hrs lun. 75.	Initiation à la philosophie	
DIRECTION DU PERSONNEL	50 hrs lun. 100.	Relations publiques	
DROITS DE SUCCESSION	30 hrs jeu. 60.	Secrétariat	
ÉCONOMIE POLITIQUE	30 hrs jeu. 60.	Directeur du personnel	
ÉCRITURE ET ÉLECTRONIQUE (Initiation)	24 hrs mar. 25.	Motives juridiques	
ESPAGNOL		Littérature contemporaine	
Première année:	30 hrs mar. 75.	STATISTIQUE	
Deuxième année:	30 hrs jeu. 75.	TILHARD DE CHARDIN	
		VALEURS ET PLACEMENTS	
		VENUE AU COMPTOIR	
		VENUE (Voyages de Comptes)	

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à 681-7751 poste 55 ou 59. Nivard Belanger, directeur.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Nos cours publics de graphisme, de peinture et de céramique s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux artistes désireux de se perfectionner. Le cours est une expérience personnelle pratique dirigée par un professeur qui explique la théorie, démontre la façon de procéder, propose des applications et juge les exercices de l'élève. Il ne s'agit pas de simples activités de loisirs.

Tous nos cours sont au rythme de 3 heures consécutives, une fois la semaine, soit en après-midi, en soirée ou le samedi avant-midi. Les cours débutent le 2 octobre.

GRAPHISME PEINTURE CÉRAMIQUE Tarifs: Adultes, \$100 pour l'année de 72 h. de cours. Étudiants, \$50 pour l'année de 72 h. de cours.

Pour inscriptions et pour renseignements supplémentaires, rendez-vous à l'Atelier d'Arts, entre 8 h. et 17 heures, ou téléphonez à 681-7751 poste 35.

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons

HABITAT 66

la ville de Québec

AVIS PUBLIC le 1er septembre 1967

ROLE POUR TAXES D'AFFAIRES, PERSONNELLES, ETC., 1967-68

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de taxes personnelles et de taxes d'affaires, pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au service d'estimation, chambre 221, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du vendredi 1er septembre au vendredi 22 septembre 1967 inclusivement (le dimanche et jours de fête exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

Du 1er au 16 septembre 1967 inclusivement, depuis 10 h. a.m. jusqu'à 4.30 p.m. (heure avancée de l'est), les samedis jusqu'à midi.

Du 18 au 23 septembre 1967 inclusivement, depuis 10 h. a.m. jusqu'à 4.45 h. p.m. (heure avancée de l'est).

Toute personne qui se croira lésée par quelque erreur au dit rôle d'évaluation devra, dans la plus brève période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où la seront entendus.

Après le 23 septembre 1967, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

Le trésorier de la Ville,
CYRILLE LEGARE.

NUMEROS GAGNANTS DES PRIX

Attribués par l'Exposition Provinciale

Dimanche, 10 Sept.

Prix des Billets en Série

No. Gagnant	No. Substitut
*FALCON SEDAN	67124 155347
*ACADIAN	153344 37507
*CHEVY II	62506 85419
*VALIANT 100	60790 32699

Télé-Couleur du Programme Officiel 10469 10587

Les détenteurs des numéros GAGNANTS ont jusqu'au 1er octobre pour réclamer au Bureau de l'Exposition, Collisée, Québec 3. Si le gagnant ne réclame pas, c'est le "substitut" qui devient l'ayant-droit.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

L'UGEQ prendra les moyens pour résoudre ses problèmes

SAINT-LIGUORI (PC) — L'Union générale des étudiants du Québec — UGEQ — veut prendre les mesures nécessaires pour résoudre les difficultés qu'elle connaît dans le moment et préciser sa position dans le domaine social au Québec. C'est ce qui ressort de la réunion de 125 chefs étudiants qui participent à un stage de formation à Saint-Liguori, non loin de Joliette, depuis vendredi soir dernier.

L'UGEQ, qui comme son nom l'indique, est une association générale, risque bientôt, si des mesures efficaces ne sont pas prises, de ne grouper que les seuls étudiants universitaires. En effet, la désaffection des étudiants non universitaires à l'endroit de l'UGEQ commence à être grave. En théorie l'UGEQ, depuis sa fondation, groupe en plus des étudiants des universités, ceux du niveau collégial qui fréquentent les écoles normales, les instituts de technologie et les collèges classiques. Ces derniers font partie de trois fédérations distinctes qui font officiellement encore partie de l'UGEQ.

Mais, en pratique, la Fédération des étudiants des collèges classiques n'existe plus que sur papier, celle des étudiants spécialisés a beaucoup de mal à survivre et encore plus à persuader ses 25.000 membres du bien-fondé de son affiliation avec l'UGEQ. Reste la Fédération des étudiants-maîtres qui n'a cessé depuis un an de s'éloigner de l'UGEQ. Donc formellement l'UGEQ ne compte que 50.000 ou 60.000 membres sur une clientèle possible de plus de 100.000.

L'UGEQ envisage donc de se regrouper sur une base régionale plutôt que sur celle des "catégories" d'étudiants.

Université française

Les chefs étudiants ont aussi abordé d'autres sujets. Il a été question de la création d'une deuxième université française en un système de rémunération et sa participation à l'action

commune que peuvent entreprendre les syndicats et les "forces progressistes" du Québec, en général.

L'UGEQ entend bien préciser sa politique sur le problème national du Québec à son prochain congrès de février. L'exécutif a, à cette fin, confié à une commission de produire pour le prochain congrès un "document scientifique englobant tous les problèmes du Québec". Ce document servirait de base à une prise de position par les délégués au congrès.

Lutte des classes

M. Pamphile Piché, responsable des comités d'action politique de la CSN, a dit qu'il serait absurde de ne plus considérer comme une réalité la lutte des classes. M. Piché s'est élevé contre l'attitude d'esprit qui veut qu'en Occident, depuis quelques années, à cause de l'abondance des biens matériels et de l'émergence d'une classe moyenne, la lutte des classes soit devenue désuète. Il a dit que l'objectif premier de la CSN est de "bâter une société faite pour l'homme" et que les syndicats ont "un rendez-vous avec la réalité".

Me François Aquin, ancien député libéral, conférencier invité, a exhorté les étudiants du Québec à ne pas désespérer de leur liberté à cause de la proximité du colosse américain. "Ce colosse a des pieds d'argile, a-t-il lancé. Il n'y a pas un peuple du monde qui est aussi menacé de l'extérieur et de l'intérieur que les Etats-Unis."



● ENTRETIENS — Les entretiens Peyrefitte-Bertrand-Masse, que nous apercevons de gauche à droite, se sont poursuivis hier dans le plus grand secret. Cependant notre reporter a appris que l'on étudiait la possibilité de faire venir 500 professeurs français au Québec qui collaboreraient à la formation des collèges d'enseignement général et professionnel. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Entretiens Peyrefitte-Bertrand

Possibilité de faire venir 500 professeurs français au Québec

Par Lucien Bouchard

Les membres de la mission française que dirige le ministre de l'Éducation de la France, M. Alain Peyrefitte, se sont entretenus durant toute la journée d'hier avec le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, le ministre d'État à l'Éducation, M. Marcel Masse, et le sous-ministre des Affaires

intergouvernementales, M. Claude Morin et des technocrates importants du ministère de l'Éducation.

Les négociations se sont déroulées dans le secret, les résultats de ces entretiens seront dévoilés par le ministre français de l'Éducation lui-même, au cours d'une conférence de presse, au cours de la semaine.

Cependant, il nous a été possible de savoir qu'il fut question de la possibilité de faire venir au Québec quelque 500 professeurs français qui apporteraient leur collaboration dans la création des CEGEP et aussi de la possibilité de faire des échanges entre les écoliers du Québec et ceux de France.

La commission que préside M. Rey représente le pouvoir exécutif de la CEE qui groupe la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et la Hollande. Les deux autres branches de la communauté économique européenne sont le Pool charbon-acier et l'Euratom ou Communauté européenne d'énergie atomique.

L'EUROPE DE L'EST

Un des principaux problèmes du Marché commun consiste dans le fait que malgré les 66 pays qui ont des ambassadeurs auprès de la communauté, ni l'Union soviétique, ni aucun des pays de l'Europe de l'Est n'a reconnu officiellement cette communauté.

"Leurs gouvernements prétendent que nous n'existons pas mais leurs administrations délèguent des représentants pour traiter avec nous".

"Nous venons tout juste de conclure un accord avec la Pologne, accord signé par un haut-fonctionnaire de la CEE et par un haut-fonctionnaire de l'administration polonaise, mais ce n'est pas un accord entre gouvernements."

"A un moment, les Russes ont demandé des concessions tarifaires sur le saumon, la vodka et d'autres produits".

"Ils ont alors envoyé ces demandes aux gouvernements respectifs des six pays membres. Les six gouvernements ont répondu par une note conjointe expliquant qu'il n'existerait plus de tarifs douaniers à l'échelle nationale et les avisant de s'adresser au quartier-général de la CEE."

"La réponse conjointe a été transmise en septembre 1963 et nous attendons encore cette requête de Moscou".

Il n'y a "aucun problème entre le Canada et le Marché commun" (J. Rey)

MONTREAL (PC) — Un représentant de la CEE, M. Jean Rey, a déclaré hier n'existe actuellement "aucun grand problème" entre le Canada et le Marché commun.

M. Rey, qui est président de la Commission de la Communauté économique européenne, parlait au cours d'un dîner marquant la participation du Marché commun à l'Expo 67. On sait qu'une journée spéciale a été consacrée à l'Expo à la CEE, dimanche.

"Les principaux problèmes entre votre gouvernement et le membre du Marché commun concernent le blé et les tarifs douaniers", a-t-il dit.

"Un accord a maintenant été conclu sur le blé et les pourparlers sur les tarifs douaniers lors du Kennedy Round à Genève ont résolu nos problèmes les plus aigus touchant les tarifs", a-t-il ajouté.

Il a aussi déclaré que les négociations avaient été rudement menées jusqu'à la fin entre les négociateurs du Canada et ceux du Marché commun mais qu'on en était arrivé finalement à des accords amicaux.

La commission que préside M. Rey représente le pouvoir exécutif de la CEE qui groupe la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et la Hollande. Les deux autres branches de la communauté économique européenne sont le Pool charbon-acier et l'Euratom ou Communauté européenne d'énergie atomique.

L'EUROPE DE L'EST

Un des principaux problèmes du Marché commun consiste dans le fait que malgré les 66 pays qui ont des ambassadeurs auprès de la communauté, ni l'Union soviétique, ni aucun des pays de l'Europe de l'Est n'a reconnu officiellement cette communauté.

"Leurs gouvernements prétendent que nous n'existons pas mais leurs administrations délèguent des représentants pour traiter avec nous".

"Nous venons tout juste de conclure un accord avec la Pologne, accord signé par un haut-fonctionnaire de la CEE et par un haut-fonctionnaire de l'administration polonaise, mais ce n'est pas un accord entre gouvernements."

"A un moment, les Russes ont demandé des concessions tarifaires sur le saumon, la vodka et d'autres produits".

"Ils ont alors envoyé ces demandes aux gouvernements respectifs des six pays membres. Les six gouvernements ont répondu par une note conjointe expliquant qu'il n'existerait plus de tarifs douaniers à l'échelle nationale et les avisant de s'adresser au quartier-général de la CEE."

"La réponse conjointe a été transmise en septembre 1963 et nous attendons encore cette requête de Moscou".

La CEE est prête à négocier avec tout le monde

MONTREAL (PC) — La Communauté économique européenne est le foyer des plus grands commerçants du monde et "non pas une communauté fermée sur elle-même", a déclaré hier M. Albert Coppé, membre de la commission de la CEE.

M. Coppé ancien ministre des Affaires économiques de Belgique, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le Marché commun est faussement accusé de vouloir exclure le reste de l'Europe.

"Nous ne croirons jamais que les six pays membres constituent toute l'Europe", a dit M. Coppé, ajoutant que le succès des négociations du Kennedy Round avait démontré que le Marché commun était ouvert à la négociation avec le reste du monde.

Mais le spécialiste belge, qui est âgé de 56 ans, et qui est lié au Marché commun depuis les premiers jours de cette organisation, n'a donné aucun indice quant à savoir si une demande de la Grande-Bretagne serait acceptée.

"Attendez et vous verrez est un dicton britannique", a-t-il dit.

Une telle demande trouvera inévitablement des adversaires, a dit M. Coppé et "ce sera toujours une question de négociations".

Il a rappelé que la Grande-Bretagne avait négligé par deux fois de profiter d'une occasion de se joindre à la CEE à ses débuts, si bien que le résultat

actuel est de deux "non" britanniques contre un "non" du Marché commun. On sait que c'est le général de Gaulle qui avait opposé son vote à la demande de l'Angleterre d'entrer dans le Marché commun en 1963.

UNION POLITIQUE

M. Coppé a par ailleurs mis l'accent sur le but ultime de la CEE qui n'est pas seulement de créer une union douanière, actuellement sur le point d'être complétée, et non seulement une union économique mais aussi une union politique.

"Nous progressons à des vitesses différentes dans divers domaines", a-t-il dit.

L'ancien ministre du gouvernement belge a rappelé que toutes les difficultés envisagées il y a 15 ans ne sont pas survenues et que la plus grande crainte de toutes "ne s'est pas matérialisée".

C'était la crainte que l'immixtion américaine entre la France et l'Allemagne de l'Ouest n'empêchât ces deux pays de "s'asseoir".

"Nous n'avons jamais eu de difficultés à ce propos", a ajouté M. Coppé.

expo67
Réduction pour ceux qui ont déjà fait le voyage
1 jr: \$7. 2 jrs: \$17.
(pour enfants: \$6, et \$15.)
S'adresser à:
VOYAGE FRANCISCAINS
VOYAGE A NIAGARA 22 Sept.
A DETROIT 5 Oct.
801, St. Rie, Québec 3.
TEL.: 523-0631

Choquette suggère la tenue d'une conférence multipartite sur l'unité

Le député fédéral de Lotbinière, Me Auguste Choquette, a suggéré lors d'une entrevue, hier, à Québec, une conférence multipartite sur la question de l'unité canadienne.

Il faut faire en sorte de dépolitiser la question constitutionnelle, a dit le député libéral, comme il est temps aussi qu'on cesse de dire que les conservateurs sont des "anti-Québécois" et les libéraux des "pro-Québécois".

Me Choquette estime que cette conférence devrait être organisée au niveau des commissions politiques de tous les partis politiques canadiens.

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons
HABITAT 68

L'Expo: un miroir dans lequel le Canada se reflète au monde

MONTREAL (PC) — Le représentant de la République arabe unie, M. Mahmoud Moharram Hammad, a déclaré hier que l'Expo 67 était non seulement une fenêtre sur le monde mais aussi un miroir dans lequel le Canada se reflétait au monde.

L'ambassadeur de la R.A.U. à Ottawa parlait à l'occasion de l'ouverture des cérémonies de la journée nationale de son pays à la Place des Nations. M. Hammad, qui représentait le président Gamal Abdel Nasser, fut accueilli par M. Pierre Dupuy, le commissaire général de l'Expo. Il a passé en revue une garde d'honneur formée de membres du 22e Régiment royal

et "une salve de 19 coups de canon éclata en son honneur dans le ciel ensoleillé au-dessus des flots de l'Expo."

Après qu'on eut joué l'hymne national de la R.A.U., M. Hammad dans son allocution a déclaré qu'il était satisfait du courant d'émigration qui venait de commencer à circuler entre son pays et le Canada. Il a ajouté que le nombre d'Égyptiens actuellement au Canada était d'environ 10.000.

"OCCASION UNIQUE"

L'ambassadeur a également dit que l'Exposition universelle constituait une "occasion unique" afin de montrer ce que le Canada avait accompli et aussi que les abondantes richesses minérales, forestières et autres ressources naturelles peuvent être utilisées pour atteindre à l'épanouissement d'un riche héritage.

Ceci met également en évidence les grandes choses que l'on peut attendre du Canada dans l'avenir, a-t-il conclu.

Pour sa part, M. Dupuy a fait mention des civilisations ancienne et moderne de l'Égypte et a noté que les structures du pavillon canadien avaient la forme d'une pyramide inversée.

Il a dit en souriant: "Il semblerait ce matin, que Rah le dieu du soleil, nous regarde avec chaque amitié en votre honneur, malgré qu'il puisse être étonné de voir que notre pyramide est sans dessus dessous. Ces Canadiens ont tellement à apprendre des pharaons."

"On peut-étre considérer-t-il ceci comme une vengeance de la part des Esquimaux pour ne s'être pas montré plus généreux avec son soleil de minuit". Environ 400 personnes assistaient aux célébrations de cette journée nationale de l'Égypte.

Sommeil

La maladie du sommeil, dans l'île de Formose, cette année, a causé la mort de 45 victimes. Toutes étaient âgées de moins de 18 ans.

Réunion qui a surtout pour but de cimenter l'unité des libéraux fédéraux

(Par Lucien BOUCHARD)

La réunion des libéraux fédéraux du Québec, qui débutera demain matin, à la Maison Montmorency, a davantage pour but de cimenter l'unité du groupe des libéraux québécois qui commence à se lézarder à l'image de la Fédération libérale du Québec, que d'élaborer l'idéologie politique d'un parti où les députés québécois sont minoritaires.

Jusqu'ici, les libéraux fédéraux du Québec avaient vécu dans la quiétude de la "possession tranquille de la vérité". Les quelques vedettes que l'on avait cherché à mousser s'étaient montrées timides. Les libéraux fédéraux se rangeaient alors docilement derrière les opinions de leur chef et s'en tenaient à la politique officielle du parti.

Mais depuis l'avènement des trois vedettes québécoises: Trudeau, Marchand et Pelletier, le parti est en proie à des tiraillements intérieurs. La "trilogie" des trois intellectuels à l'esprit plus indépendant que libéral, menace "l'unité tranquille" des libéraux.

Voilà sans doute pourquoi on a choisi, contrairement à la réunion des "penseurs" conservateurs, de tenir les assises de l'aropage québécois à huis clos. Pour un, le député fédéral de Lotbinière ne cache pas ses sentiments envers les trois colombes québécoises du parti libéral. En effet, M. Auguste Choquette nous a déclaré, hier, que pour sa part, il se range plus volontiers derrière l'idéologie constitutionnelle du chef du parti, M. Lester B. Pearson, que derrière celle de Pierre Elliot-Trudeau, laissant entendre qu'il y avait divergence d'opinion entre M. Trudeau et son chef. "Dans sa conception d'un fédéralisme renouvelé, le chef libéral tient compte davantage des réalités techniques, a dit M. Choquette, alors que M. Trudeau néglige cette réalité pour ne s'attacher qu'à la réalité économique."

Pour M. Choquette, M. Trudeau est un intellectuel, indépendant d'esprit et de fortune, ce qui constitue une force, mais il devrait réaliser davantage qu'il est devenu de par sa fonction politique, un homme d'action. Il doit en tenir compte et pour le pays et pour le parti.

M. Choquette, qui est devenu l'enfant terrible du parti libéral provincial à cause de son franc-parler, a reproché à M. Trudeau de planer dans les hautes sphères de la pensée et de l'idéologie et de ne pas tenir suffisamment compte de la réalité canadienne.

Il a expliqué que M. Trudeau jouit auprès du leader québécois du parti, M. Jean Marchand, d'un très grand prestige et que les trois leaders québécois, MM. Trudeau, Marchand, Pelletier, marchant ensemble, constituent une force. Les autres députés québécois ont alors bien la peine à faire entendre leur voix et à faire valoir leur point de vue.

Ceci n'est qu'un son de cloche. Il semblerait, selon d'autres informations, que d'autres députés québécois à Ottawa ne sont pas loin de penser comme M. Choquette.

M. Choquette écrivait la semaine dernière, dans la rubrique "En direct d'Ottawa" de notre journal, que les adhésions de MM. Marchand, Trudeau et Pelletier ont apporté un lustre nouveau au parti, mais que les discours et les textes des nouvelles recrues avaient auparavant plus d'une fois rendu un son différent de ce que représentait la pensée officielle des libéraux. "Il est toujours difficile d'harmoniser parfaitement les efforts d'une collectivité à la poursuite d'un idéal, encore davantage lorsque les éléments constitutifs se sont déjà entre choqués et n'essaient que depuis peu de se trouver au même diapason".

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 579-2181

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Boulevard 390, Édifice Grande-Allée, Québec
Strictelement sur rendez-vous
TEL.: 523-1471

Docteur
REMY
BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363, de la Couronne au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

C'EST CHEZ BARDOU
que vous trouverez du mercredi au vendredi un assortiment complet de
POISSON FRAIS
Flétan, saumon, aiglefin, filet de sole, filet d'aiglefin, morue fraîche, sole de Douvres, crevette, homard vivant ou bouilli, saumon fumé, pétonque, paquets de crabe, langue de morue, etc...
Service personnel
Satisfaction garantie
ou argent remis.
Bardou & Fils Ltée
1040 ave Cartier 525-8135 48 1/2 rue Couillard 522-7094

Retour au travail à l'usine de Gentilly

BEACANCOUR, Qué. (PC) — Les ouvriers de la construction qui travaillent à une usine d'énergie nucléaire pour l'Hydro-Québec, à Gentilly, ont voté dimanche en faveur de l'acceptation d'un contrat et du retour au travail, mettant ainsi fin à une grève de plus de quatre mois.

Les termes du contrat n'ont pas été révélés. Le vote a été de 108 à 64, avec quatre abstentions.

Beacancour est à mi-chemin entre Montréal et Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent.

Un concessionnaire de l'Expo '67 en faillite

MONTREAL (PC) — Un avocat montréalais, a confirmé hier la nouvelle voulant que M. James Kealoha, ancien lieutenant gouverneur d'Ha-

wai, avait inscrit en Cour supérieure une déclaration de faillite au nom d'un des concessionnaires de l'Expo 67.

L'avocat a déclaré que les exploitants de l'établissement commercial "Passport to Paradise" et situé à la Ronde n'avaient pu payer tous leurs comptes échus et qu'une audience sera tenue le 21 septembre à Montréal.

L'une des attractions de ce restaurant hawaïen consistait en un programme de danses des îles du sud et des célèbres danses du feu exécutées par des artistes hawaïens venus spécialement à Montréal pour le temps de l'Expo.

M. Maurice Novek qui dirige le service de la restauration à l'Expo a déclaré qu'il s'agissait de la première faillite enregistrée dans ce domaine depuis l'ouverture il y a quatre mois.

Il a précisé que le restaurant hawaïen avait acquitté toutes ses dettes envers la Compagnie de l'Expo mais que "probablement des créanciers et des fournisseurs de l'extérieur n'avaient pas été payés".

Cette faillite ne pourra toutefois pas être déclarée avant le 21 septembre. Et d'ici ce temps, le restaurant continuera d'être ouvert comme d'habitude à La Ronde.

La PP veut un statut de travail égal à celui des policiers municipaux

JONQUIERE, Qué. (P.C.) — Un représentant officiel d'un syndicat des membres de la Sureté provinciale du Québec a déclaré que son groupe a l'intention de manifester devant les édifices de la législature, à Québec, afin de réclamer "un statut de travail" égal à celui des policiers municipaux.

Ce représentant, M. Richard Gendron, a déclaré au cours d'une réunion de la Fédération des policiers municipaux du Québec, au cours de la fin de semaine, que cette décision avait été prise récemment après que le premier ministre Daniel Johnson eût rejeté les demandes de ce groupe. Le syndicat de la Sureté provinciale tenterait d'obtenir pour ses membres des droits entiers aux négociations, a dit M. Gendron.

LES SPECIALISTES A QUEBEC
DEPUIS 1920
DROLET RESSORTS D'AUTOS
483, rue Caron, Québec
TEL.: 523-0979
(Près de la gare centrale d'autobus)

COURS DU SOIR
COURS SPECIAL D'ANGLAIS pour adultes
CHOIX DE 3 COURS
COURS DE BASE (14 SEMAINES) Pour les personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais.
COURS SPECIAL DE CONVERSATION (20 SEMAINES) Destiné aux personnes qui comprennent l'anglais mais qui ne peuvent entretenir une conversation: Professionnels, personnel enseignant, gens d'affaires, employés de bureau.
COURS EN LABORATOIRE Pour les personnes qui veulent se former l'oreille et améliorer leur diction.
COURS EXPLICATIFS Invitation spéciale aux personnes qui ont déjà essayé différentes méthodes d'Anglais, mais sans succès apparent. Assistés à un de nos cours explicatifs présentés les mardis et jeudis soir à 8h. Venez sans gêne, sans crainte et en toute confiance à:
INSTITUT DENYS Inc.
722, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC 4 — TEL.: 520-3751



Par Jacques REVELIN

Ils ne se lancent pas "en amateur" dans le hockey professionnel

La première journée d'entraînement des Flyers et des As n'a pas été très remuante mais elle ne manqua pas d'éclats et fut même impressionnante. Un grand contraste était perceptible, une fois franchies les portes de l'aréna du Parc Victoria. L'entrée de l'édifice ressemblait à un studio photographique et, au bord de la patinoire comme sur la glace, il y avait un va-et-vient peu ordinaire faisant vite entrevoir les nuances détachant le passé du présent.

Ceux qui étaient là ont tous eu la même réaction. Ce qu'ils voyaient, les plongèrent dans l'ambiance du hockey majeur. La quantité des joueurs, la fraîcheur de leur équipement et la vivacité des couleurs de leur uniforme, produisant des effets saisissants, surtout la teinte orangée, qui caractérise les Flyers de Philadelphie. La discipline assez ferme sans être rigide assurait par ailleurs un ordre qui ne manque pas aussi d'accrocher le changement. Par cette remarquable entrée en scène des nouveaux propriétaires, on a manifestement senti leur puissance, leurs ambitions, leur sérieux et leur réalisme. Ils ne se sont pas lancés dans le sport professionnel "en amateur" et ce départ ne manque pas d'être prometteur.

Les Britanniques sont plus ponctuels que les Français

Si plusieurs joueurs brillèrent par leur absence lors de la première journée d'entraînement des As et des Flyers, d'autres athlètes ont été vaillamment attendus à Québec, hier soir. Il s'agit de trois joueurs de poids devant représenter la France dans la compétition internationale qui aura lieu samedi prochain, à l'Académie, et une semaine plus tard à Toronto.

Un avion devait les déposer en fin d'après-midi à l'Ancten-Lorette, en même temps que le trio britannique, invité au tournoi. Seuls les Anglais sont arrivés au moment prévu, les Français ayant probablement tardé à quitter Paris.

Deux des trois compatriotes du général de Gaulle sont des espoirs. La concordance des dates de la compétition canadienne avec les Jeux Méditerranéens a obligé les dirigeants de la Fédération Halthérophilie française à porter leur choix sur des jeunes. L'un s'appelle Pierre Gourrier, c'est un mi-lourd. L'autre se nomme Gérard Cazeaux et il lève dans la catégorie des lourds-légers (?). L'équipe tricolore doit être complétée par un compétiteur chevronné. Il s'agit du poids-lourd Roger Leveq. Ce sera sans doute le meilleur du lot. Tous les autres joueurs français de premier plan étaient en Tunisie.

Quant aux Britanniques, ils paraissent en excellente forme. Ils viennent de participer à une série de rencontres et leurs performances constituaient pour eux des améliorations.

Cette compétition triangulaire ne devrait pas manquer d'intérêt. Elle s'annonce très équilibrée et ceux qui l'organisent ont toute la compétence nécessaire pour assurer les meilleures conditions à ce duel inter-nations. Cette garantie n'est pas soufflée, Jean-Yves Dionne, Maurice Allan et leurs proches collaborateurs n'en sont pas à leur premier essai. Ils ont toutefois préparé cette prochaine compétition avec le maximum de soins et, pour une fois, ils n'ont aucune préoccupation financière. Le comité national du Centenaire leur a versé une subvention, tout comme le gouvernement provincial. On va donc pouvoir faire les choses en grand et il faut espérer qu'il y aura du monde dans le gymnase de l'Académie, le soir de ce grand affrontement auquel participeront les Canadiens Price Morris, Paul Bjarnason et Pierre St-Jean.

En souplesse...

Plusieurs joueurs des As ou des Flyers auront de la difficulté à respecter l'un des dix-neuf règlements auxquels ils sont soumis depuis hier. Il s'agit du no 15 qui se lit comme suit: "Il est défendu de fumer dans la chambre du club. Dans l'autobus, le cigare n'est pas toléré. C'est surtout la seconde interdiction qui sera "douloureuse", en particulier pour Wayne Hicks. Le règlement no 9 peut aussi en faire rechonner plusieurs.

L'un des trois leveurs de poids attendus aujourd'hui à Québec ne manquera pas d'être surpris, s'il rencontre pour la première fois un "cousin d'Amérique" qui est également un mordu de l'haltérophilie. Il serait en effet très étonnant que l'ancien leveur Charles-Henri Cazeaux ne fraternise pas avec le Français (de France) Gérard Cazeaux. Ces deux homonymes vont-ils se découvrir des liens de parenté?

Lors de l'assemblée générale de la QAHA tenue en fin de semaine à Montréal, l'ancien gardien de but Jacques Plante qui préside la ligue de hockey junior à Québec a vaillamment tenté de faire accepter deux propositions. Il a tout d'abord demandé que son circuit soit le seul reconnu sur le plan junior A. On a repoussé cette demande. Plante n'a pas eu plus de succès en réclamant une augmentation d'octroi. Il estimait raisonnable que l'on élève l'appui financier de \$3.500.00 à \$5.000.00. Ça ressemble à un blanchissage...

Selon quelqu'un de très bien placé dans l'orbite des courses sous harnais à Montréal, une épreuve de \$100.000.00 serait courue en 1968 à Blue Bonnets. Avec un tel appât, qu'on ne soit pas surpris si la ligue française "Roquepine" retraverse l'Atlantique pour la troisième fois...

Si John Newcombe ne suit pas l'exemple de son compatriote Fred Stolle en demeurant amateur, il est fort probable que les organisateurs du tournoi rotation de Québec n'attendent pas jusqu'au mois de juillet 1968 pour l'inviter à Québec où tout le monde se réjouira de le voir à la place de Roy Emerson...

Selon un classement non officiel, établissant l'ordre de valeur des conducteurs de courses, d'après leur nombre d'émicelles, c'est Jim Clark qui est en tête, en totalisant (47) en devantant de Justesse Rindt (36). Suivent ensuite: Hulme, Stewart et Pescarolo. Le véritable classement est sans doute bien différent...

Le président de la France poursuit actuellement un autre voyage "libérateur". Pourtant, s'il est en Pologne, son nom figurait tout dernièrement sur une affiche annonçant la compétition d'athlétisme qui vient d'avoir lieu sur la Côte d'Azur. Un certain de Gaulle était bien inscrit dans une épreuve de course de haies stacies. Il s'agissait toutefois d'un Africain du Tchad ayant sûrement vu le jour à l'époque la plus rayonnante du général, à moins que ce soit sa grandeur qui a inspiré son nom. C'est peut-être d'ailleurs pour cela qu'il enjambe facilement les obstacles.

Parmi les 8.079 personnes qui étaient à Blue Bonnets hier soir, il n'y en a pas beaucoup qui ont touché le "long shot" de \$87.50 dans la cinquième. Ce sont des choses qui arrivent parfois, même sur la piste de Québec...

Maurice Richard et Geoffroy s'affrontent actuellement à Québec, dans une série finale de balle-molle. Attention! Il ne s'agit pas du "Rocket" ni de "Boum Boum". Ce sont de vrais Québécois. L'un est lanceur pour l'équipe de la taverne Gariépy et l'autre joue dans le club du nettoyeur Maguire, comme receveur. Geoffroy (Michel) fait partie de l'équipe qui détient une avance de 3-1. Les suspensions publiées par le pilote et un joueur du club Gariépy risquent de coûter cher...

Rappelons à tous les chasseurs de la région de Québec qu'ils sont cordialement invités au Centre Mgr-Marcoux, demain soir. Des spécialistes seront là pour leur prodiguer des conseils sur le maniement des armes à feu. Cette réunion sera tenue sous les auspices du Club de pêche Molson et du Castor Club de Québec. On pourra obtenir son permis de chasse sur place. Ce n'est toutefois pas nécessaire d'apporter son fusil car on ne signale pas de gibier dans ce coin-là...

PAS DE COUPURES POUR LE MOMENT

(Par Jean Pouliot)

Selon une interprétation de règlement que vient de donner le président Clarence Campbell dans le cas des Leafs de Toronto, Ed Van Impe et Joe Watson doivent être considérés depuis minuit comme récalcitrants par les Flyers de Philadelphie. Le président de la ligue Nationale a en effet décidé que les joueurs avaient jusqu'à 30 jours avant le début de la saison pour se rapporter au camp. Dans le cas des Leafs, cela donne jusqu'à jeudi aux grévistes de Punch Imlach. Mais comme les Flyers ouvrent leur calendrier le 11 octobre, la période de grâce se terminait hier soir.

Il semble évident que les deux premiers choix du Philadelphie au repêchage sont des clients de Me Al Eagleson. Ils ont retourné leur premier contrat non signé et n'ont pas donné d'autres nouvelles. "Ce qui me déçoit, c'est que les deux joueurs avaient promis d'être à Québec lundi."

Parmi les autres athlètes qui n'ont pas patiné à l'Aréna hier, notons Jean-Guy Gendron, qui a manifesté l'intention de cloôturer sa saison de golf avant de se rapporter; Dick Cherry qui prendrait sa retraite pour se lancer dans l'enseignement; Rino Robazza, qui n'a apparemment pas l'intention de sortir de sa retraite; les amateurs Jean-Luc Duquette, Wayne Berry, Pat Rupp et Robert Taylor que le professionnalisme ne tente pas; Ian Maybury a été excusé avec

une fracture de la mâchoire. Poile n'a parlé d'affaires qu'avec quatre joueurs et, même si les parties en cause se rapprochent, il n'y a pas eu de contrat de signé. La pratique de l'équipe a consisté en du patinage, des photos et des entrevues à l'Aréna du Parc Victoria. Les joueurs ont eu l'après-midi pour jouer au golf. Il en sera probablement de même aujourd'hui, les vrais exerci-

ces ne commençant que mercredi, avec le retour au Collège. Vic Stasiuk s'est déclaré satisfait de la condition physique de la majorité des athlètes.

DIMANCHE

Ce n'est qu'après le programme double de dimanche prochain qu'on procédera aux coupures.

Pour la joute Flyers-As, Keith Allen aura droit aux joueurs repêchés en juin dernier. Vic Stasiuk aura l'équipe des As de l'an dernier, plus les amateurs qui auront signé professionnels d'ici là, soit sûrement Claude Cyr, Ron Racette et Onil Boutin.

Dans la partie entre les amateurs, un club sera dirigé par Marcel Pelletier et l'autre par Pat Egan. Pour se préparer à ces rencontres où l'admission sera de \$1.00 pour les adultes et de \$0.25 pour les enfants, il y aura quatre pratiques par jour de mercredi inclusivement. Il va sans dire que chaque joueur ne pratiquera que deux fois quotidiennement.

Le président Bill Putnam fera d'ailleurs son arrivée à Québec jeudi, alors qu'il sera le confère de l'union hebdomadaire du club Kwanan. Samedi soir, les As de Québec commanditeront l'épreuve principale à la piste de courses.



Les deux jeunes cerbères sur qui reposent les chances de succès des Flyers de Philadelphie pourront profiter de l'expérience du conseiller spécial de l'équipe, Marcel Pelletier. Il s'agit de Bernard Parent (à droite) et de Doug Fève (à gauche). (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Keith Allen disposera d'un bon noyau de joueurs qui ont l'expérience de la ligue Nationale. On reconnaît l'instructeur des Flyers en compagnie de Jean Gauthier, Brit Selby et Forbes Kennedy. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les Rangers sont aussi en action

KITCHENER PC — Selon le pilote-gérant Emile Francis, des Rangers de New York, la pratique des points fondamentaux au printemps pourrait bien rapporter une place dans les séries éliminatoires au printemps et c'est dans cette optique qu'il a lancé ses joueurs à l'entraînement à Kitchener hier.

Il a bien l'intention d'avoir une équipe prête à se lancer à l'action au tout début du calendrier régulier de la LNH et c'est pourquoi personne ne chômera au camp.

Quelque 53 joueurs participent aux deux exercices quotidiens et la plupart étaient présents hier.

Seulement trois joueurs, Bernard Geoffroy, Harry Howell et Don Marshall ont accepté les conditions de l'équipe jusqu'à présent, mais Francis prétend ne compter aucun gréviste, "du moins pas avant la journée de mardi".

Les Rangers n'auront que quatre jours pour se préparer à leur premier match hors-concours contre Buffalo samedi prochain avant d'affronter les Bruins de Boston dimanche.

Par ailleurs, on apprend de Detroit que Ted Hampson, Bruce MacGregor et Bob Falkenberg ont signé leur contrat hier.

Un nouveau règlement de la LNH occasionne beaucoup de confusion

Le gardien de but Charlie Hodge serait au nombre d'un groupe important de vétérans de la ligue Nationale de hockey qui refusent de se rapporter aux camps d'entraînement avant d'avoir signé leur contrat.

L'ancien cerbère des Canadiens de Montréal était absent à l'ouverture du camp des Seals de la Californie à Port Huron, Michigan, hier.

Entre-temps, Tim Horton et Bob Pulford, des Maple Leafs de Toronto, sont sous la menace d'une amende de \$500 s'ils ne font pas acte de présence ce matin à 8h. Pulford a l'intention de rencontrer la direction de l'équipe aujourd'hui.

L'ex-Leaf Eddie Sack a accepté les conditions des Bruins de Boston hier, si bien que Ed Westfall demeure le seul gréviste en dépit de sa présence au camp.

Le vétéran Norm Ullman n'est pas au camp des Red Wings de Detroit, mais cinq autres réguliers sont présents, même s'ils n'ont pas encore signé leur contrat. Il s'agit de Gordie Howe, Howie Young, Floyd Smith, Gary Jarrett et George Gardner.

La LNH avait ordonné que les 72 joueurs, protégés lors du repêchage de l'expansion en juin dernier, reçoivent leur contrat avant de se rapporter aux camps d'entraînement.

Selon Schmidt, "le comité des propriétaires, en accord avec l'Association des joueurs, désirent que les joueurs reçoivent des offres avant de se rapporter aux camps, ce qui ne signifiait pas qu'ils devaient les accepter."

Leafs

Le pilote-gérant Punch Imlach, des Leafs, s'est montré moins patient et a fait savoir lundi que Horton et Pulford seraient condamnés à une amende de \$500 chacun, plus une autre de \$25 par jour pour chaque journée subséquente de retard.

Al Eagleson, conseiller juridique de la nouvelle Association des joueurs, a déclaré que l'organisation seconderait les deux joueurs.

Deux autres grévistes des Leafs, Mike Walton et Brian Conacher, ont fait acte de présence hier.

Les Leafs et les Bruins ont ouvert leur camp la semaine dernière. Les Hawks de Chicago, les Red Wings de Detroit et les Blues de St-Louis ont depuis ouvert leur camp sur leur patinoire locale tandis que les Rangers de New York s'entraînent à Kitchener; les Kings de Los Angeles, à Guelph; les Flyers de Philadelphie, à Québec et les North Stars de Minnesota, à Halliburton, Ont., avant de déménager à Kingston le 18.

Les Penguins de Pittsburgh ouvriront leur camp à Brantford mercredi et les Canadiens à Montréal le 15 septembre.



Le publiciste des As, Henri Bertrand, n'a pas manqué de souligner que deux athlètes invités au camp ont joué aussi loid qu'en Belgique la saison dernière. Il s'agit de Gilles Carignan et de Gilles Lapointe. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



● Vic Stasiuk avait annoncé qu'il porterait l'uniforme de joueur aux pratiques et il a tenu parole même si le premier exercice ne consistait qu'en une séance de patinage léger et de photographie. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

\$100.00 d'amende aux "couche-tard"

Quels sont les règlements d'un camp d'entraînement? Sont-ils plus sévères ou plus larges que ceux de la saison? Pour s'en faire une juste idée, voici la liste des 19 recommandations émises conjointement par Keith Allen et Vic Stasiuk, à l'intention des joueurs qu'ils dirigent.

- 1 — Immédiatement après avoir obtenu votre chambre, rapportez-vous au Dr Spoon ou au Dr Marcoux pour l'examen médical.
- 2 — Les automobiles ne sont permises qu'en autant qu'on s'en sert avec jugement.
- 3 — Voyez Bud Poile ou Frank Carlin pour vos dépenses de voyage. Vous pouvez prendre tous vos repas au restaurant du motel.
- 4 — Les appels interurbains, le lavage et le nettoyage sont à votre charge.
- 5 — L'horaire du lendemain sera affiché dans le lobby à 9 heures le soir. Vérifiez à quelle heure vous pratiquez.
- 6 — La ponctualité est de mise à tous les pratiques et pour les voyages.
- 7 — C'est votre responsabilité de vous faire réveiller le matin. Aucune excuse ne sera admise pour les retards.
- 8 — Le couvre-feu est fixé à 11 heures du soir. Il y aura une amende de \$100, si vous n'êtes pas dans votre chambre à cette heure-là.
- 9 — Les boissons alcooliques sont interdites. Il est également interdit de pénétrer dans les tavernes ou autres débits de boisson. L'amende minimum est de \$100.
- 10 — Les chemises régulières ou les chemises-sport sont permises; les gilets (t-shirt) sont interdits.
- 11 — Si vos patins ont besoin d'être aiguisés, laissez-les au milieu de la chambre après la pratique.
- 12 — Votre poids sera vérifié périodiquement.
- 13 — Si votre équipement a besoin de réparations, dites-le à l'entraîneur. Vous devez porter un équipement propre et complet à chaque pratique. Aidez l'entraîneur en accrochant vous-même votre équipement; ça ne vous prendra qu'une minute.
- 14 — Rapportez toute blessure à l'entraîneur. Soyez à l'heure pour tous les rendez-vous avec le médecin ou l'entraîneur. Nous serons exigeants sur ce point.
- 15 — Il est défendu de fumer dans la chambre du club. Sur l'autobus, le cigare n'est pas toléré.
- 16 — Vous n'avez pas le droit de donner un bâton, d'en emporter hors de la chambre ou d'en casser dans des sautes d'humeur.
- 17 — Comme le public, y compris les enfants, assiste aux pratiques et aux joutes, surveillez votre langage.
- 18 — Les jeux d'argent sont défendus.
- 19 — Vous pourrez jouer au golf au Royal Québec durant la période d'entraînement. Le club paiera vos frais de terrain. Un tournoi aura lieu le 29 septembre.



TORONTO PC — L'ex-étoile de la ligue Nationale de hockey Charlie Conacher, a été hospitalisé de nouveau hier, après avoir survécu à une sérieuse opération à la gorge en avril dernier. Les autorités de l'hôpital se sont refusées à toute déclaration sur son état.

CHICAGO PA — Le premier gardien des Hawks de Chicago, Denis DeJordy, était absent à l'ouverture du camp d'entraînement, voulant sans doute obtenir un meilleur salaire. Bobby Hull était également absent, mais il avait obtenu la permission de se rapporter plus tard cette semaine.

QUÉBEC — Le directeur général et le pilote des Flyers de Philadelphie sont enchantés de la présence de Brit Selby, gagnant du trophée Calder avec les Leafs de Toronto en 1965-66 qui s'est fracturé une jambe en décembre dernier.

Selby a patiné pendant tout l'été et s'est rapporté en parfaite condition physique. Keith Allen est très heureux par ailleurs de compter sur les ex-Canadiens Léon Rochefort et Gary Peters, qui, selon le pilote Toe Blake du Montréal, "étaient de bons travailleurs, mais ne pouvaient se mériter un poste chez les Canadiens".

2

mardi, 8h. SOIRÉE DES DAMES

PARC DE L'EXPOSITION - DAMES ADMISES GRATUITEMENT

525-8101 **COLISEE** 525-8101

* LIGUE ANCIENNE DE HOCKEY *
BILLETTS DE SAISON 1967-67 — 36 JOUTES
Période de RENOUELEMENT des Cartes de la Saison 1966-67

TOUS LES JOURS (excepté Samedis, Dimanches) jusqu'au 12 septembre inclus.
9h. 30 à midi et 2h. à 4h. 15

* PLAN "A" — Vous pouvez prendre possession de tous les BILLETTS pour la CEDEULE au COMPLET en versant leur valeur AU COMPTANT.

* PLAN "B" — Vous pouvez verser un dépôt représentant la valeur des Biletts pour les TROIS DERNIERS JOUTES de obtule au prix de:
Loyers \$3.35 — Mezzanine \$2.50 et \$2.00
Balcon \$1.00
(Taxe et Charge de Service Incluses)

RENOUELEMENT ACCÉPTÉ PAR LA POSTE — Retournez carte de 1966-67 avec chèque ou mandat payable à l'ordre de l'EXPOSITION PROVINCIALE, COLISEE, QUÉBEC. Tous les Détenteurs de Biletts de Saison seront FRUSTRÉS pour l'attribution d'un Voyage double à Philadelphie, le 19 octobre. Ouverture de la Saison des "Flyers" de la LNH. LA VENTE GENERALE COMMENCERA MERCREDI, LE 13 SEPTEMBRE



L'Américain Harry Hinken salue la foule alors qu'il s'apprête à couvrir la distance entre la France et l'Angleterre, dans la Manche. Hinken, qui est victime de la polio myélite, a abandonné alors qu'il n'était qu'à dix milles des côtes anglaises. Il avait franchi quelque vingt-cinq milles en "zigzagant" avant de mettre fin à sa tentative. (Téléphoto UPI)

LES TWINS FONT UN CADEAU MAIS LE REPRENNENT VITE

WASHINGTON (P.A.) — Après avoir fait cadeau de cinq points non mérités dans la première manche hier, les Twins de Minnesota ont rétorqué avec une offensive de 15 coups sûrs en écrasant les Senators de Washington 13-5.

Cette victoire a augmenté leur avance à une partie sur Boston en tête de la ligue Américaine.

Bob Allison a produit trois points alors que les Twins ont effectué des poussées de sept et quatre points dans les 4e et 5e manches.

Dean Chance, en quête de son 19e gain de la saison, a été victime de trois erreurs, dont une personnelle, lors de la poussée de cinq points effectuée par les Senators dès la première manche.

Chicago 211 300 012—10 17 2
Houston 012 115 10x—11 12 1
Hands, Culp 4 Shaw 5 Ellis 6 Stoneham 6 Hartenstein 7 et Hundley; Gusti, Sembera 2, Zachary 4 Schneider 4 Ellers 6 Dukes 7 Sherry 8 House 9 et King, Brand 8 Adlesh 9, G-Elfers 5-3, P-Shaw 3-11. Cir.: Hou-Morgan 5, Wynn 37.

ST-LOUIS (P.A.) — Les Cardinals ont facilement passé outre les Phillies de Philadelphie hier par 5-1, alors que l'artilleur Nelson Briles a remporté une septième victoire d'affilée.

Briles a permis huit coups sûrs, portant sa fiche à 12-5 pour la saison. Il s'agissait de son huitième triomphe en tant que lanceur débutant.

Philadelphie 010 000 000—1 8 0
St-Louis 000 300 11x—3 11 0
Short, Boozer 4 G. Jackson 7 et Oliver; Briles et McCarver. G-Briles 12-5, P-Short 7-10.

CINCINNATI (P.A.) — Une erreur de Maury Wills alors que tous les buts étaient occupés et un simple de Pete Rose dans la 9e manche hier soir ont procuré un gain de 4-3 aux Reds de Cincinnati sur les Pirates de Pittsburgh.

Pittsburgh 100 002 000—3 7 1
Cincinnati 010 100 002—4 10 0

McBean, Pizarro 9 Face 9 et Sangillen; Pappas, Davidson 8 et Bench, G-Davidson 1-0. P-Pizarro 8-10. Cir.: Pitts-Stargell 20.

LOS ANGELES (P.A.) — Willie McCovey a produit deux points grâce à un simple et à son 25e circuit, hier, pour aider le drotier Ron Herbel et les Giants de San Francisco à vaincre les Dodgers 4-0.

Herbel a permis huit coups sûrs, tandis que Willie Mays frappait deux doubles et un simple aux dépens de Don Drysdale et Bob Millip qui ont accordé 11 coups sûrs aux Giants.

Il s'agissait de la 12e victoire des Giants contre Los Angeles, en 16 matches, cette saison.

S. Franc. 101 000 011—4 11 0
Los Ang. 000 000 000—0 8 0
Herbel et Haller; Drysdale, Miller 9 et Roseboro. G-Herbel 4-4, P-Drysdale 10-15. Cir.: SF-McCovey 25.

HERB

Ligue Nationale
Pittsburgh 4 Cincinnati 5
Chicago 10 Houston 11
Philadelphia 1 St-Louis 4
San Francisco 4 Los Angeles 9

Ligue Américaine
Minnesota 15 Washington 8
Baltimore 6 Chicago 1

Ligue Provinciale
Semi-finale 4 de 9
Pleasantville 4, Theford, 9
(chances égales 4-4)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
New York à Atlanta (8)
Pittsburgh à Cincinnati (8)
Chicago à Houston (8)
San Francisco à Los Angeles (8)
Philadelphia à St-Louis (8)

Ligue Américaine
Cleveland à Chicago (12, 8)
Minnesota à Washington (8)
Baltimore à Detroit (8)
California à New York (2, 8)
Kansas City à Boston (8)

Ligue Provinciale
Semi-finale 4 de 9
Theford à Pleasantville
(chances égales 4-4)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	99	63	421
San Francisco	79	65	549 10%
Cincinnati	79	65	545 11
Chicago	79	69	534 12%
Philadelphia	74	68	521 14%
Pittsburgh	72	71	503 17
Los Angeles	65	78	455 24
Houston	58	88	397 32%
New York	54	89	378 35

LIGUE AMERICAINNE

G.	P.	Moy.	Diff.
Minnesota	83	62	372
Boston	82	62	366 1
Detroit	81	64	358 3
Chicago	81	64	356 2%
California	73	69	314 8%
Washington	67	72	272 14%
Cleveland	67	76	262 16
Baltimore	59	79	248 18
Kansas City	52	84	194
Kansas City	54	89	178 25

LIGUE NATIONALE

New York, Fisher 9-17 à
Atlanta, Lemaster 9-8, soir;
Pittsburgh, Bias 3-7 à
Cincinnati, Ellis 7-11, soir;
Chicago, Niekro 8-7 à
Houston, Coubos 6-6, soir;
San Francisco, Satecki 8-6 à
Los Angeles, Sulton 10-14, soir;
Philadelphia, Wieg 9-10 à
St-Louis, Gibson 11-6, soir.

LIGUE AMERICAINNE

Cleveland, McDowell 11-13 et
Tiant 9-9 à
Chicago, Howard 11-13 et Klages 4-3
soir;
Minnesota, Merritt 12-4 à
Washington, Bertina 4-5, soir;
Baltimore, Brabener 4-4 à
Detroit, Wilson 20-10, soir;
California, Hamilton 7-5 et
Wright 4-5 à
New York, Stottlemyre 14-12 et
Peterson, 8-13 (2 soir);
Kansas City, Hunter 11-14 à
Boston, Lonborg 19-7, soir.

Ce que j'en pense

par Jean Foullet

ON SAIT OU L'ON VA

Pensez à 70 joueurs de hockey en même temps sur une patinoire que les photographes, cinéastes et journalistes s'acharment et vous pouvez vous figurer un joli mél-mélo. Pourtant, jamais n'a-t-on rencontré une atmosphère de travail aussi décontractée qu'hier matin à l'Aréna. Un détail peut-être, mais un détail important: le publiciste Henri Bertrand avait prévu qu'il serait difficile de trouver un joueur précis dans cette multitude et il s'était muni d'un mégaphone qui lui permettait de rejoindre n'importe qui en quelques secondes. En une seule séance, tous les joueurs ont été photographiés individuellement pour le club, tous les chroniqueurs et commentateurs sportifs ont pu parler à qui ils voulaient. Les photos qui ornent la page voisine et celle qui figurait en première page de l'édition finale d'hier ont été prises en un quart d'heure par Marcel Laforce et Brian Turpin.

Ce n'est qu'un détail qui vient s'ajouter à tant d'autres et qui donne l'impression que les gens des Flyers savent où ils vont. Le petit livre d'informations mis à la disposition des joueurs et des journalistes est un petit chef-d'oeuvre; la camionnette dont disposent les entraîneurs des Flyers fera l'envie de leurs confrères des autres équipes.

UN ESPRIT DIFFERENT

Il régnait également chez les athlètes un esprit différent. Pour plusieurs, c'est la chance insperée de jouer dans la ligue Nationale et vu leur âge, la dernière chance. Pour d'autres, c'est l'occasion de signer leur premier contrat professionnel et de mettre un pied dans une organisation où ils n'ont pas de vedettes établies à déplacer pour se mériter un poste. Et tout a été fait pour que les joueurs soient heureux d'appartenir à leur nouvelle famille.

Don Blackburn qui, l'an dernier, avait été repêché par les Leafs de Toronto, avait appris la nouvelle dans les journaux et n'avait pas eu autre signe de vie devant la lettre d'invitation au camp d'entraînement. Cette année, le lendemain de la séance de repêchage, il recevait un télégramme des Flyers lui disant comment l'équipe se comptait heureuse d'avoir pu le repêcher et lui disant qu'on comptait beaucoup sur lui. Pour un athlète délicat comme Don, qui avait pris la peine de remercier les Québécois à son départ des As, ce sont des attentions qui comptent.

Même Keke Morison a retrouvé son sens de l'humour. Au journaliste Lou Fusk qui lui demandait comment les choses avaient été ces derniers mois, il répondit: "L'été, ça va toujours bien; c'est l'hiver que mes problèmes commencent."

D'ailleurs, nous croyons que Marcel Pelletier a bien résumé la situation en déclarant: "Je suis dans le hockey depuis 25 ans et je n'ai jamais vu un camp d'entraînement aussi bien organisé." S'adressant aux membres du club Optimiste St-Laurent, il respirait la confiance de la nouvelle organisation, même si elle venait peut-être de perdre \$300,000, dans la journée. "C'est le prix qu'on a payé pour Van Impe, Watson et Cherry", d'expliquer l'ancien gardien de buts à ses auditeurs incrédules.

UNE DEMI-MESURE

Nous étions en vacances la semaine dernière et c'est probablement la meilleure chose qui ait pu arriver à Arthur Lessard et à Maurice Richard. Si nous avions eu à prendre la défense du pee-wee, nous aurions pu difficilement le faire de façon platonique devant deux anti-Québécois aussi notoires.

La Q.A.H.A. a refusé de se livrer à la destruction systématique endossée par la clique de Montréal, mais elle n'a franchi qu'une des trois étapes qui peuvent permettre au tournoi de Québec de se tenir dans la légalité.

On n'acceptera jamais de tenir un tournoi où les joueurs de l'Ontario auront sept mois de plus que les porte-couleurs du Québec et Paul Dumont refusera toujours de permettre la mise en échec chez les pee-wees.

Le gérant du tournoi international de hockey pee-wee a promis une réponse pour la fin du mois aux équipes qui désirent participer à l'édition 1968. Les instructeurs devront savoir à cette date quel sera l'âge-limite et à quelle association ils doivent s'affilier.

En voulant ménager la chèvre et le chou, la Q.A.H.A. n'a satisfait ni l'une ni l'autre. L'attitude du tournoi demeure inchangée: ce n'est pas nécessairement la séparation, mais la séparation si nécessaire.

L'ANECDOTE DU JOUR

Mike Griffin avait invité un de ses cousins de Stoneham à un programme de courses durant la semaine de l'Exposition. Comme tout le monde, le visiteur paraissait à la barrière de l'Expo, puis \$1, également à l'entrée de la piste de courses.

En entrant dans l'estrader, il se retourna vers Mike et lui présenta un billet d'un dollar. "Pourquoi?" demanda ce dernier.

— "Je croyais que tu en voulais toi aussi. Depuis que j'ai mis les pieds ici, tout le monde que je rencontre me demande \$1." de conclure notre homme.

Ici et là

On dit que Gary Dornhoefer a joué un 76 à sa première ronde sur le terrain du Royal Québec. — Le Dr Stanley Spooner est retourné à Philadelphie hier et c'est le Dr Gendron Marcoux qui s'est occupé des derniers arrivants. — Hugues Beaudoin est l'heureux père d'un garçon de huit livres. Il était prévu pour arriver durant les éliminatoires.

L'entraînement des As juniors débutera le 22 septembre et non le 15, tel qu'annoncé plus tôt. — Jean-Clude Garneau, un genre de joueur agressif comme aime Vic Stasiuk, tente de se faire inviter à la pratique mercredi. — Nous avions dit au début de la saison de baseball que nous vérifierions si les joueurs des Indiens tiendraient leurs engagements d'aider les jeunes sur les parcs. Il nous fait plaisir de rendre hommage à Wayne Crowder que plusieurs considèrent comme la principale cause du championnat des Optimistes de Québec dans le tournoi de baseball pee-wee.

BOXE

BOXE — SPORT — SPORT — 3 —
San Remo, Italie — Carmelo Bossi, 147, d'Italie, arrête Johnny Cooke, 147, de la Grande-Bretagne, en 12 et conserve son titre européen poids mi-moyens.

Macerata, d'Italie — L'Italian Franco Zurlo, 126 1-2, défait Wellington Muellea, 118 1-4, d'Uruguay, en 10.

Tokyo — Le Japonais Isao Ichihara, 22, l'emporte sur le Sud coréen Seo Moon Chang, 128, en 10.

Les Riders se heurtent ce soir aux Stampedeurs

CALGARY (PC) — Lorsque les Rough Riders d'Ottawa et les Stampedeurs de Calgary s'affronteront ce soir, l'enjeu sera important dans la ligue Canadienne de football.

Les Riders tenteront de diviser les honneurs de deux parties disputées dans l'Ouest afin de rejoindre les Tiger-Cats de Hamilton au sommet de la Conférence de l'Est.

Pour leur part, les Stampedeurs tenteront également de rejoindre les Roughriders de Regina au premier rang de la Conférence de l'Ouest lors de ce match qui ne sera pas télédiffusé.

On sait que les Riders ont été défaits par 32-23 devant Regina dimanche.

À la suite de ce revers, les Stampedeurs s'attendent à une forte opposition de la part des Riders, qui voudront ainsi prendre leur revanche.

On ne prévoit aucun changement dans l'alignement des deux équipes pour ce match important.

BADMINTON

L'exécutif de l'Association de Badminton de Québec dirigée par Raymond Corbin, entretient une intéressante saison pour les amateurs de ce sport. Le bureau de direction groupant neuf membres, s'est réuni vendredi soir dernier pour tracer l'agenda pour l'édition 1967-68 qui débutera sous peu.

La classification des joueurs de Québec et de la région a été révisée.

Les dates des tournois furent suggérées. Le calendrier complet de la prochaine campagne sera accepté mercredi soir à 8 heures, au centre Durocher, à une réunion générale dont tous les amateurs de badminton sont cordialement invités.

A cette assemblée, il sera question de la réorganisation des ligues organisées par les classes A-B-C. C'est pourquoi, tous les clubs intéressés à joindre les rangs sont priés de se faire représenter.

FOOTBALL

HIER

Ligue Canadienne

Aucune jouée

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne

Ottawa à Calgary

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

G.	P.	N.	P.	P.	P.	P.	P.
Hamilton	3	2	0	125	91	6	8
Ottawa	3	2	0	128	91	6	8
Montréal	2	3	0	89	96	4	4
Toronto	2	4	0	96	154	4	4

Conférence de l'Ouest

G.	P.	N.	P.	P.	P.	P.	P.
Regina	6	1	0	165	122	12	8
Calgary	5	1	0	143	51	10	10
Edmonton	3	5	1	106	141	5	5
Winnipeg	2	5	0	111	168	4	4
Vancouver	1	4	1	96	141	3	3

Coquetel sportif

PITTSBURGH (PA) — Un avion noyé, transportant l'équipe des Orioles de Baltimore, à Chicago, a fait un atterrissage imprévu à Pittsburgh hier à la suite d'une défectuosité dans la chambre de toilette.

Il en était résulté une perturbation dans l'aviation de 4 moteurs à 8,000 pieds d'altitude au-dessus des montagnes de l'Ouest du Maryland car l'hélice de gauche avait été légèrement endommagée.

Le rédacteur Lou Batter, du Baltimore Sun, a révélé qu'il avait décidé d'atterrir à Pittsburgh en raison d'un manque de pression d'air dans l'avion, mais un porte-parole d'United Air Lines a prétendu que ce manque de pression s'était fait sentir seulement dans la chambre de toilette et qu'on avait atterri en raison du dommage causé à l'hélice.

MONTREAL (PC) — L'ex-commissaire de la ligue Canadienne de football, Sydney Halter, a été élu hier membre du bureau des conservateurs des trophées du football canadien jusqu'en 1970.

SYLVANIA, Ohio (PA) — Le champion mondial des poids légers, Carlos Ortiz, a été nommé boxeur du mois par la WBA hier.

STOCKHOLM (AFP) — "Il est inexact de dire que j'ai décidé de proposer la candidature de Cassius Clay pour le prix Nobel de la paix" a affirmé hier après-midi, Peter Weiss, écrivain allemand, domicilié à Stockholm, à la suite de déclarations faites la nuit dernière, à New York, par le boxeur américain.

Peter Weiss a précisé qu'il avait eu hier une conversation téléphonique avec des amis de Clay qui lui ont demandé, ainsi qu'à la romancière suédoise Sara Lidman, de proposer la candidature du boxeur noir.

"Mais je n'ai pas encore eu le temps de prendre contact avec Sara Lidman, a ajouté M. Weiss, et je crois d'après les déclarations publiques de Clay, qu'il nous sera difficile de faire cette proposition. Je crois que Clay ne sert pas sa propre cause par de telles déclarations, bien que j'estime personnellement que son action pour la défense des Noirs est importante, et que son refus de se rendre au Vietnam a attiré l'attention du monde entier".

Equilibre rétabli entre les Braves et les Mineurs

THETFORD-MINES (Spécial) — L'effet de surprise a été profitable aux Mineurs de Thetford-Mines lorsqu'ils ont vaincu les Braves de Pleissville, hier soir, au compte de 9-4, pour ainsi égaler les chances dans la série semi-finale 5 de 9. La partie, qui ne devait avoir lieu que mercredi soir, fut disputée hier soir, sur une décision du président de la Ligue Provinciale, Yvon Ellyson: "Ce dernier, pour ne pas trop étirer en longueur les séries éliminatoires a décidé de se servir de ses privilèges. Cependant, cette décision n'a pas plu à la direction des Braves. Ces derniers ont appris par la radio, hier matin, qu'ils devaient se rendre à Thetford-Mines le soir, alors qu'ils s'attendaient à jouer d'un repos bien mérité. À cinq heures, plusieurs joueurs du Pleissville, demeurant à Montréal, venaient tout juste de recevoir l'ordre de se rapporter à Thetford-Mines. La conséquence de tout ce

la, c'est que les Braves ont perdu une magnifique chance de passer en finale.

Deux circuits furent réussis au cours de cette joute, par les Mineurs: John McKee et Gene Williams. Pour les Mineurs, les autres coups sûrs sont allés à Al Summerstad, trois simples; Ken Kaiser, un triple et un simple; Billy Bouvier, un double et un simple; Charlie Robinson, un double; J. Beckman et Sonny Pace, un simple chacun.

Pour Pleissville, le meilleur à l'offensive fut le troisième but, Victor Nazario, avec deux simples. Les artilleurs des Braves n'ont pas eu beaucoup de support de la défensive, puisque celle-ci a commis six erreurs. Mariano De Leon et Victor Nazario ont commis chacun deux bévues, et José Jimenez, une.

La dernière rencontre aura lieu ce soir, à Pleissville. André Pratte fera appel à George Sackey, au monticule, tandis que son adversaire sera vraisemblablement Billy Bates.

Hockey pee wee

Avis à tous ceux qui ont une équipe de Pee Wee et qui seraient intéressés à faire partie de la Ligue Pee Wee Inter-Cité. On doit communiquer avec M. Caron au numéro 626-5930. On souhaite regrouper 8 clubs pour cette ligue et toutes les parties se joueront au Collège ou à l'Aréna du Parc Victoria. Présentement, M. Caron compte sur 5 équipes qui sont déjà inscrites, dont la sienne. Elle portera le nom de club Pee Wee Optimiste d'Orsainville et sera dirigée par M. Gerald Lavote, celui qui pilotait le club Junior du Lac Mégantic qui avait remporté le championnat Junior Provincial. Toutes les équipes seront affiliées à la A.H.M.Q.

Les six équipes de la ligue de balle-molle d'Orsainville se disputent chaudement le championnat de la ligue et les trophées "Molson" tant convoités. Sur cette photo sont groupés Jean-Luc Doyon, directeur général de Molson (Québec) présentant les trophées à débattre annuellement, ainsi que les répliques au président de la ligue, M. J.-P. Caron, accompagné de capitaines et de commanditaires d'équipes.

Le commissaire tente d'étouffer l'affaire

NEW YORK PA — Le commissaire du baseball William Eckert, tentant d'éviter une enquête sans précédent, a laissé entendre hier qu'on avait réalisé des progrès dans le règlement de la dispute entre Charles Finley et ses Athletics de Kansas City.

Eckert a présidé une réunion à laquelle assistaient Finley, le président Joe Cronin, de la ligue Américaine; le lanceur Jack Aker, représentant des As; et Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs de majeurs qui a porté une accusation de pratique injuste contre Finley auprès du Bureau national des relations de travail.

Pour sa part, Finley, qui était accompagné de deux avocats, s'est refusé à tout commentaire.



LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES

par George Wunder



A PONT-ROUGE

Alain Tanguay et son Gasser à moteur Chevrolet de 400 cv a pris la vedette en fin de semaine, à Pont-Rouge, en éliminant tous les concurrents des deux dans trois. Alain a réussi des temps de l'ordre de 100 mph. Le premier duel de la journée eut lieu entre Alain Tanguay et Pierre Tibautier qui dut concéder la victoire à son adversaire. Par la suite, Fuso Drolet et sa Chevrolet 427 démontra une grande supériorité sur Jacques Fortier conduisant le véhicule à moteur Buick 401 po. ce, propriété d'André Vallée.

Fuso Drolet réussit lui aussi des temps de 12 secondes qui seront encore améliorés dans les semaines à venir. Chez les Stocks, Pierre St-Pierre et sa Chevrolet 396 élimina Jean-Paul Drouin sur Plymouth 426 Hemi. La différence de puissance des voitures était comblée par des départs à l'antidérapant, ce qui explique certains résultats. La dernière rencontre de la journée se produisit entre Fuso Drolet et Alain Tanguay. Fuso ne put rejoindre Alain qui devint le grand gagnant de la journée. D'autres habitués de la piste réussirent d'excellentes performances, tels Bill Francis sur Chevrolet; Yves Huot sur Mustang; Sam Robitaille sur Chevrolet et plusieurs autres. De nombreux novices pratiquèrent le drag toute la journée avec beaucoup de satisfaction. La semaine prochaine le programme de Drag est annulé pour permettre aux compétiteurs de se rendre au Cedar Dragway de Montréal, à l'occasion d'un championnat national où plus de 150 compétiteurs se rencontreront. Le Drag à Pont-Rouge reprendra dimanche le 24 septembre.

PROCHAIN ARRÊT: ST-JOVITE

Fred Baker de Miami, au volant d'une Porsche, a remporté les honneurs de la deuxième épreuve de la nouvelle série pour voitures de moins de deux litres, samedi à Elkart Lake. La 3e course de cette série sera disputée au circuit Mont-Tremblant-St-Jovite, dimanche le 17 septembre.

Les deux dernières épreuves seront courues à Monterey et Riverside, en même temps que la Can-Am.

La victoire de Baker le met en compétition sérieuse pour le trophée Peter Revson. Mak Kronn d'Illinois mène au classement après avoir accumulé 6 autres points en se classant 2e à Elkart Lake au volant de sa Porsche. Il était classé 3e à l'ouverture de la série à Lexington, Ohio. Joe Buzetta, qui avait emporté dans sa Porsche lors de la première course, n'a pu compléter celle du Wisconsin. Il est donc sur un pied d'égalité avec Baker.

Ces pilotes de Porsche plus Chuck Detrich sur Elva BMW, Phil Seitz sur Lotus 23, Horat Kroll sur Porsche Kelly, Jacques Duval sur Porsche Carrera 6, Jean-Paul Oteygu sur Porsche Carrera 6 et David Greenblatt sur Ferrari Dino se disputent une bourse de \$5,000 le 17 septembre. La course, organisée par USAM (Union Sport Auto Métropolitaine) constitue un autre effort de cette nouvelle association afin d'acquies une plus vaste expérience.

A MOSPORT

Deux des sommets mondiales des courses d'automobiles de tous genres ont été les premiers à s'inscrire à la septième Player's 200 annuelle, la 3e course de 200 milles pour voitures de sport du groupe 7 de la série de la coupe Challenge canado-américaine.

Bruce McLaren et Dennis Hulme, deux Néo-Zélandais résidant en Angleterre ont inscrit deux voitures pour le compte de McLaren Cars Ltd. Ce sont des McLaren M6A munies de moteurs Chev de 338 pouces cubes que Bruce a spécialement conçues en vue de la série Can-Am.

Agé de 30 ans, McLaren s'est classé troisième au total des points dans la première série Can-Am l'an dernier. Le mois dernier, il a participé à l'épreuve du premier Grand Prix du Canada, à Mosport, et a terminé septième.

Constructeur de voitures de course de formules 1 et 2 ainsi que de puissantes voitures de groupe 7, McLaren a connu de grands succès au Canada où il a remporté à deux reprises la Player's 200, soit en 1964 et en 1965.

L'an dernier, il gagna la course de 24 heures de Le Mans avec Chris Amon et cette année, celle de Sebring, avec Mario Andretti.



En leur offrant Colibri ils sauront que c'est le meilleur!

Toutes voiles dehors au large de Newport

20e reprise de l'America Cup

NEWPORT, R.I. (PA). — Le capitaine Emil 'Bus' Mosbacher et son équipage de l'intrepid affronteront aujourd'hui leur rival australien Dame Pattie dans la première course de la 20e série mondiale de yachting, une affaire de 4 de 7 opposant les deux yachts de 12 mètres.

L'intrepid est favorite à 20 contre 1 pour conserver la coupe America, propriété exclusive du Yacht Club de New York depuis le début de ces compétitions il y a 116 ans.

Le yacht américain est à ce point favori en vertu de ses nombreux triomphes dans les éliminatoires américaines.

Par contre, on ignore tout du yacht australien même s'il évolue depuis deux mois dans les eaux de Newport, où seront disputées les courses du championnat.

Le capitaine de Dame Pattie, Jack Sturrock, a déjà causé des difficultés à Mosbacher et au Gretel en 1962, remportant même une épreuve sur quatre dans la série mondiale.

Sturrock prétend posséder cette année un yacht plus rapide et mieux équipé.

On attend plus de 20,000 spectateurs à cette première épreuve de rapidité aujourd'hui.

Jack Nicklaus ET LE GOLF

LE "WEDGE" POUR LE SABLE

Utiliser un wedge pour le sable sur un terrain dur et dénudé peut sembler une façon certaine d'écorcher la balle, mais vous trouverez que son mouvement ample est idéal pour résoudre le problème de l'élevation.



En visant 1/4 ou 1/2 pouce derrière la balle, vous aurez plus facilement un contact solide avec la balle. La lame pesante va rebondir sur la roche et va permettre l'angle nécessaire pour frapper la balle solidement.

La même technique s'applique au gazon qui a une base de sable. Alors qu'un fer plus mince tend à creuser et à s'arrêter, le rebondissement d'un wedge pour le sable permet à la lame d'avancer sous la balle.

le wedge

le fer-9

La lutte se desserre dans la finale de balle-molle DOW

Le Nettoyeur Maguire n'est plus qu'à une seule partie du championnat de la ligue Senior de balle-molle Dow à la suite de ses deux victoires remportées hier soir, au parc Ferland. La cinquième rencontre de cette série finale 4 dans 7 sera disputée dès ce soir, au parc Dollard à St-Malo, à compter de 8h. p.m.

Le Nettoyeur Maguire se mérita la première partie par 3 à 0. C'était la suite de la partie de jeudi soir dernier, arrêtée au début de la 7e manche. La Tavernier Gariépy ne pouvait présenter le même alignement que jeudi et la victoire fut accordée par défaut aux représentants de Sillery. Le Maguire prenait ainsi l'avance 2-1 dans la série.

Dans la 4e de la série, ce fut un vrai cauchemar pour les lancers car pas moins de cinq coups de circuits furent réussis dont trois du côté des vainqueurs qui triomphèrent 7-6. Les gagnants prirent rapidement les devants dès les premières manches. Tout d'abord ce fut un double de Gilles Bergeron suivi d'un premier coup de circuit, soit celui de Denis Lemay à la première manche. A la deuxième reprise survint la même chose: un deux buts de Ben Brousseau et un coup de quatre buts de Marc Myrand, ce qui portait le compte 4-0 pour le Maguire.

Au début du 3e engagement, les porte-couleurs de Jean-Paul Gariépy prouvent qu'ils pouvaient faire des choses semblables. Raymond Blanchette fut

sauf sur un coup au choix puis Yvon Robitaille cogna un long coup de circuit, le troisième de la partie, pour porter le pointage 4-2. Les autres coups de quatre buts furent réussis par Frank Cannon des vainqueurs au début du 5e engagement, tandis que Gaston Laperrière redonnait espoir à la Tavernier Gariépy avec le sien, bon pour trois points au début de la 8e. Frank Cannon, en plus de son circuit, ramassa un double et un simple pour totaliser 3 en 4 tandis que Gilles Bergeron et Marc Myrand obtenaient chacun deux coups sûrs. Pour la Tavernier Gariépy, Carol Courteau fut sans contredit le plus menaçant avec trois simples en quatre voyages au marbre.

Cass Quinn s'est mérité la victoire, sa première de la présente série, espaçant sept coups sûrs tandis que Maurice Richard qui lança les deux premières manches fut chargé de la défaite accordant cinq coups sûrs, le même nombre que son remplaçant Ken Girard. Ce dernier retira 4 frappeurs au bâton, deux de plus que Richard.

SOMMAIRES

TROISIEME PARTIE

Net. Maguire 911 010 — 3 11 0
Tav. Gariépy 900 000 — 0 4 2
Batteries: René Sirois et Michel Geoffroy; Ken Girard et Robert Poitras

QUATRIEME PARTIE

Tav. Gariépy 902 001 030 — 6 7 3
Net. Maguire 871 011 000 — 7 10 9
Batteries: Maurice Richard, Ken Girard et Robert Poitras; Cass Quinn et Michel Geoffroy.



Suprématie prolongée

Marc Blondeau et Jean-Yves Laurin ont remporté les honneurs de la finale en double masculin du tournoi Victoria, en triomphant de la formation Jackie Herisset et Pierre Lachance 8-6, 6-4, 5-7 et 6-1. Cette victoire confère à l'équipe Blondeau-Laurin un sixième championnat de la ville et du district de Québec, un record dans les annales du tennis à Québec.

En finale du simple féminin, Johanna Langlais a pris la mesure d'Hélène Morissette en 2 jeux consécutifs, 6-4 et 6-1 se méritant ainsi le trophée NAP COTE, emblème du championnat féminin de la ville et du district de Québec.

Deux autres tournois sanctionnés par la Fédération de Tennis de Québec, se termineront dans la semaine en cours. Dans le tournoi BLMVEDERE pour l'obtention du trophée JOHN LEPINE, élève du championnats fermés de Québec, Jackie Herisset a connue sa poussée de fin de saison en disposant en ronde semi-finale de Marc Blondeau 7-5 et 6-1. Herisset affrontera Guy Michaud en finale.

Dans le tournoi SAINT-THOMAS D'AQUIN, dont l'enjeu est le trophée PAQUET, sept équipes sont encore en lice, ayant atteint la finale quart-de-finale: il s'agit des formations Jacques Poullet-Anastole Coriveau, Jean-Yves Laurin-Gaston Boib, Robert Polvin-Marc Lortie, Jacques Giguère-Guy Michaud Voyer-Claude Auger, Jean Marois-Jacques Robitaille. Les vainqueurs de ce tournoi s'affronteront le championnat fermé de double masculin de la ville de Québec.

A Blue Bonnets Nos FAVORIS

Table with columns for Trot, Course No, and various horse names and jockeys. Includes sections for Trot, Course No 1, Course No 2, Course No 3, Course No 4, Course No 5, Course No 6, Course No 7, Course No 8, Course No 9, Course No 10, and Ambles.

Un nouveau départ à la piste de Québec

CE SOIR

Les amateurs de courses de Québec ont l'habitude de dire que le programme qui suit le meeting de l'Exposition provinciale constitue le début d'une deuxième saison, à l'intérieur d'une même année. Si c'est le cas, le secrétaire Guy Cloutier a décidé d'entreprendre ce deuxième élan de façon sensationnelle en insérant à la carte de ce soir un amble pour une bourse de \$1,000.00 et un deuxième pour une bourse de \$900.00.

Inscrits à Québec

Table with columns for Trot, Course No, and various horse names and jockeys. Includes sections for Trot, Course No 1, Course No 2, Course No 3, Course No 4, Course No 5, Course No 6, Course No 7, Course No 8, Course No 9, Course No 10, and Ambles.

Les employés de la CTM sont prêts à débrayer

Montréal (PC) — Environ 400 employés de la Commission de transport de Montréal ont autorisé hier soir leurs dirigeants syndicaux à ordonner la grève, si nécessaire, afin d'appuyer leur demande d'augmentation de salaire.

La résolution, adoptée par les employés des services de garage, de mécanique, de construction et d'entretien, autorise les chefs du syndicat à déclencher la grève lorsqu'ils la jugeront désirable. Les employés de la CTM ne peuvent, selon la loi, se mettre en grève avant le 22 septembre prochain.

Pendant ce temps, les chauffeurs d'autobus font la grève du zèle causant ainsi un retard d'environ une heure dans tous les horaires des différents circuits d'autobus.

Le syndicat des employés de transport de Montréal, qui négocie au nom de plus de 5.000 employés y compris les chauffeurs, les préposés à l'entretien, les agents de sécurité, les contremaîtres et les employés de bureau, réclame des augmentations de salaire variant entre 42 et 83 cents l'heure afin de combler la différence existant entre les salaires des employés de la CTM et les employés manuels de la ville de Montréal.

On n'a pas donné les échelles de salaires présentement en vigueur.

Au cours d'une autre réunion tenue hier soir, quelque 185 surintendants, inspecteurs et assistants de la CTM ont discuté de l'attitude à prendre advenant une grève des employés de la CTM.



Relations entre l'U. Laval, la faculté de Médecine et les hôpitaux d'enseignement

Le rapport Bonneau propose la formule souhaitable selon le Conseil de l'Université

A sa dernière réunion, le Conseil de l'Université Laval a examiné les recommandations contenues dans le rapport préparé par la Commission Bonneau chargée d'étudier les relations entre l'Université Laval, la Faculté de médecine et les hôpitaux d'enseignement.

Le Conseil de l'Université en est venu à la conclusion que le rapport Bonneau propose la formule souhaitable dans l'établissement des relations qui doivent exister entre l'Université Laval, la Faculté de médecine et les hôpitaux d'enseignement.

Sur le plan administratif, le Conseil de l'Université a étudié la partie du rapport qui vise à promouvoir les relations entre les hôpitaux d'enseignement de façon à assurer la meilleure formation possible aux étudiants en médecine et a adopté les recommandations suivantes:

— Que l'Université Laval réalise le plus tôt possible un Centre hospitalier universitaire intégré.

— Que l'Université Laval et les corps professionnels continuent les efforts entrepris pour trouver et appliquer les méthodes les plus efficaces d'enseignement médical permanent.

— Que l'Université Laval et les hôpitaux d'enseignement favorisent:

— L'établissement d'unités d'enseignement dans les meilleurs hôpitaux;

— et l'épanouissement d'équipes médicales.

— Que l'Université Laval et

les hôpitaux d'enseignement considèrent comme essentielle la présence de chercheurs dans les milieux hospitaliers universitaires.

— Que tout hôpital d'enseignement détienne un contrat d'affiliation avec l'Université Laval.

— Que les normes générales d'agrément du "Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec" et du "Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada"

a) soient précisées au besoin par les départements facultaires et approuvées par la Faculté de médecine;

b) et que la mise en application de ces normes relève directement des autorités de la Faculté de médecine.

— Que le poste déjà créé de vice-oyen chargé de l'enseignement clinique soit doté d'un titulaire.

— Qu'un directeur de l'enseignement médical hospitalier soit désigné dans chaque hôpital d'enseignement dit "affilié".

Plusieurs autres recommandations touchant ces relations Université-hôpitaux a été adoptées à la prochaine réunion du Conseil de l'Université.

Par ailleurs, pour un certain nombre d'autres recommandations du rapport, le Conseil de l'Université est d'avis qu'elles pourront éventuellement inspirer les délibérations et décisions du Comité de développement et de planification des études et celles des autres organismes compétents qui se préoccuperont du développement de la Faculté de médecine.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi 16 septembre 1957 à 9 hres en la Cathédrale de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mgr L.-J. Alphonse Gagnon, P.D. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



Aux parents et amis du Révérend Père Daniel Poulin, Père Blanc d'Afrique, décédé le 12 septembre 1956 à MZU-ZU, MALAWI - AFRIQUE, fondateur des Amitiés Québec-Afrique. Messe anniversaire dans votre paroisse.

SERVICES SPÉCIAUX

REPARATIONS



MONTRES CHRONOMETRES HORLOGES BIJOUX, etc. SERVICE PAR LA POSTE

Omer Rousseau

802 est. rue St-Joseph, Québec

Serre Trudel Fleuriste

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

1842, boul. Père-Lelièvre VILLE DE DUBERGER

631-4254

POUR VOS FOURRURES

HENRI DION

576 de MAZENOD

Tel.: 525-9702

Décès de M. Philippe Huot

M. Philippe Huot, employé du C.N.R., époux en 1ères noces de feu Annette Faguy et en 2èmes noces d'Elzire Brousseau, est décédé le 10 septembre, à Québec, à l'âge de 52 ans. Il demeurait à 650, Mauricie, Ville les Saules.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre Guay (Denise Huot), M. et Mme Claude Dumais (Hélène Huot), M. et Mme André Tardif (Lise Huot) Yvonne, Robert, Noëlla, René et Alain Huot; sa mère, Mme Paul Huot; sa belle-mère, Mme N.-A. Faguy; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Huot (Gemma Thibault), M. et Mme Germain Thibault (Lucille Huot), M. et Mme Marcel Landry (Lauréanne Huot), M. et Mme Odette Huot (Adrienne Huot), M. et Mme Arthur Brousseau, M. et Mme Ernest Brousseau, M. et Mme Roger Brousseau, M. et Mme Pierre Drole (Madeleine Brousseau), M. et Mme Fernand Fiset (Adrienne Brousseau), Mlle Jeanne d'Arc Brousseau, Mlle Thérèse Goulet, M. et Mme Roland Faguy, M. et Mme Paul Faguy, M. et Mme Raymond Faguy, Mlle Adrienne Faguy, M. et Mme Adrien Turgeon, Mme L.-J.-L. Valcour.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures a.m. en l'église Ste-Monique, Ville les Saules et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Décès de M. Lucien Labonté

M. Lucien Labonté, employé civil, époux de dame Marie-Jeanne Patry, est décédé, le 11 septembre, à Ville Duberger, à l'âge de 64 ans. Il demeurait à 330 rue Dubuc, Ville Duberger.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, sa fille et son gendre: M. et Mme Roger Dignard (Lucille Labonté), ses petits-enfants: Yvon et Natalie Dignard; son frère et ses sœurs: M. Philippe Labonté, Dame Vve M. Martin (Rose-Anne Labonté), M. et Mme Albert Dionne (Marie-Ange Labonté), M. et Mme Emile Parent (Cécile Labonté), Dame Vve Joseph St-Hilaire (Lucienne Labonté), M. et Mme Amédée Hamel (Marie-Rose Labonté), M. et Mme Gérard Jobin (Gemma Labonté); beau-frère et belles-sœurs: Mme Vve Eugène Labonté M. et Mme Edgar Paquet (Jeanne Morand).

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. 30 a.m., en l'église St-François-Xavier, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

avis de décès

BELAND. — A Neuville, le 10 septembre 1957, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement M. Alexandre Beland, époux de feu dame Julia Auger. Il laisse dans le deuil ses filles et ses fils: Mlle Gertrude Beland, M. et Mme Victorin Leclerc (Adrienne), M. et Mme Vincent Beland, M. et Mme Maurice Beland, M. et Mme Paul Anger (Rita), M. et Mme Adrien Beland, M. et Mme Louis-Philippe Beland, M. et Mme Roger Beland, M. et Mme Gilles Rochette (Lucille), M. et Mme Jean-Paul Côté (Gemma), M. et Mme Marc Côté.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de sa résidence à 9 heures 45, pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. 11-9 (2 fs)

BUOT. — A Québec le 10 septembre 1957, à l'âge de 52 ans est décédé M. Philippe Huot, employé du C.N.R., époux en 1ères noces de feu Janette Faguy et en 2e noces de Elzire Brousseau demeurant à 650, Mauricie, Ville les Saules.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation à 8 h. 30 pour l'église de Ste-Monique, Ville les Saules, et de là au cimetière St-Charles. 11-9 (2 fs)

BOURASSA. — A Lévis, le 11 septembre 1957, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Bourassa, ex-surintendant de Prudential (Gemma), époux de feu dame Evelyn (Flossie Young), demeurant à 244, St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 12-9 (2 fs)

CARRIER. — A Lauzon, le 10 septembre 1957, à l'âge de 21 ans est décédé accidentellement M. Gaston Carrier, fils de M. Gérard Carrier et de dame Lydianna Blanchet, demeurant à Route Lallemand, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 11-9 (3 fs)

CHARON. — A Québec, le 11 septembre 1957, à l'âge de 82 ans, est décédé le Frère Ovide (Armand Charon) S.S.S.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures. Départ du salon de la communauté des Pères du St-Sacrement, 1330, Chemin Ste-Foy, à 3 heures 55, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 12-9 (1 fs)

COUTURE. — A Breakeville, le 10 septembre 1957, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-N. Couture, frère de Eugène, Dominique, Charles, Rosaire, Lionel, Alice (Mme Arthur Sevigny), Antonia (Mme Napoléon Dionne), Yvonne (Mme Alfred Gagné) Delphine (Mme Almazor Arqueiro) Rosa (Mme Alphonse Siros) Annonciade (Mme Edgar Topping), demeurant à 19, rue Bégin, Breakeville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ de la salle municipale de Breakeville à 9 h. 50 pour l'église de Breakeville et de là au cimetière paroissial. 11-9 (3 fs)

DION. — A St-François, I.O., le 10 septembre 1957, à l'âge de 67 ans est décédé M. Arsène Dion, détaillant pour Eso, époux de dame Yolande Berrouard, demeurant à 2077, Chapelleine, Ste-Foy.

Les funérailles aura lieu mercredi à 10 heures. Départ du funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy à 9 h. pour l'église de St-François, I.O. et de là au cimetière St-François, I.O. 11-9 (2 fs)

EMOND. — Le 10 septembre 1957, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Emile Emond, époux de feu dame Marie-Louise Lemieux, demeurant à 170 St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ des foyers funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin à 9 h. 45 pour l'église de Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière Mont-Marie. 11-9 (2 fs)

EMOND. — Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 10 septembre 1957, à l'âge de 86 ans, est décédé dame Adèle Bernier, épouse de M. Ernest Emond, demeurant à Cap St-Ignace.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 septembre, à 10 heures. Départ des salons funéraires Edouard de la Durantaye & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 11-9 (2 fs)

Convocations

CONSEIL DU TRAVAIL — assemblée régulière à 6h. p.m. au 495 rue Bayard.

ASSOCIATION DES HOTELIERS DE LA PROVINCE — congrès annuel sous la présidence de M. Claude Genest, au Manoir St-Casimir.

CLUB DES FRANCS — dîner de réouverture des activités à 6h. 30 p.m. au restaurant Le Savoy.

MERCREDI **RICHÉLIEU QUÉBEC** — au Château Frontenac à 12 h. 30 p.m. Conférencier invité M. Paul Dumont Frenette, sujet: "D'Herberville, une super-production de Radio-Canada".

KIWANIS SILENTY STE-FOY — au Château Bonne Entente à 12h. 30 p.m. M. Claude Dufresne parlera de "La revanche des cheveux-vapeur".

ROYER.

A St-Paul de Montmagny, le 9 septembre 1957, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédée dame Belzamis Therrien, épouse en premières noces de feu M. Adélar Therrien, en secondes noces de feu M. Fidélion Therrien et en troisièmes noces de feu M. Joseph Royer, demeurant à St-Paul de Montmagny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures. Départ des salons mortuaires au sous-bassement de l'église St-Paul et de là au cimetière paroissial. 11-9 (2 fs)

SAUVAGEAU. — A Contrecoeur le 11 septembre 1957, à l'âge de 20 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Jean-Jacques Sauvageau, fils de M. Lucien Sauvageau et de dame Thérèse Germain, demeurant à Deschambault, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Guy Denis, Route 2, Deschambault, à 9 heures 45, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 12-9 (3 fs)

LABONTE. — A Ville Duberger le 11 septembre 1957, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Labonté, employé civil, époux de dame Marie-Jeanne Patry, demeurant à 330, Dubuc, Ville Duberger.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 10 heures 10, pour l'église de St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles. 11-9 (3 fs)

LAMONTAGNE. — A St-Michel de Bellechasse, le 9 septembre 1957, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Lamontagne, époux en premières noces de feu dame Alice Vallières et en secondes noces de feu dame Clara Couture.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon Emile Rielland à 2 heures 50, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial. 11-9 (2 fs)

LEMELIN. — A St-Romuald le 9 septembre 1957, à l'âge de 63 ans est décédée Mlle Yvonne Lemelin, sœur de Blanche (C.N.D.), Angéline, Cécile, Antonia, Yvonne, demeurant à 57 de la Fabrique, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 95 de la Fabrique, St-Romuald à 2 h. 45 pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. 11-9 (2 fs)

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier que cinq Canadiens, dont trois de langue française, avaient accepté de composer le jury chargé de choisir le lauréat de 1967 de la prime pour réalisation exceptionnelle de la Fonction publique du Canada.

La prime de \$5,000, accompagnée d'une citation, sera présentée par le gouverneur général, M. Roland Michener, lors d'une cérémonie à Rideau Hall, au début de décembre.

Les chefs de tous les organismes de la Fonction publique, de même que ceux de la Gendarmerie royale et des forces armées, ont été invités à présenter des candidats à la plus haute distinction accessible à des fonctionnaires fédéraux.

Les membres du jury seront l'honorable John Valentine Clynne, président et directeur général de MacMillan, Bloedel Limitée, de Vancouver, qui agira à titre de président, de même que Mlle Alice Girard, doyenne de la faculté de Nursing de l'Université de Montréal, M. T. Norbert Beaupré, président de Domtar Limitée de Montréal, M. Douglas Le Pan, principal de l'University College de l'Université de Toronto et M. Pierre Gendron, vice-président et directeur général des Brasseries canadiennes de l'Est Limitée.

Attribution de la plus haute récompense des fonctionnaires

LA BANLIEUE

Un autre projet... Le président de la Commission scolaire de Ville Bélar, M. Léo Savard, formulait dernièrement le vœu que les autorités municipales construisent à proximité de la future école, une piscine olympique d'environ \$50,000. Selon lui, le problème des loisirs serait alors sensiblement solutionné.

On envisage la fusion... A Ville Bélar comme à bien d'autres endroits, on parle sérieusement de fusion. Cette fois, il s'agit du regroupement des commissions scolaires de Val Saint-Michel et de Ville Bélar. Selon certaines sources, une telle réalisation faciliterait la tâche administrative tant pour les commissaires que pour les payeurs de taxes. Advenant la concrétisation du projet, ces deux commissions scolaires compteraient alors un total d'un millier d'élèves.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	\$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

- 7.00 A.M. — Musique
- 7.20 — Musique Marc Legrand
- 7.30 — Dessins animés
- 7.45 — A nous deux
- 8.15 — Toast et café (*)
- 9.15 — Jeux à 4
- 9.30 — Musique
- 9.45 — En matinée — "Le valsaire d'une courtisane" (5) Mélodrame, avec Maria Félix et Carlos Thompson.
- 10.28 — Aujourd'hui à CBVT
- 10.30 — Monsieur Surprise présente: Foly — (*)
- 10.45 — La souris verte
- 11.00 — L'école du bonheur
- 11.05 — Histoires vraies
- 11.15 — Théâtre des étoiles
- 11.30 — Long métrage — "Sur les initiales rivages" — Avec Y. Bogoloubov et A. Elkiseva. Des partisans de toutes nations participent au mouvement de résistance contre le fascisme et le nazisme à Trieste, pendant la guerre.
- 11.45 — Palmars
- 12.15 P.M. — Actualité — Editorial
- 12.30 — De tout, de tous
- 1.00 — Qui suis-je?
- 1.05 — Téléjournal
- 1.15 — Ciné-feuilleton — "Les grandes familles"
- 1.30 — Ciné-roman
- 1.35 — Music
- 1.40 — Long métrage — "Les sursauts de l'amour" — (3) Comédie de mœurs, avec Judy Holliday et Jack Lemmon. Deux époux se séparent mais ne tardent pas à reprendre l'existence en commun. Comédie alerte.
- 1.45 — En forme
- 1.50 — Opening
- 2.00 — Entre nous, les deux font la paire
- 2.30 — Luncheon Date (Part I)
- 3.00 — Luncheon Date (Part II)
- 3.30 — Take Thirty
- 3.45 — Femme d'aujourd'hui
- 3.55 — Mouchette
- 4.00 — Edge Of Night
- 4.05 — Le Zoo du capitaine Bonhomme
- 4.10 — communicatie
- 4.15 — Ulysse et Oscar
- 4.30 — Barney Boomer
- 4.45 — La boîte à surprises
- 4.55 — M. Jet
- 5.00 — Cartoons
- 5.25 — Cadets de la forêt — (*)
- 5.35 — Kit Carson

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- 5.30 — Vagabond Honeymoon
- 5.45 — La vie qui bat — (*)
- 5.55 — Ou ?
- 6.00 — Télé-Québec
- 6.30 — Summer Edition
- 6.45 — Nouvelles locales
- 6.55 — Nouvelles sportives
- 7.00 — Télé-Magazine
- 7.30 — Téléjournal
- 7.45 — A nous deux
- 8.15 — Toast et café (*)
- 9.15 — Jeux à 4
- 9.30 — Nouvelles sportives
- 9.45 — After 6 — "Against All Flags"
- 6.44 — Actualité — Editorial
- 6.46 — Aujourd'hui
- 7.00 — St-Georges et ses amateurs
- 7.30 — Le Saint — (*)
- 7.45 — Les globes tourneurs — (*)
- 8.00 — Sur demande
- 8.15 — Monsieur Surprise présente: Le crayon magique
- 8.30 — Cré Bélaie — (*)
- 9.10 — Claude Blanchard — (*)
- 9.30 — Expo This Week — (*)
- 9.45 — Rue des pignons — (*)
- 9.30 — Ciné 4
- 9.35 — "Entrée de service" (4) Comédie, avec Michel Craig et Anne Heywood.
- 9.45 — Caribou Country
- 10.00 — Moi et l'autre — (*)
- 10.05 — News Magazine
- 10.15 — Melican, père et fils
- 10.30 — Public Eye
- 10.45 — Caméra 37
- 11.00 — Actualité — Météo — Editorial
- 11.05 — CBC-TV News
- 11.10 — Téléjournal
- 11.15 — Nouvelles sportives
- 11.19 — Viewpoint
- 11.20 — Supplément régional
- 11.25 — Ou ?
- 11.30 — Editorial
- 11.35 — Sign Off
- 11.40 — Météo
- 11.50 — Téléjournal
- 11.55 — Heures Exquise
- 12.00 — "Les amours finissent à l'aube" (4) Drames psychologiques, avec Georges Marchal et Nicole Courcel.
- 12.05 — Nouvelles sportives
- 12.10 — Ciné-Club —
- 12.15 — "Aline" — Avec Louis-René de Foyers et Chantal Lambert. Aline quitte à regret l'école, sa mère trouvant rufianes les études qu'elle poursuivait.
- 12.20 — Fin des émissions
- 12.25 — Fin des émissions
- 12.30 — Programmes en couleurs

Sainte-Foy EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Le jour et le soir sur rendez-vous

Tél.: 656-9415

Dr Jacques M. DeSerres optométriste

1313, Rte de l'Eglise

DEMAIN

- 7.00 A.M. — Musique
- 7.20 — Musique Marc Legrand
- 7.30 — Dessins animés
- 7.45 — A nous deux
- 8.15 — Toast et café (*)
- 9.15 — Jeux à 4
- 9.30 — Nouvelles sportives
- 9.45 — Music
- 10.00 — En matinée — "Brazza" (5-E) Film historique, avec Robert Dariné et Jean Gailand. Un colonisateur s'efforce de gagner à la France les peuplades de l'Afrique équatoriale. Décor authentique bien exploité. Courage, tenacité, bonté.
- 10.28 — Aujourd'hui à CBVT
- 10.30 — Sur demande
- 10.45 — Monsieur Surprise présente: Le crayon magique
- 11.00 — La souris verte
- 11.05 — L'école du bonheur
- 11.10 — L'aventurier des mers
- 11.15 — Voix de femmes
- 11.30 — "Sherlock Holmes" (5-A) — Drame policier, avec Basil Rathbone et Nigel Bruce.
- 11.45 — Palmars
- 12.15 P.M. — Actualité — Editorial
- 12.30 — De tout, de tous
- 1.00 — Qui suis-je?
- 1.05 — Téléjournal
- 1.15 — Ciné-feuilleton — "Les grandes familles"
- 1.30 — Ciné-roman
- 1.35 — Music
- 1.40 — Long métrage — "Les dix gladiateurs" (5-A) Film d'aventures, avec Roger Browne et Gianni Rizzo.
- 1.45 — En forme
- 1.50 — Opening
- 2.00 — Entre nous, les deux font la paire
- 2.30 — Luncheon Date (Part I)
- 3.00 — Luncheon Date (Part II)
- 3.30 — Take Thirty
- 3.45 — Femme d'aujourd'hui
- 3.55 — Mouchette
- 4.00 — Edge Of Night
- 4.05 — Le Zoo du capitaine Bonhomme
- 4.10 — communicatie
- 4.15 — Ulysse et Oscar
- 4.30 — Barney Boomer
- 4.45 — La boîte à surprises

HOSPITALITE

DITES VOTRE BONJOUR A UN TOURISTE

La France veut se réconcilier avec son voisin d'outre-Rhin

— de Gaulle

VARSOVIE (A.F.P.) — "Je vois la Pologne en possession d'un territoire compact, sans éléments allogènes, dans des frontières bien justifiées et bien déterminées, auxquelles, d'ailleurs la France a toujours, depuis 1944, donné son entier accord", a déclaré le général de Gaulle au cours de discours qu'il a prononcé lundi devant la Diète polonaise, le parlement de 470 députés élus tous les quatre ans au suffrage universel.

constructifs avec les Etats de l'Est et du centre de l'Europe, comme elle le fait avec ceux de l'Ouest".

"Ne peut-on espérer qu'ainsi se fonde progressivement, pour la sécurité commune, un ordre européen auquel participeraient et que garantiraient solidairement tous les pays du continent?", a ajouté le président de la République qui a lancé en même temps un appel aux Polonais en disant: "Pour atteindre un tel but, ne faut-il pas que la Pologne et la France suivent côte à côte la route qui y conduit?"

Dans un long paragraphe, le président de Gaulle a fait valoir le poids que pèserait une Europe "qui ne serait plus divisée" pour soutenir et maintenir la paix dans toutes les parties du monde. Il a même exprimé l'avis qu'il n'y aurait pas de guerre en Asie et en Orient si "notre continent avait organisé sa coopération dès à présent". A propos du Vietnam, le général de Gaulle a repris l'idée déjà évoquée par lui

d'une coopération utile entre Français et Polonais pour faire cesser la guerre qui s'y déroule.

Réponse de Gomulka

"Seule une conception du règlement du problème allemand, à la base de laquelle se trouvera l'acceptation de l'existence de deux Etats allemands égaux en droit, pourra servir la paix", a affirmé M. Wladyslaw Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, au cours de l'allocation qu'il a prononcée devant la Diète polonaise, en réponse aux propos

tenus auparavant par le général de Gaulle.

Puis, M. Gomulka a précisé sa pensée en disant: "La Pologne maintient depuis des années des relations d'amitié et d'alliance avec son voisin occidental, la République démocratique allemande. Nous sommes prêts également à normaliser nos relations avec le deuxième Etat allemand — la République fédérale allemande — lorsque sa politique officielle prendra comme point de départ, des principes nouveaux et réalistes".

Auparavant, le premier secrétaire du parti ouvrier polonais avait exprimé ses vues générales en matière européenne en affirmant: "Les différences sociales et idéologiques existant entre les pays de notre continent ne menacent pas de détruire la paix. Ce qui menace la paix résulte des résultats de la victoire commune remportée par le 3e Reich par la coalition anti-hitlérienne ainsi que des revendications tendant à changer le statu-quo territorial en Europe".

Les négociations reprennent à la Ford Motor

DETROIT (PA) — Les travailleurs unis de l'automobile et la compagnie Ford Motor ont consenti lundi à retourner à la table de négociations vendredi à 2 heures p.m., se basant sur le fait que la grève déclenchée par les TUA durera plus d'une semaine.

Les 159.000 travailleurs des usines Ford se sont mis en grève mercredi dernier pour appuyer leurs revendications d'un nouveau contrat de travail.

La compagnie et le syndicat ont rompu les négociations quand la date-limite de mercredi a passé sans aucun règlement.

La reprise des négociations a été décidée conjointement par M. Malcolm L. Denise, vice-président des relations de travail de Ford et M. K. Bannon, directeur des TUA de Ford.

Entre-temps, la compagnie Ford du Canada a mis à pied, lundi matin, 425 travailleurs de son usine canadienne de Windsor. Les 11.000 autres travailleurs de Ford au Canada devraient rester au travail au moins deux semaines encore.

Les 425 employés de Windsor recevront de la compagnie une compensation de mise à pied, en plus de l'assurance-chômage, ce qui porte leurs revenus à 62 pour cent de leur salaire normal.

A mesure que les usines canadiennes seront privées des pièces en provenance des Etats-Unis, on verra d'autres mises à pied chez les Canadiens syndiqués chez les TUA.

Les autres usines de Ford au Canada sont situées à Oakville, Bramalea et Niagara Falls, en Ontario.

Le procureur Garrison reprend sa thèse

D'anciens employés de la CIA sont les assassins de John F. Kennedy

NEW YORK (AFP) — Le président Kennedy a été assassiné par d'anciens employés de l'Agence centrale de renseignements — CIA — qui voulaient éviter à tout prix que se réalise la réconciliation avec l'URSS et Cuba à laquelle travaillait le président Kennedy.

— La CIA connaît les noms des conspirateurs et a inlassablement cherché à cacher la vérité, devenant ainsi complice de l'assassinat.

— Le président a été assassiné par une équipe de tueurs professionnels comprenant au moins sept hommes dont les aventuriers anti-castristes et des membres d'organisations

tristes et avait des relations avec la CIA. Il tua Oswald pour l'empêcher de parler.

Telles sont les révélations faites par M. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, au cours d'une interview pour "Playboy" et publiée dans le numéro d'octobre de cette revue.

Crise cubaine

M. Garrison affirme qu'après la crise des missiles, le président Kennedy tenta d'effectuer une réconciliation entre les Etats-Unis et Cuba. Il y avait même eu échange d'émissaires

entre MM. Kennedy et Castro, l'un d'entre eux, Lisa Howard, commentatrice à la télévision — décédée depuis — avait rencontré secrètement Ernesto "Che" Guevara et préparait au moment de l'assassinat une rencontre entre Guevara et Robert Kennedy. C'est alors, selon M. Garrison, qu'un certain nombre d'exilés cubains et d'Américains d'extrême droite, qui avaient été entraînés et payés par la CIA pour assassiner Fidel Castro, mais qui avaient dû abandonner leur projet quand la CIA dut leur retirer tout soutien après la crise des missiles, décidèrent d'assassiner le président Kennedy.

Intervention de l'ONU au Vietnam: un fiasco?

HANOI (A.F.P.) — "La tentative de faire intervenir l'ONU dans le problème vietnamien ou toute autre manœuvre américaine de négociations de paix fera fiasco", écrit Nhan Dan, organe du parti des travailleurs vietnamiens, dans un commentaire où il dénie tout droit à l'organisation internationale de s'occuper du Vietnam. Ce commentaire est en quelque sorte une officialisation de la position nord-vietnamienne vis-à-vis de l'ONU, position déjà connue par les propos très sévères que les milieux politiques de Hanoi tenaient depuis quelques temps quant à une intervention éventuelle de l'ONU au Vietnam. Ce commentaire est aussi une réaffirmation très catégorique que le Nord-Vietnam n'entend pas démoder des conditions qu'il a posées pour un règlement du conflit.

"Les milieux gouvernementaux américains ont recommencé à manoeuvrer fébrilement dans le dessein de faire intervenir l'ONU dans le problème vietnamien à l'occasion de la prochaine session de son assemblée générale", écrit tout d'abord Nhan Dan qui relate les démarches de M. Arthur Goldberg à cet égard et les propos tenus par M. Dean Rusk au cours de sa dernière conférence de presse. "Se servir de l'ONU comme instrument pour intervenir au Vietnam est un vieux tour des impérialistes américains dans leur plan d'agression contre notre pays", écrit le journal.

"Longtemps, ils ont tenté de faire admettre leur velle-tête saignante au sein de l'ONU".

Complot agressif

"Tous ces complots ont fait faillite devant l'attitude énergique de notre peuple et l'opposition vigoureuse de l'opinion internationale", poursuit le journal. "Une fois en complotant pour porter le problème vietnamien devant la 22ème session de l'ONU, le gouvernement Johnson tente une fois de plus de faire intervenir l'ONU dans le problème vietnamien dans l'espoir de réviser le complot agressif américain de transformer le Sud-Vietnam en une néo-colonie et une base militaire des Etats-Unis, de prolonger la division du Vietnam.

Johnson vise en outre à tenir tête à l'opinion publique internationale et américaine qui condamne de plus en plus énergiquement la guerre d'agression des Etats-Unis au Vietnam et exige des Etats-Unis la cessation de cette sale guerre. En même temps, il vise à couvrir les actes hystériques d'insuffisance et d'extension de la guerre que les Etats-Unis entreprennent fébrilement dans les deux zones du Vietnam. Le projet américain visant à porter le problème vietnamien devant l'ONU fait partie de la politique trompeuse de négociations de paix."

"Notre peuple, à maintes reprises, a précisé: l'ONU n'a pas le droit d'intervenir dans le problème vietnamien. Le problème vietnamien ne peut être résolu que sur la base de la position en quatre points du mouvement de la République démocratique du Vietnam et de la déclaration en cinq points du Front national de libération du sud, qui reflètent les principes et les principales clauses des accords de Genève. Les impérialistes américains ont fouillé aux pieds ces accords, introduit des forces expéditionnaires au Sud-Vietnam pour commettre une agression imminente, envoyer des avions bombarder la République démocratique du Vietnam."



● CINQUIEME MARIAGE — L'écrivain américain Henry Miller, malgré ses 75 ans, ne pouvait supporter de vivre seul. Ainsi, il a décidé de se marier pour la cinquième fois. L'épouse de son cœur est cette fois-ci une gentille Japonaise du nom de Hoki Tokuda. La différence d'âge, bien évidente, n'est d'aucune entrave, affirme-t-on, et le couple file le parfait amour.



● NOUVELLE-ORLEANS — Clay Shaw, à droite, accompagné de l'un de ses associés, Ed Wegmann, est conduit à la Cour criminelle de la Nouvelle-Orléans, pour y subir sa pré-enquête. On déterminera alors si Shaw a conspiré dans l'assassinat du président John F. Kennedy, en 1963. L'incrimination de cet homme d'affaires fait suite, comme on le sait, à l'enquête menée par le procureur Garrison.

L'association Thieu et Ky devrait durer

SAIGON (AFP) — L'association des généraux Thieu et Ky, élus président et vice-président du Sud-Vietnam, sera certainement difficile, surtout au début, mais tout indique que l'équipe durera, indique-t-on dans l'entourage des deux hommes.

On insiste sur le fait que, malgré des périodes difficiles et des tempéraments très différents, l'expérience des deux dernières années de gouvernement montre que les deux hommes peuvent travailler ensemble et maintenir l'unité de la seule force constituée actuellement active au Vietnam: l'armée.

Les deux généraux ont toujours pu s'entendre. Il est certain que les amis et jeunes officiers de l'entourage du général Ky sont plus ouverts dans leurs critiques du général Thieu, que le général Ky lui-même.

Avec la nouvelle constitution, les rôles sont différents, soulignent-ils, et une période d'adaptation, probablement longue et difficile s'impose, mais on considère que l'armée parviendra à maintenir l'unité au sommet.

Dans le passé, rappelle-t-on, le général Ky a fait de nombreux sacrifices pour préserver cette unité, ne serait-ce que lorsqu'il décida de ne pas se présenter comme candidat et de laisser la première place au général Thieu.

Une certaine amertume a été ressentie par les amis du général Ky lorsqu'il dut, sur l'insistance des autres généraux, apporter son soutien au général Thieu en acceptant la deuxième place, celle de vice-président.

Lors des deux années écoulées, le premier ministre avait

eu indéniablement la première place et était la "vedette" de ce gouvernement. Les choses vont être différentes avec la nouvelle constitution qui donne au président un rôle tout autre que celui, effacé, du général Thieu avant les élections. Le général Thieu durant la campagne est aussi sorti de l'ombre de Ky et sa personnalité s'est affirmée.

CALENDRIER

MARDI, 12 SEPTEMBRE 1967

Saint Nom de Marie

Demain: S. Philippe, m.

SOLEIL: Lever: 5.55 Coucher: 6.16
LUNE: Lever: 4.57 Coucher: 10.10

Les marées de mardi le 12: Haute: 1.53 a.m. Basses: 8.53 a.m. — 8.48 p.m.

Les marées de mercredi le 13: Hautes: 3.18 a.m. — 2.15 p.m. Basses: 10.14 a.m. — 10.10 p.m.

PHASES de la LUNE en septembre: Nouvelle lune le 4, à 5 h. 37 a.m. Premier quart, le 10, à 10 h. 06 p.m. Pleine lune le 15, à 11 h. 59 a.m. Dernier quart, le 20, à 4 h. 44 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Nouvelle hausse des impôts?

WASHINGTON. — (A. F. P.) — Deux cent soixante-neuf économistes américains viennent d'apporter leur soutien au président Johnson, en faveur d'une augmentation des impôts aux Etats-Unis, afin de réduire les pressions inflationnistes.

Dans une lettre adressée aux commissions budgétaires de la Chambre des représentants et du Sénat, ces économistes, pour la plupart des universitaires, affirment que l'augmentation des dépenses publiques menace de faire naître l'inflation.

"Bien que nous ne soyons pas nécessairement d'accord sur le montant exact ou le calendrier de l'augmentation des impôts, nous vous exhortons à adopter rapidement la législation fiscale suivant les grandes lignes proposées par le président", déclarent-ils.

Ils ajoutent qu'il est pratiquement impossible de réduire les programmes de dépenses civiles suffisamment pour éviter le relèvement des impôts.

Cette lettre a été envoyée à l'initiative de M. Walter Heller, ancien président des conseillers économiques de la Maison blanche, et actuellement professeur à l'Université du Minnesota.

Marche orageuse des Noirs au sud de Milwaukee

MILWAUKEE (P.A.) — La police a dispersé dimanche soir à l'aide de gaz lacrymogènes des centaines de résidents du South Side de Milwaukee, quartier presque entièrement blanc, à la suite d'une marche orageuse entreprise par les Noirs pour obtenir la liberté de logement.

"Allons au North Side", clamait des jeunes Blancs du South Side, empruntant le chemin qu'ils croient celui des marcheurs noirs.

La police, qui tentait de disperser les groupes, s'est fait lancer des bouteilles, des bouts de bois et des briques. Finalement, les policiers ont rétabli le calme au moyen de gaz lacrymogènes, barant les rues à mesure que les Blancs rentraient chez eux.

Quant aux 2.500 manifestants noirs, qui achevaient leur 14e journée de marche, ils avaient suivi un autre chemin et avaient presque tous réintégré leurs domiciles, dans le North Side, au moment où la manifestation blanche a débuté.

Avant la fin de l'émeute, 19 personnes ont été arrêtées et trois blessées. Par contre, la police n'a déploré que des incidents mineurs dans la marche des Noirs.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentiille Cornéenne
DR FERNAND BELLEHARE, M.D.
425 est. Boul Charest
Québec — 529-3694

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons HABITAT 68

Explosion à la Reynolds: quatre morts, 25 blessés

MUSCLE SHOALS, Alabama (Reuter) — Au moins quatre travailleurs ont péri et 25 autres ont subi diverses blessures, hier soir, lorsqu'une puissante explosion s'est produite au chantier de la compagnie d'aluminium Reynolds.

Des dirigeants de l'entreprise ont révélé qu'environ 75 hommes se trouvaient dans les environs au moment de l'explosion et qu'il était impossible de préciser si quelques-uns étaient emprisonnés par les décombres.

Un porte-parole a déclaré qu'on avait retrouvé plusieurs travailleurs étendus parmi les débris provenant de l'explosion d'un bâtiment servant à faire fondre l'aluminium.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY requiert les services de professeurs masculins et féminins dans les matières suivantes: Français et Sciences 10-11e année
M. MAURICE MARLEAU
Directeur Général des Ecoles
87, rue Ste-Cécile, Salaberry de Valleyfield
Tél.: 373-0612

Bingo des Zouaves
Exposition de Québec
4 prix de présence

1er prix: SKI-DOO
2e " STEREO
3e " RADIO
4e " COUPELLERIE

Séries

(1) 17927-B	(6) 14164-K
(2) 22956-K	(7) 17109-H
(3) 49835-L	(8) 16757-R
(4) 12964-G	(9) 20858-H
(5) 31732-T	(10) 13484-B

Les numéros ont été tirés dans l'ordre suivant:
L'attribution aura lieu jeudi soir le 21 septembre, à 8 heures 30, au Centre de Loisirs des Zouaves de Québec, 376, rue des Sablons, Québec 3.

Les personnes qui détiennent ces coupons devront se rendre à cet endroit pour cette date.
Le public est cordialement invité.

FUTURES MARIÉES
l'Action
vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez 522-4771
demandez le local 36

(Nous desservons le Québec Métropolitain).

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

"Un homme animé par une conviction est une force sociale supérieure à 99 hommes tout simplement intéressés."

(J.S. Neal)
(Espace payé par H.P.)